LE QUINTINAIS

NUMÉRO SPÉCIAL

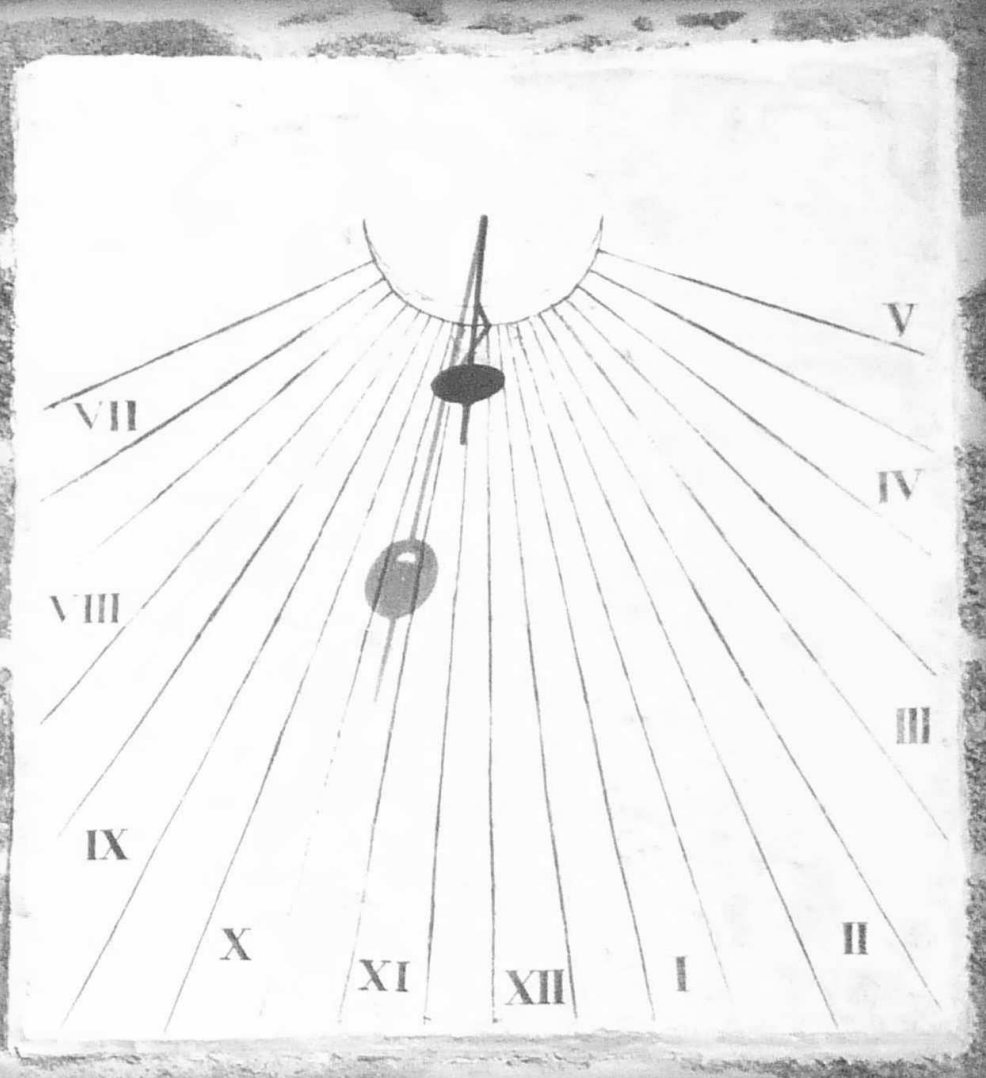

... Des heures, des jours, des nuits
Des mois, des années, des décennies
Des hommes vivent, ont vécu, le temps s'est enfui
Dans notre cher Quintin, en cent ans de vie ...

C. Morin

Noël 1999

ATELIER DE SAINTE MARIE

H.S.M

VITRAUX

RESTAURATIONS
CRÉATIONS

CONTACT : M. MESSONNET
TÉL. 02 96 74 92 28
FAX. 02 96 74 84 15
22800 QUINTIN

MEMBRE DU GROUPEMENT NATIONAL DES ENTREPRISES DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

stoc
SUPERMARCHÉ

QUINTIN
Route de Châtelaudren

Station service 24h/24 • Lavage haute pression
Location vidéo • Distributeur de billets
Dépôt pressing • Photocopieuse
Photomaton • Développement de photos
Timbres poste • Cartes téléphoniques
Fabrication de galettes sur place

Découvrez les nombreux cadeaux offerts par la carte de fidélité IRIS

Chez Stoc, un client c'est Sacré.

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30
Quintin : 02 96 79 68 53

6, place de la Poste - 22800 Quintin
Tél. 02 96 74 86 01
Distributeur SFR - Itinéris
Facilité de paiement

TÉLÉ • VIDÉO • MÉNAGER
TPS • CANAL-SAT • SFR
ITINÉRIS • VIDÉO-CLUB

GITEM
Claude Le Nédélec

C.Q.M.

MATÉRIAUX

BOIS - CARRELAGE - BRICOLAGE
Traitement Salle d'exposition Libre Service

LA GARE QUINTIN - SAINT-BRANDAN
Tél. 02.96.79.62.30 Fax 02.96.74.08.96

DÉPÔTS

La Croix-Bertrand	YFFINIAC	02 96 72 64 57
La Gare	PLOUAGAT	02 96 74 26 66
Z.A. de Chantepie	PLŒUC-SUR-LIÉ	02 96 42 82 44
Z.I. du Pilaga	BROONS	02 96 84 70 77
Le Bourg	LANRELAS	02 96 86 63 02

Illustration de couverture : Le cadran solaire est visible place de la Mairie, sur la maison de Mme Huguette Bogard. Elle vient, cette année, de faire restaurer à l'identique ce « grand témoin » du passé, dont l'origine remonte sans doute à l'époque où l'ensemble de ce bel immeuble était l'hospice de Quintin.

Sommaire

- Éditorial 1
- Le mot de la rédaction 2
- Vie et évolution de la société, la démographie de Quintin 3
- Évolution des fermes Quintinaises au cours du siècle 4
- Évolution du commerce à Quintin au cours du xxe siècle 7
- Les commerces pittoresques à Quintin ... 11
- Quelle pérennité pour le bâti du xxe siècle 13
- Commerce de gros à Quintin au xxe siècle 17
- La famille Studler 21
- Entreprise de M. Allain 25
- Huit maires en cent ans 26
- Notre-Dame de Délivrance. Les couronnes de la Vierge et de l'enfant Jésus 30
- L'expulsion des Ursulines 33
- Construction du « petit séminaire » 34
- Du « petit séminaire » au « Lycée-collège Jean XXIII Saint-Nicolas » 37
- Il y a 12 ans ... L'ouragan du 15-16 octobre 1987 39
- Après l'ouragan... La naissance de A.R.B.R.E.S. 40
- Solidarité et Sécurité sociale 42
- 100 ans de Sécurité sociale 44
- La Croix-rouge locale, toujours présente 46
- Des exemples de solidarités communales 47
- Les vaccinations 50
- Hôpital Saint-Jean ou hôpital complémentaire n° 80 dans la guerre 14-18 52
- Associations Quintinaises 57
- Permanences 58
- Renseignements généraux 59

Éditorial

REGARDS DANS LE RÉTROVISEUR DU SIÈCLE...

Au moment où vous lirez ces lignes, mes chers concitoyens, et vous aussi, chers amis lecteurs, nous serons très proches du 1er janvier de l'année 2000.

Vous le savez, le IIIe millénaire ne commencera du moins officiellement que dans un an, le 1er janvier 2001. Cependant, dès cette année, cette échéance est importante.

L'équipe rédactionnelle du *Quintinais de Noël*, sous la conduite de Jean Gouédard, a bien mesuré l'ampleur et la portée de l'événement, en vous proposant sur deux années d'essayer de nous narrer cent ans de l'histoire de Quintin.

Les sujets sont nombreux, tant il est vrai que tant et tant de choses ont changé dans la vie des femmes et des hommes au cours de ce siècle finissant. Que de bouleversements en effet : deux guerres mondiales, d'autres conflits armés qui ne voulaient pas dire leur nom. Mais heureusement, aussi des progrès substantiels dans le monde du travail en matière de vie sociale et de solidarité, même si des mieux demeurent souhaitables et possibles. Des progrès fulgurants également dans les domaines technologique, notamment dans les technologies avancées.

Je me félicite que notre dévouée équipe rédactionnelle n'ait pas été trop impressionnée par l'ampleur de la tâche et qu'elle nous permette, comme l'on dit facilement aujourd'hui, de « jeter un coup d'œil dans le rétro ».

En deux parutions

Divers domaines sont donc abordés cette année et traités aussi complètement que possible, d'autres le seront l'année prochaine. Il a fallu faire des choix, cela n'a pas été facile... Quoi qu'il en soit, tous les rédacteurs de cette plaquette font assurément, comme chaque année, œuvre de mémoire.

Je tiens à leur exprimer ma gratitude pour leurs recherches, leur temps passé et aussi les talents mis à contribution pour la réussite de cette œuvre collective. Je tiens aussi à leur prodiguer mes encouragements, puisque, en bouclant cette édition, ils n'ont réalisé que la moitié de la tâche qu'ils se sont fixée.

Je remercie bien sûr nos fidèles annonceurs sans lesquels notre bulletin de Noël n'atteindrait pas cette qualité.

Enfin, mes chers concitoyens, chers amis lecteurs, je vous souhaite une bonne et heureuse découverte de cet ouvrage et je vous adresse tous mes vœux de bon et joyeux Noël 1999.

Le maire,
Claude Morin

LE MOT DE LA RÉDACTION

En cette fin d'année 1999 et pour aborder le troisième millénaire, il a semblé très intéressant au Comité rédacteur du Quintinais de parler des événements et évolutions survenus au cours de ce XX^e siècle qui se terminera précisément le 31 décembre 2000.

Cent ans de vie à Quintin représentent beaucoup de choses à relater. Le faire sur un seul numéro paraissait difficile ou alors trop succinctement. C'est pourquoi ce siècle de vie Quintinaise sera traité sur deux années. Comme d'habitude la vingtaine de fidèles rédacteurs a répondu présent et s'est appliquée avec beaucoup de sérieux et de persévérance à la recherche du temps passé.

C'est donc ce premier numéro, que nous vous proposons de lire aujourd'hui en attendant la suite qui paraîtra fin 2000.

Bonne lecture à tous
et joyeuses fêtes de fin d'année
à l'an 2000

La rédaction

Boulangerie-Pâtisserie
1, rue du Château-Gaillard
Tél. 02.96.74.88.61
M. et Mme BETIN Loïc et leur personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs bons vœux pour 2000.
Pour les fêtes de fin d'année,
grand choix de bûches et chocolats maison.

La Banque qui assure
L'imagination dans le bon sens
CRÉDIT AGRICOLE
QUINTIN - **02 96 74 86 17**

ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUINTIN
NOTRE-DAME – ST-NICOLAS – JEAN XXIII
de la maternelle à la terminale

ÉCOLE NOTRE-DAME
1, rue du Bourg Jugné
Tél. 02.96.74.93.79
Fax 02.96.74.80.67
Classes maternelles et primaires.
Classe d'intégration scolaire.
Classe d'adaptation.
Accueil des élèves à partir de deux ans.
Garderie matin et soir.
Étude surveillée.

COLLÈGE ST-NICOLAS
6e d'accueil.
4e Aide et Soutien
3e Insertion.
Section d'enseignement spécialisée de la 6e à la 3e.
Demi-pension
Internat mixte-boursiers

LYCÉE JEAN XXIII
Sections L, ES, S, STL
(Sciences et techniques de laboratoires, option biologie).
1ère STL Adaptation
Options : Allemand, Espagnol, Latin
Informatique et électronique des sciences physiques
Breton - Informatique
Ateliers : Musique, dessin, théâtre

COLLÈGE - LYCÉE : B.P. 219 – QUINTIN – Tél. 02.96.79.62.40 • Fax 02.96.74.07.72

VIE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ
LA DÉMOGRAPHIE DE QUINTIN

LA DÉMOGRAPHIE de Quintin, nommée à juste titre « Petite cité de caractère », a considérablement évolué depuis le début du siècle à nos jours.

Population totale

1901	3 036 habitants
1905	3 198
1906	2 923
1911	2 823
1921	2 451
1936	2 574
1946	2 768
1954	2 643
1962	3 152
1968	3 515
1975	3 599
1982	3 223
1990	2 897
	Pop. municipale: 2 602
1999	2930
	Pop. municipale : 2 611

• De 1900 à 1905

La population quintinaise augmente. La fécondité était importante, la médecine n'ayant pas encore mis au point une contraception valable.

• De 1905 à 1921

Le nombre d'habitants baisse. Quant aux naissances, elles s'effondrent. Dans une ville où naissaient 84 enfants en 1901, on ne comptait plus qu'une vingtaine de naissances en 1918. La cause de cet effondrement étant la Première Guerre mondiale.

• De 1921 à 1945

Les naissances se stabilisent. Le nombre des décès est inférieur au nombre des naissances. La crise économique de 1930 à 1934 favorise l'émigration vers Paris où l'espoir de trouver du travail était plus important. Survient la guerre 1939-1945 avec, pour les habitants des grandes villes, la peur de l'occupant et l'angoisse de ne plus manger à sa faim, ce qui provoque des retours au pays et l'installation de familles diverses à Quintin – dont pas mal de familles de réfugiés qui demeureront en Bretagne – petite ville près de la campagne, afin d'échapper à la misère. C'est la raison pour laquelle Quintin comptait 2 768 habitants en 1946 soit 300 de plus qu'en 1921.

QUINTIN — La Buvette et la Coiffe

• De 1945 à 1954

Appliquant le slogan « vivre au pays », beaucoup de personnes âgées restent à Quintin, ce qui entraîne une augmentation des décès. C'est la période de la reconstruction et le modernisme fait son apparition dans les campagnes. Sortant d'une période de difficultés économiques, les jeunes en particulier tentent leur chance dans les grandes villes.

• De 1954 à 1974

La croissance de la population est surtout due à l'industrialisation et aussi à la création de lotissements en accession à la propriété ainsi que de résidences H.L.M en locatif.

• De 1974 à 1989

Nous constatons un transfert de population vers les communes périphériques : Le Fœil et Saint-Brandan. Les rues du centre ville se dépeuplent au bénéfice des nouveaux lotissements, des nouveaux quartiers.

En ce qui concerne la population totale, il faut ajouter la désaffection des élèves pour l'internat en raison notamment de l'organisation des transports scolaires (les internes au nombre de 788 en 1968 ; 743 en 1975 ne sont plus que 408 en 1982) (1).

• De 1990 à 1999

La population quintinaise reste stable, elle est même en très légère augmentation en 1999 par rapport au recensement de 1990.

Pierre LENOUVEL

(1) Extrait de « L'évolution démographique de Quintin de 1900 à aujourd'hui », de Laetitia Mahé en juin 1990.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE BRETAGNE

Vaisselle & matériel de réception
ALPHA location
Faites la fête...
... PAS LA VAISSELLE
Rendez-la non lavée
02 96 68 32 30 - ST-BRIEUC

FIGUR'IN
SALON DE COIFFURE
Féminin - Masculin - Junior
Journée continue vendredi et samedi
8, Place de la République - 22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 80 05

ÉVOLUTION DES FERMES QUINTINAISES AU COURS DE CE SIÈCLE

S'IL EST un domaine où l'évolution a été la plus sensible et spectaculaire au cours de ce siècle, c'est bien la mutation de notre territoire communal, à prépondérance rurale en ce début de siècle, en territoire urbain à l'aube de ce millénaire.

Ainsi les archives communales nous livrent certaines données qu'il nous paraît utile d'exploiter afin de comprendre cette évolution et d'imaginer la vie de nos concitoyens ruraux en 1900.

❶ La superficie agricole répertoriée était de 262 ha (soit 85 % de la surface totale de la commune estimée à 306 ha en 1900. Elle passera à 228 ha en 1945 (75 %) pour se situer à moins de 30 ha (10 %) en cette fin de siècle.

❷ Le nombre d'exploitations en activité était de 29, sachant que la moitié a une surface inférieure à 10 ha. Elles seront exploitées, pour 20 d'entre elles, par fermier avec bail. En 1945, on ne dénombrera plus que 20 exploitations, avec une surface déclarée de 228 ha dont 135 labourés ; dix d'entre elles déclarent exploiter une surface supérieure à 10 ha et deux de plus de 15 ha (Cardrix et Kermaho).

À ce jour, le territoire communal ne comporte plus que deux exploitations : Les Côtes d'en haut et Kerjacob, les autres ont disparu ou ont été transformées en résidences urbaines. Il en reste les lieux-dits : Cardrix, Bras d'argent, Belle-vue, Kermaho, Le Haras, Le Vivier, La Salle verte, La Barrière, Les Noës, Saint-Ladre, Les Marettes, La Perche (voir photos), Guenfol, La Fosse-Malard, Roz-Maria, La Garenne, Saint-Thurian, Les Croix Jarrots, qui ont été en leur temps des sièges d'exploitation.

❸ Composition du territoire communal (en 1900)

Désignation	Étendue ha
A. Territoire agricole	
Superficie cultivée	
Terres labourables	155
Prairies naturelles	24
Vergers	28
Jardins maraîchers	4
Jardins de particuliers	20
Parcs	24
Bois	1
Superficie non cultivée	
Landes - bruyères	6
Total	**262**
B. Territoire non agricole	**44**
TOTAL	**306**

À noter qu'il existait 1 748 parcelles cadastrales répertoriées.

Bien que la population quintinaise fût de 5 025 personnes en 1709, 4 300 en 1780, 4 638 en 1831, on ne comptait plus que 3 036 habitants en 1901, passant à 2 451 personnes en 1921 en raison de la guerre 1914-1918, pour remonter à 3 152 en 1952, 3 515 en 1958, 3 599 en 1975, 3 223 en 1982, 2897 en 1990, et remonter à 2 930 au dernier recensement de 1999.

Il est très difficile d'évaluer la variation de population rurale pendant toutes ces périodes, une part importante des habitants de Quintin étant concentrée intramuros et dans les quartiers immédiats. Ce n'est qu'à partir de 1975 qu'un transfert important de population s'effectue au détriment du centre ville et des exploitations rurales.

Valeur vénale en prix moyen du fermage (1900)

Répartition et classement des terres	Valeur vénale à l'ha		Prix (1) annuel du fermage	
	Terres	Prés naturels	Terres	Prés
50 % en 1re classe	3 000 F	4 000 F	90 F	150 F
35 % en 2e classe	2 500 F	3 000 F	70 F	90 F
15 % en 3e classe	1 800 F	2 500 F	60 F	65 F

(1) 1 F de 1900 équivaut à 20 F de 1997 (source *Particulier* de mai 1998).
(À noter que la valeur des prés était supérieure à celle des terres cultivables, sans doute due au poids de la production laitière.)

❹ Population rurale

En 1900, il est recensé :
– 20 fermiers non propriétaires
– 9 journaliers
– 4 charretiers
– 16 domestiques mâles (+ 16 ans)
– 8 domestiques mâles (- 16 ans)
– 10 femmes servantes.

Il n'est pas précisé le nombre de personnes rattachées par exploitation, alors qu'en 1945, sur vingt exploitations, on dénombre 103 personnes avec une variation de 3 à 9 personnes par foyer.

❺ Moyens de production et produits en 1900

☛ Outillage agricole

Désignation	Nombre
Machines à vapeur	
Fixes ou locomobiles (Puissance : 6 cv vapeur)	1
Charrues	
Simples	10
Brabants	8
Houes à cheval	2
Machines à battre	6
Semoirs à céréales	1
Véhicules pour transport	
Charrettes - voitures	18

☛ Animaux de ferme en 1900

	Espèces	Nombre	Poids brut de l'animal en kg	Prix moyen en francs
Chevaux	Chevaux - hongres	11	500	500
	Juments	33	450	300
	Poulains/pouliches			
	• 1 à 3 ans	20	250	200
	• moins d'un an	8	125	100
Bovins	Taureaux	5	260	150
	Bœufs	8	400	280
	Vaches	130	300	195
	Génisses/bouvillons	27	190	90
	Veaux	39	100	50
Ovins	Béliers	2	40	40
	Moutons	25	35	30
	Brebis	60	35	30
	Agneaux	37	20	20
Porcins	Verrats	15	100	90
	Truies	14	100	80
	Porcs	78	100	95
	Porcelets	22	–	–
Caprins	Boucs	1	35	30
	Chèvres	14	20	15
Basse-cour	Poules	1 310	–	1,50
	Oies	140	–	6,00
	Canards	160	–	1,75
	Dindes	60	–	5,00
	Pigeons	600	–	1,75
	Lapins	350	–	1,75

❻ Pourquoi ce déclin?

Pierre Salmon a bien connu le milieu rural quintinais. Avant guerre (1931-1940) il était sur la ferme de ses parents située à Coltudo en Saint-Gildas. Il se remémore cette période particulièrement difficile pour le monde rural après 1930 (effondrement des cours du bétail entraînant faillites et misère ; cours moyen d'une bonne génisse prête à véler environ 800 F, considérant que le coefficient multiplicateur pour avoir le cours 1999 est de 3, cela donne l'ampleur du désastre !.

Gilles BLANCHET
Plâtrerie • Peinture
Cloisons sèches • Isolation
9, rue des Croix-Jarrots
22800 QUINTIN ✆ 02 96 79 64 81

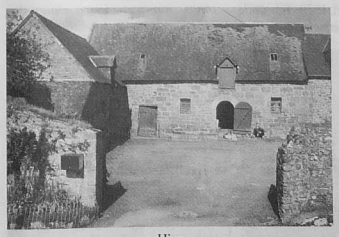

Hier

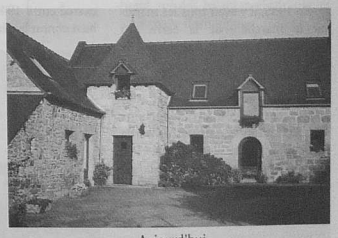

Aujourd'hui

Il est relativement aisé d'imaginer une toiture de chaume sur ces bâtiments pour ce début de siècle, coyotage de la toiture et chevronnières débordantes en pignon ouest évitant le retroussage du chaume par le vent), confortée par des baux ruraux anciens aident à cette rétrospective.
À noter que l'appareillage des pierres ressemble à celui de la chapelle Saint-Eutrope datée du XVIe siècle. « La Perche » figure déjà sur les premiers cadastres datés de 1700, et sur la carte « Cassini » de 1789.

Produit	Production	Prix moyen
Beurre	6 000 kg	2,00 F le kg
Lait	700 hectolitres	15 F l'hectolitre

☛ Production agricole en 1900

CÉRÉALES	Superficie en ha	Prod. totale (hectolitres)	Rendement/ha (hectolitres)
Froment	18	392	21
Méteil (mélange seigle et froment)	20	453	22
Seigle	10	226	22
Sarrasin	12	370	30
Avoine	29	1 150	39

AUTRES CULTURES	Superficie en ha	Prod. totale (quintaux)	Rendement/ha (quintaux)
Pommes de terre	8	800	100
Rutabagas	10	3 500	350
Trèfle	5	250	50
Prés naturels (foin)	25	750	30
Choux	2	560	280

ARBORICULTURE HORTICULTURE	Superficie en ha	Prod. totale (hectolitres)	Valeur (en francs)
Pommes à cidre	20	1 600	–
Jardins potagers maraîchers (vente)	8	–	1 000
cultures florales	2	–	200
Jardins potagers alimentation familiale	10	–	90

En 1935, il y avait tous les mardis sur le marché « de la carre aux vaches » dit « Cabot », une quinzaine de vaches, soixante à quatre-vingts veaux de boucherie, une dizaine de caisses à porcs (gèle?) avec des portées de 6 à 10 petits cochons sevrés et quelques cochons de corde (attachés comme des veaux). Par contre, les chevaux étaient vendus à la foire Saint-Martin (11 novembre de chaque année) sur l'emplacement des Grands Jardins.

Après la guerre 1939-1945, seul le marché du Cabot a perduré pendant une vingtaine d'années, les marchands s'approvisionnant de plus en plus en sillonnant la campagne.

C'est un métier que Pierre Salmon connaît bien pour l'avoir exercé entre 1946 et 1970. Il a donc bien connu la décroissance du milieu rural quintinais. Les contacts étaient souvent pris lors des marchés et il allait de ferme en ferme à vélo, ramenant souvent les bêtes achetées à pied, le vélo d'un côté la bête de l'autre.

Il a bien connu toutes les « petites boutiques (1) » du secteur de Quintin, de 2 à 3 vaches, souvent tenues par les épouses et qui tiraient le plus souvent leur revenu de la « vente du lait cru », en dépôt en ville ou vendu à la ferme. Les fermes plus importantes et qui pouvaient entretenir plus de 10 vaches se comptaient sur les doigts de la main. Certaines produisaient leur beurre et le vendaient en général sur le marché.

Vers les années 1960, la mécanisation de la traite et le ramassage laitier ont précipité le déclin de ces activités. La cessation d'activité d'agriculteurs et la mise en place de lotissements, grignotant les terres agricoles, ont fait le reste.

Paul JOUANNY.

(1) Petites boutiques : L'expression désignait des exploitations de faible importance (1 à 2 vaches, 1 cochon, avec un peu de terrain, voire pas du tout), les vaches tenues à la cordre allant paître le long des routes et chemins où sur les terrains communaux.

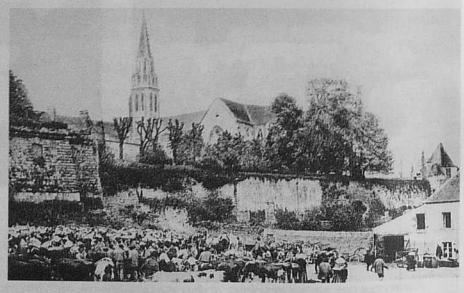

La Carre aux vaches dit « Cabot ».

ÉVOLUTION DU COMMERCE À QUINTIN AU COURS DU XXe SIÈCLE

QUAND ON PARLE de Quintin dans les guides touristiques ou autres ouvrages, on mentionne l'activité artisanale : tissage du lin, tannage des peaux ou travail du bois. Afin de donner une suite logique à toutes ces fabrications, il fallait transporter et vendre les différents produits. On peut donc en conclure que notre petite ville a eu depuis longtemps une vocation commerciale. En effet, les toiles dites « Quintin » étaient convoyées vers les ports de Nantes ou Saint-Malo pour être embarquées vers l'Espagne, par exemple, et même jusqu'en Amérique du Sud.

*

L'objectif de cet article concerne plutôt le commerce local destiné aux habitants au cours de ce siècle. Sur les mêmes emplacements bien des activités se sont succédé. Des façades ont été transformées. Des petits magasins ont été réunis pour n'en faire qu'un seul.

On peut constater de gros changements au cours de ces dernières années. Près de la moitié des communes en France ont perdu leurs commerces de proximité. Les départements les plus touchés par les fermetures d'épiceries et de boucheries se situent dans l'Ouest et dans le Massif Central. Le nombre de communes sans épicerie a été multiplié par plus de quatre en Bretagne entre 1979 et 1998 (étude de Solange Rattin – chiffres 1998).

La croissance économique est en pleine mutation. Nous vivons à l'époque de la révolution de l'informatique, de l'ouverture des marchés au monde entier et de la mise en œuvre de la monnaie unique en Europe.

Des mariages dans les groupes de la grande distribution bouleversent les données.

Dans les grandes villes, nous connaissons des hypermarchés qui présentent parfois cinquante caisses de front et plus. Personne ou presque pour donner conseils ou renseignements ! Le contact s'établit à la caisse par « Bonjour », suivi du crépitement du scanner qui déchiffre le code barres… « ne remplissez pas le chèque » ou… « faites votre code »… « Merci »… « au revoir » et suivant.

Dieu merci nos deux supermarchés sont à taille humaine et bien qu'utilisant le même procédé d'encaissement, les caissières ont souvent un mot aimable accompagné d'un sourire (voir tableau ci-dessous). Il en est de même dans la supérette, l'épicerie, les boulangeries, la boucherie et la charcuterie situées en centre ville – pour ne parler que de l'alimentaire.

Caractéristiques supermarchés	Stoc La Volozen Quintin	Champion La Villeneuve St-Brandan
SUPERFICIE	1200 m²	1600 m²
PERSONNEL	35	26
Nbre CAISSES	6	7

A Quintin, les commerces d'alimentation occupaient beaucoup de place. En plus des épiceries en gros et un demi-gros – Établissements Damar, Le Vexier, Mégret – le centre ville était bien pourvu en détaillants. Il en était de même rue du Vau de Gouet, place du Carouge, rue des Croix-Jarrots, rue du Gasset, rue Saint-Thurian où les petites boutiques de détail étaient très utiles pour le voisinage.

Autrefois, dans tous les commerces de détail, la balance jouait un très grand rôle, car beaucoup de marchandises étaient vendues en vrac. Il faut préciser que le contrôleur des « poids et mesures » passait tous les ans pour vérifier balances et bascules, les poids en laiton et les poids en fonte munis d'une semelle en plomb. Le commerçant se rendait à la mairie au jour fixé et, après vérification, le contrôleur marquait d'un coup de marteau sur un poinçon une lettre identifiant son passage. Cette lettre changeait tous les ans.

Aujourd'hui les pesées s'effectuent sur des balances électroniques à affichage numérique.

La publicité n'avait pas l'ampleur que nous connaissons actuellement. Elle se pratiquait par voie d'affiches, de quelques pignons de maisons peints pour vanter : une marque d'automobile, d'apéritif ou de chocolat. Il existait aussi des panneaux publicitaires fournis par des marques : voir la plaque Singer au n° 12 de la Petite-Rue. Des Images et des « buvards à conserver » étaient distribués aux enfants. Cela s'appelait « la réclame ».

Maintenant en plus des panneaux publicitaires envahissant villes et bords de routes, radio et télévision diffusent des messages répétitifs attirant l'attention des petits et des grands et distribuant une part de rêve.

Pour dynamiser le commerce local, l'Union des commerçants et artisans, comprenant cinquante-deux adhérents, organise des animations toute l'année : les soldes de fin janvier, le gala de mode « Quintin-Mode » début avril, la quinzaine commerciale de fin avril début mai, la braderie des commerçants et vide-grenier du 14 juillet dans les rues du centre ville, les vitrines à thème pour le Festival des Chanteurs de Rue début novembre et la dizaine commerciale de Noël.

*

Faisons maintenant une petite visite dans les différents magasins pour avoir un aperçu sur l'aspect du commerce tel qu'il se présentait voici quelques années.

– Chez les boulangers, on achetait couramment du gros pain. Son poids était variable, aussi un morceau appelé « la pesée » venait compenser les grammes qui manquaient : ladite pesée était souvent consommée par l'enfant commissionnaire sur le chemin du retour. Aujourd'hui sont en vente des pains fantaisie, de la viennoiserie, de la pâtisserie et de la confiserie.

– Si les viandes de boucherie sont toujours les mêmes, les présentations diffèrent. Les normes de sécurité actuelles sont une garantie grâce

aux labels de qualité et certificat d'origine.

– Les charcutiers proposent en plus des produits habituels des rayons « traiteur », des plats préparés où sont apparus pizzas, couscous, taboulé, nems, salades composées à base de riz, de maïs, de soja, etc. Tous ces professionnels sont équipés de grandes chambres froides.

– Les épiceries ont subi une grande transformation dans la présentation des articles. Ceux-ci sont conditionnés, stérilisés, pasteurisés et portent des dates de péremption. Autrefois, les cultivateurs-éleveurs livraient le lait en bidons de vingt litres, brut de traite. Il était servi à l'aide d'une mesure d'un litre ou d'un demi-litre dans le « pot à lait » du client. Au même rayon nous trouvions également des cailles, du lait caillé ou des fromages blancs tassés dans des moules en acier galvanisé, en forme de cœur. Les œufs étaient apportés en vrac dans un panier garni de paille. Le gruyère était râpé à la demande du client. Le poivre en grains était moulu sur place. Le gros sel, exposé dans une jarre en terre, était pesé, prélevé avec une « main de fer » et servi dans un sac en papier.

Le café, livré vert, était torréfié par le commerçant dans un appareil composé d'un cylindre ou d'une sphère métallique que le grilleur ou la grilleuse tournait lentement à l'aide d'une manivelle au-dessus d'un récipient métallique, garni de charbon de bois incandescent. On trouvait peu de fromages en Bretagne où le beurre avait droit de cité sur la table. Celui-ci arrivait en mottes, était coupé avec un fil d'acier, puis emballé dans du papier sulfurisé.

La vitrine de l'épicerie était garnie de grands bocaux de verre remplis de bonbons multicolores. Le sucre était livré en pain tronconique d'une dizaine de kilogrammes environ. Le commerçant le brisait en morceaux irréguliers à l'aide d'un marteau. En attendant, les clientes bavardaient des uns et des autres, ce qui a fait naître l'expression « casser du sucre sur le dos du voisin ». De nouveaux fruits sont apparus sur le marché : kiwis, mangues, litchis, etc. Puis, suite à des croisements d'espèces, comme les agrumes, nous avons connu les clémentines, tangarines,... et dans la famille pêche, prune, abricot sont arrivés brugnons, nectarines. En règle générale, les articles proposés étaient ou frais ou en conserve. Actuellement on dispose d'une classification de cinq gammes de produits : frais, conserves, surgelés, semi-conserves et denrées sous-vide.

– Si dans les crêperies, le choix était assez restreint entre les galettes nature, au beurre ou à l'œuf et les crêpes nature ou sucrées, aujourd'hui tout un choix de garnitures nous sont proposées avec des noms personnalisant chacune.

Quant à l'hôtellerie, elle était assurée par l'hôtel Grand-Maison, aujourd'hui disparu, situé au coin de la rue Belle-Etoile et la rue au Blé. Il recevait les voyageurs, ainsi que l'hôtel du Commerce et celui de Bretagne. Sur une ancienne carte postale, on peut lire cette enseigne de l'immeuble sis sept Grand ' Rue (anciennement R. Bonny) :

REMISE A L'ÉCURIE	A la descente des voyageurs Jouan vend à boire et à manger loge à pied et à cheval.	CAFÉ LIQUEUR CIDRE BOUCHÉ

Les restaurants connaissaient l'affluence surtout les jours de marché : place du Champ de Foire, près du marché aux bestiaux et en centre ville. Le menu : une soupe, un plat unique, un café, était courant. D'autres bistrots affichaient : « Ici on peut apporter son manger ». Certains établissements proposaient la « portion » : plat composé le plus souvent de viande de boeuf cuite avec des légumes variés, toujours servie le jour de la Foire Saint-Martin, en novembre, chaque année.

Aujourd'hui, un éventail de possibilités est offert selon le goût de chacun : depuis les restaurants fréquentés par les employés qui ne peuvent rentrer déjeuner chez eux le midi, jusqu'à la crêperie, la pizzeria ou la restauration gastronomique.

*

– Le droguiste pesait le mastic, les cristaux de soude. L'huile de lin, l'essence de térébenthine, l'alcool à brûler, l'alcali étaient vendus au détail. Le savon, livré en barres, était coupé en morceaux.

– Le quincaillier pesait pointes, clous et semences, pointes très fines et de petites tailles. Les ustensiles en tôle galvanisée ou en émail ont été remplacés par ceux en matière plastique.

– Le pharmacien préparait des potions en broyant certains produits dans un mortier, les tamisait, les diluait dans un liquide approprié. Il effectuait les pesées sur un trébuchet. Les lunettes, qu'il vendait selon leur numéro, ont été améliorées de façon considérable. Certaines portent des marques prestigieuses. Les lentilles de contact ont, depuis, fait leur apparition.

– Les libraires, marchands de journaux présentent aujourd'hui une avalanche de revues traitant tous les chapitres et des livres concernant toutes les disciplines.

– Dans les bureaux de tabac, les paquets ont changé d'aspect également. Avant, on pesait certains tabacs : à priser, à chiquer, dit « à carottes », (rouleau de feuilles de tabac débité en tranches). Les fumeurs allumaient les cigarettes avec des briquets à amadou ou des simples briquets à essence, plus pratiques pour la pipe. La Loterie nationale, apparue en 1933, était sans doute un des seuls jeux de hasard. Maintenant les lotos, jeux de cartes à gratter, bilto, millionnaire et autres font fureur. Depuis 1954, une intruse a fait son apparition : devinez ? C'est la vignette de Monsieur Ramadier que les automobilistes doivent acquitter tous les ans en novembre !

– Le marchand de bicyclettes vendait des vélos pour homme, à cadre horizontal, et pour femmes, à cadre dit en berceau. La roue arrière de ces derniers était garnie de filets de protection pour éviter que les robes de ces dames ne se prennent dans les rayons. Aujourd'hui, les

BEURRE
LE VIEUX BOURG
Produits laitiers et fermiers
s.a.r.l. CHOUPEAUX
Z.A. Chantepie
22150 Plœuc-sur-Lié
Tél. 02 96 42 13 64
Fax. 02 96 64 20 56

Bascule publique : pesage des sacs de blé devant la halle.

scooters, vélomoteurs et autres V.T.T. ont la vogue.

– Les marchands d'appareillage électrique ont réalisé un bond considérable. Nos parents achetaient du petit électro-ménager du genre : réchaud à spirale chauffante, une T.S.F. (cf. Quintinais de noël 1994) ; maintenant la tâche des ménagères est allégée grâce aux réfrigérateurs, lave-vaisselle, lave-linge, etc. Pour nos loisirs, transistors, téléviseurs, magnétoscopes, camescopes... encouragent les usagers à rester chez eux. Ah ! les soirées de retransmission de match de foot, c'est sacré !

– De tous temps, les vêtements et chaussures ont changé de forme et de teintes tous les ans pour « suivre la mode ». Mais de nouveaux composants sont apparus sur le marché avec les sous-produits du pétrole, matières plastiques, fibres et autres synthétiques,

– Si les fleuristes ornent leurs étalages avec les mêmes fleurs, les variétés de chacune d'elles ont été multipliées. Les compositions florales ont marqué un réel progrès. Des services, comme Interflora par exemple, sont une excellente innovation.

– La station-service était équipée d'une pompe à main. Quand le pompiste agissait sur le levier par un mouvement de va-et-vient, l'essence montait dans deux réservoirs en verre, situés à la partie supérieure de l'appareil distributeur en formant des bulles. Ceux-ci remplis, le liquide descendait par gravité dans le tuyau souple remplissant ainsi le réservoir du véhicule.

– Chez les horlogers, nous entendons moins les tic-tac des pendules et réveils qui meublaient leurs magasins depuis l'apparition des modèles à quartz silencieux, mus par des piles.

– Au siècle dernier, on les appelait les perruquiers ou les barbiers pour désigner les coiffeurs pour hommes qui exercent de nos jours. Rares sont les clients aujourd'hui, qui viennent se faire raser « au coupe-chou , les joues couvertes d'une épaisse mousse blanche. (1) La mode a une grande influence sur la profession. Nous avons connu la période des cheveux longs où les clients se faisaient plus rares. Depuis peu, nous voyons par mal de crânes rasés : effet « coupe du monde » de foot, peut-être ? Il arrive que certains demandent :

« Coiffez-moi comme tel acteur ou tel présentateur de la télé. » Finie la gomina, place aux gels.

Chez les dames, les modes varient également et suscitent une grande influence sur la clientèle : coquetterie oblige ! Si les produits sont identiques, depuis longtemps ils sont présentés différemment. Pour remplacer la brillantine, la laque est diffusée sur les cheveux par des vaporisateurs sous pression (bombes) pour maintenir la coiffure. Les appareils (pour indéfrisables : les séchoirs) et les accessoires (bigoudis) sont plus légers (2).

– De son côté le photographe a déposé au musée le gros appareil, aux cadres en bois avec plaques de verre, monté sur trépied, derrière lequel il se cachait sous un voile noir avant de faire sortir « le petit oiseau ». Les appareils à cellule incorporée ont révolutionné la profession, mettant aussi à la portée du public des possibilités de réussites en photos-couleurs de qualité y compris par des appareils dits « jetables ».

– Si tous ces commerces étaient représentés en nombre restreint, le record appartenait aux cafés-bistrots... Dans une précédente édition Yves Le Saux avançait le chiffre de 82 au début du siècle. Le nombre a régressé depuis ! Que servait-on dans ces bistrots ? - Du cidre à la pompe ou au bricot, dans des bolées blanches cerclées de rouge-orangé et agrémentées de filets de peinture noire ;

– du vin « Saint-Hubert 12° » dans des verres à pied haut ;

– des apéritifs, genre Picon ou Byrrh, par exemple, auxquels on ajoutait, selon le goût, de l'eau de Seltz, contenue sous pression dans des siphons de verre, dite « eau à ressort » ;

– du mique : café calva ;

– du café tenu au chaud dans le percolateur et servi dans des verres à pied bas ;

– du flipe : cidre et calva flambé ;

– ou du chamilla (hydromel).

Quand le client s'était livré à quelques abus, le lendemain, il se faisait servir un « rince-cochon », composé de sirop de citron et de vin blanc et une bonne nuit était souvent nécessaire pour remettre tout en ordre !

*

Ainsi se présentaient les différentes professions commerciales qui émaillaient notre ville au cours de l'époque appelée « de notre temps » par nos anciens.

Quel sera l'avenir du commerce à Quintin à l'aube du prochain millénaire ? Il est assez difficile de le prévoir, mais nous pouvons apprécier d'avoir à notre porte, tout un ensemble qui nous procure une qualité de vie que bien des visiteurs nous envient. Ne la gâchons pas, sachons la conserver !

Jean-Yves Rossignol
avec l'aimable participation de
M. Pierre Blais, M. et Mme Henri Bauvy

(1) Les salons étaient ouverts le dimanche matin.

(2) À noter une nouveauté dans la profession, des coiffeuses se rendent de plus en plus à domicile.

Auto-Ecole CAMPUS
2, rue de la Vallée
QUINTIN • 02 96 74 87 38
ST-BRIEUC • 02 96 33 05 56

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
C.T.A. PENAULT CHRISTOPHE
Rond Point Champion - 22800 QUINTIN
☎ 02 96 79 60 49

Christian
LE BOT
peinture - revêtements sols & murs
14, rue du Vau-de-Gouët
Quintin ✆ 02.96.74.92.20

LES COMMERCES PITTORESQUES À QUINTIN

Après avoir traité le commerce traditionnel, il est amusant de se remémorer d'autres formes qui méritent d'être rappelées. Nos anciens se souviennent de certaines dames surtout connues par leur surnom.

– La Quétoche, dans le bas de la Place 1830, était spécialisée dans la vente de pétards, farces et attrapes.

– La Guernadière, vendait de la morue salée sur la chaussée de l'étang, sous le viaduc du chemin de fer des Côtes-du-Nord.

– Pauline la Plume, tenait commerce de meubles d'occasion et brocante en tout genre, Square Chanoine Blanchet.

– Mademoiselle Le Meur avait une petite boutique à l'emplacement de la partie droite du magasin Collin chaussures Grand-Rue. Elle vendait des parapluies et surtout des chapeaux. Vêtue à la mode « début de siècle » : corsage noir plissé, longue jupe noire, plissée également, chaussée de bottines à boutons, ses cheveux blancs regroupés sur le sommet dans un chignon tenu par des peignes : elle avait une bonne tête Mademoiselle Le Meur avec des bajoues à la Jacques Faizant ! Elle portait un corset de cou. Un lorgnon pendu par une cordelette voisinait avec un collier de perles fines noires faisant au moins trois tours. Elle s'éclairait à la lampe pigeon et cuisinait dans son foyer sa cheminée.

– Plus près de nous, Pauline Marpaux vendait dans la rue du Four (rue Émile Nau à gauche en descendant) des bonbons, des rouleaux de réglisse avec un bonbon-perle de couleur au centre, des sucettes, des cacahuètes non décortiquées, mais l'étalage était surtout garni de grands cornets « surprises !' qui faisaient la joie des enfants.

– Le mardi, jour de marché, un personnage débarquait de Saint-Brieuc par le car. Coiffé d'une casquette à visière de cuir, sacoche en bandoulière, il portait devant lui une planchette retenue par une cordelette passée autour du cou, sur laquelle étaient pincés des billets de la Loterie nationale. Parcourant les rues et s'arrêtant devant les magasins et les comptoirs du marché, il lançait son slogan : « Je suis la Chance qui passe ! ... Ne laissez pas passer la chance.... la Chance qui passe !...

Sur l'avis de son décès récent, était inscrit M. X dit « la chance qui passe ». Louis Guilloux le cite dans son livre « Coco perdu ».

– Madame Le Coarer, dite « la petite Louise », en plus des fruits et légumes qu'elle présentait sur sa charrette des quatre saisons, le mardi, et dans sa maison, du Vau de Gouet, les autres jours, elle vendait des guénots (pron. guenao) avec son mari Charles ! De plus, les jours de mariage, elle se postait près des mairies et des églises, parfois assez loin de Quintin, pour vendre des décorations dont les invités ornaient leurs belles tenues de cérémonie : fleurs en papier, articles clinquants de toutes sortes. Le jour du conseil de révision (1), elle stationnait devant les mairies et proposait aux conscrits des rubans et cocardes tricolores, des cartes « Bon pour le service » – « Bon pour les filles » à épingler sur les vestons. Le jour de la Toussaint, le couple vendait des châtaignes grillées sur un brasero à proximité du cimetière.

– Eugène Ravaux, alias Polydor, prenait place les jours de marché sur le trottoir, rue Belle Étoile (emplacement de la Maison de la Presse). Coiffé d'un chapeau noir cabossé, le regard malicieux derrière de petites lunettes à monture d'acier rafistolées, il confectionnait des plaques d'identité pour bicyclettes, charrettes et chars à bancs. Utilisant un porte-plumes à plume Sergent-Major, il

écrivait à la peinture noire nom et adresse du client sur une plaquette de zinc. Le texte mis en place il trempait le tout dans un récipient contenant de l'acide chlorhydrique. Ce dernier décapait le métal non couvert et cuisait la peinture. La réaction provoquait une fumée âcre qui piquait les yeux. Les caractères apparaissaient ainsi en relief. Un trempage dans l'eau, un coup de chiffon et la plaque était prête à livrer. Pendant le temps de l'opération, l'artiste tenait à haute voix un discours animé d'une philosophie qui lui était propre. Néanmoins, il possédait une certaine culture et attirait ainsi les badauds.

Toutes ces formes originales de petits métiers et commerces aujourd'hui disparus étaient sans doute peu lucratifs (gagne-petit), mais laissent-bons souvenirs à ceux qui les ont connus.

Jean-Yves Rossignol

(1) Jusque dans la décennie 1960/1970, les jeunes gens appelés à faire leur service militaire étaient convoqués à la Mairie du chef lieu de canton où ils se présentaient dans le plus « simple appareil » devant un jury présidé par un médecin militaire de haut rang, d'autres médecins et des maires des communes du canton. Ils étaient déclarés « bon pour le service » ou « ajourné ».

SITUATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS ARTISANALES COMMERCIALES ET SERVICES À QUINTIN (CENTRE VILLE, FIN 1999).

Abattoir	1	Librairie-papeterie	1
Alimentation générale	2	Maître verrier	1
Architecte	2	Marbrerie	1
Assurance	3	Menuiserie	1
Auto-École	3	Mercerie-couture	1
Banque	4	Meubles	1
Bar	6	Notaire	1
Bar - Restaurant	2	Optique	2
Bar - Tabac	3	Pizzeria	1
Blanchisserie	1	Pharmacie	3
Boucherie	1	Peinture-entreprise	1
Bureau Étude Batiment	1	Photographe	1
Boulangerie - Pâtisserie	2	Plomberie-chauffage	2
Cadeaux - Ménager	1	Presse-journaux-tabac	1
Caisse d'épargne	2	Pressing	2
Charcutier-traiteur	1	Prêt-à-porter	2
Chaussures	3	Prêt-à-porter lingerie	2
Coiffure hommes	2	Prêt-à-porter Laine	1
Coiffure Mixte	4	Supermarché	1
Cordonnerie	1	Télé-Hi Fi-Ménager	1
Crêperie-Bar-Restaurant	1	Terrassements	1
Cycles-ménager	1	Tissus Couture	1
Déménagement	1	Boissons - Vins	1
Dépôt-vente-vêtements	1		
Droguerie bazar	1		
Électricité générale	1		
Fleuriste	1	PROFESSIONS - SANTÉ	
Fourniture agricole	1	Ambulance - taxi - funérarium	1
Galerie d'art	1	Dentistes (trois cabinets)	6
Garage	1	Infirmeries (trois cabinets)	5
Géomètre expert	1	Masseur-Kiné (deux cabinets)	4
Horlogerie-bijouterie	2	Médecin (deux cabinets)	7
Hôtel-Bar-Restaurant	2	Ophtalmologiste	1
Imprimerie	2	Orthophoniste (deux cabinets)	2
Informatique conseil	1	Pédicure (trois cabinets)	3
Institut de beauté	1	Psychologue	1
Jouet-pêche-carburant	1	Vétérinaire (un cabinet)	2

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR FRANÇOISE GUILLOU, PRÉSIDENTE U.D.C.

AMBULANCES QUINTINAISES
BONNY - PAILLARDON
• Taxis Quintinais
• Pompes funèbres Quintinaises
• Maison funéraire de la Villeneuve
4, rue de la Vallée - 22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 99 65 - Fax. 02 96 74 00 93

LE MEN
NUTRITION ANIMALE
B.P. 134 - 22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 80 75

La Villeneuve
22800 ST-BRANDAN
Champion
Tél. 02 96 74 00 13 - Fax. 02 96 74 08 43
Difficile de battre un Champion.

QUELLE PÉRENNITÉ POUR LE BÂTI DU XXe SIÈCLE

Quels seront à Quintin les bâtiments remarquables, construits au cours des cent dernières années, susceptibles de témoigner encore dans plusieurs siècles du génie des bâtisseurs de ce XXe siècle finissant, tel est le but de ce très modeste essai.

Les immeubles quels qu'ils soient doivent résister à au moins deux épreuves. Celle du temps qui est lente certes, mais inexorable et celle des hommes qui est au moins aussi redoutable et parfois même beaucoup plus brutale et aussi hélas parfois définitive.

Pour être à l'épreuve du temps, un bâtiment doit être solide, construit avec des matériaux de qualité, utilisés selon les règles de l'art, par des professionnels compétents : architectes et représentants des métiers du bâtiment.

Pour être à l'épreuve des hommes, un bâtiment doit présenter un aspect historique (exemple à Quintin le vieux château du XVIIe siècle). Encore faut-il qu'existent des lois et règlements pour empêcher toute mise à mal, et aussi la volonté politique de respecter ce type d'immeuble.

Pour résister à l'épreuve des hommes, il faut aussi qu'un immeuble présente des possibilités de transformations internes, d'adaptation à l'évolution des mœurs et/ou des modes de vie. Dans ces conditions, il sera possible de le réutiliser après aménagements et modernisation (l'exemple quintinais le plus remarquable est le couvent des ursulines rénové en 1997).

Ils sont nés au XXe siècle

Voici, dans la chronologie des dates de leur construction respective, les principales réalisations architecturales quintinaises de 1900 à 1999 inclus.

Certaines ont déjà presque un siècle d'existence ainsi l'abattoir qui vient d'être réaménagé, modernisé une fois de plus, mis aux normes réglementaires de cette fin de siècle, en 1996.

Hier

Aujourd'hui

Si l'emplacement est la même, l'immeuble a bien changé !

Le bâtiment des haras de Quintin (construit en 1910) a, par suite de la mise en place de l'insémination artificielle des juments à partir des années 1970, perdu sa vocation d'accueil saisonnier de trois familles de palfreniers venant des Haras de Lamballe avec une dizaine d'étalons. La partie écurie de cet ensemble présente un intérêt historique. Cependant il se pourrait qu'à terme ces bâtiments changent de destination, voire soient totalement transformés. La destination première « haras » pourrait alors être rapidement oubliée.

S'agissant maintenant de l'ancien Petit séminaire construit en 1934-1936, il est incontestable que nous sommes là en présence d'un immeuble qui fera date et passera c'est évident à la postérité. Tout en effet est réuni. L'immeuble est imposant, architecturalement équilibré et réussi. Ce bel ensemble peut être adapté, intérieurement transformé. Le bâtiment à une histoire déjà très riche qui continue de s'écrire au fil des ans.

Dernière construction remarquable d'avant-guerre le Dispensaire d'Hygiène sociale bâti en 1938 et qui assure depuis lors, l'hébergement des services médico-sociaux de Quintin et du Pays de Quintin. L'immeuble est construit majoritairement en moëllons et témoigne bien du style de construction de l'époque. Son cachet est réhaussé par la présence en façade d'une mosaïque représentant le blason de la ville de Quintin et l'inscription de sa destination initiale.

Ce bâtiment qui comprenait, outre les pièces fonctionnelles, un logement familial, ne serait sans doute plus agencé de cette manière eu égard notamment à l'accès aux personnes à mobilité réduite. Cependant, tel qu'il est, cet immeuble remplit son office et ses accès pour-

raient sans doute être améliorés facilement, pour répondre aux exigences de la réglementation actuelle.

De grands changements architecturaux

La Seconde Guerre mondiale achevée, la reconstruction et/ou la modernisation du Pays auront, y compris à Quintin, des incidences directes sur l'architecture et sur les modes de construction.

L'un des premiers exemples à Quintin de cette nouvelle manière de construire fut la réalisation du Cours Complémentaire (1953) devenu aujourd'hui l'école primaire publique. Cette « grande barre » abrite à la fois des salles de classe et des logements pour les enseignants et leurs familles. Si les pièces sont vastes et bien éclairées, la recherche architecturale est plutôt sommaire. Mais il est vrai qu'à l'époque l'on devait faire vite et si possible peu cher, d'où l'importance du béton et des parpaings, même si l'on trouve cependant des parements en granit et une toiture de type classique. Il faut noter que ce bâtiment se prête malgré tout assez bien aux modernisations successives qui ont dû lui être appliquées.

Les logements HLM Saint-Yves (1954) témoignent également de cette époque des années 50, et répondaient aux exigences de la fonctionnalité du moment, notamment en matière de confort (évier, WC, salle d'eau) et de distribution (deux logements par palier).

Ces bâtiments résistent bien à l'épreuve du temps et ils ont pu récemment être modernisés (cuisine, salle d'eau, chauffage individuel au gaz naturel).

C'est en 1959 que fut construite à Quintin la chapelle du Petit séminaire. Cette bâtisse témoigne du souci de l'architecte de faire à la fois des lignes futuristes mais en rappelant par ses murs en pierres la construction traditionnelle de l'immeuble principal. À l'intérieur l'on

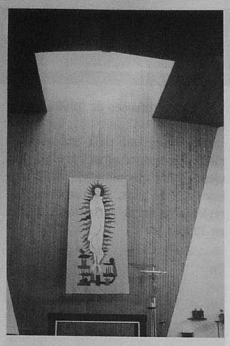

Symbolisme du trait d'union entre la terre et le ciel.

est saisi par « l'appel » vers le clocher des boiseries qui entourent l'autel.

Les années soixante

Il faudra en fait attendre la fin de cette décennie, 1969 notamment, pour voir s'achever un certain nombre de constructions HLM mais aussi d'établissements d'enseignement.

Il s'agit des HLM dits « de la Berliche et de la Tannerie », grandes barres aux toits classiques, établies sur quatre niveaux. Il est à noter que l'Office HLM des Côtes d'Armor vient de procéder à leur mise aux normes à l'instar des HLM Saint-Yves.

L'année 1965, Quintin voyait l'avènement de la construction du CET, devenu depuis le Lycée professionnel Jean-Monnet, avec notamment le bâtiment internat et les appartements pour les enseignants et leurs familles (ce bâtiment est en cours de rénovation).

De construction révolutionnaire à l'époque, ce fut à Quintin la première apparition de toits plats en terrasse. La construction du collège public Le Volozen fit sortir de terre deux blocs principaux destinés aux salles de classe et aussi à un internat, et des bâtiments annexes destinés aux services administratifs, à la restauration, et aux logements des familles. Après quelques déboires dus aux infiltrations d'eau provenant des toits, la qualité des nouveaux matériaux d'étanchéité aidant, ces problèmes sont très bien maîtrisés aujourd'hui. Dans toutes les réalisation citées, le béton est roi ; quarante années se sont écoulées et les bâtiments ont pu être transformés, adaptés aux exigences de l'époque actuelle.

Toujours en 1969, création à Quintin d'une première salle omnisports devenue depuis salle Guy-Bazin. Cette construction apporta une innovation, l'emploi pour la première fois à Quintin d'une charpente en lamellé-collé. Cette vaste salle présente deux faiblesses : elle est très sonore et, en outre, le sol est sensible aux changements atmosphériques (gel suivi de redoux) provoquant une importante condensation. Quoi qu'il en soit, elle a rendu et rendra encore des services appréciables aux établissements d'éducation et aux sportifs.

VISION PLUS
CENTROPTIC
7, place du Martray - 22800 QUINTIN
Tél. 02.96.74.85.91
Votre Opticien Vision Plus s'engage sur :
* Conditions disponibles dans votre magasin Vision Plus
• Garantie Casse*
• Garantie Adaptation*
• Garantie Entretien*
• Le règlement sur 3 mois

Les années soixante-dix

L'année 1970 voit Quintin inaugurer un remarquable complexe Salle des fêtes-MJC. Cet ensemble, qui propose sans conteste la plus belle salle de danse des Côtes d'Armor, abrite la Maison pour tous (MJC), laquelle a également une salle de spectacle et plusieurs espaces spécialisés. Cette très belle réalisation non seulement vieillit bien, mais offre des possibilités d'adaptation et de mises aux normes : cuisines en 1997, toilettes en 1998...

Il est incontestable que ce bel immeuble, dont le gros-œuvre essentiellement en béton mais aussi habillé de granit, fera date dans les constructions quintinaises.

En 1974, nos gendarmes peuvent enfin quitter leur ancienne et très vétuste caserne de la rue Général-Leclerc et venir occuper un ensemble tout neuf comprenant les logements des familles, sept pavillons accolés construits par l'Office HLM et un bâtiment administratif construit par le Syndicat intercommunal pour la gendarmerie. Il convient de souligner ici que ces constructions ont dû être adaptées, rénovées, remises aux normes. Si l'isolation a été possible dans le bâtiment administratif qui a aussi été agrandi par la création de deux bureaux au grenier (1997), le problème d'isolation phonique reste posé pour les pavillons familiaux.

C'est en 1975 qu'est construite, au bout de la rue des Quatorze-Portes, la résidence Le Pavillon (foyer-logement). Cet immeuble de 56 studios est construit en béton et à toit plat. Il est à noter qu'il se prête bien aux transformations et aménagements qui interviennent périodiquement. En outre, il a pu être agrandi de 12 studios supplémentaires en 1994.

L'année 1976 a vu l'achèvement de la construction de la nouvelle école maternelle publique et des blocs HLM des Noës. En ce qui concerne l'école, il est à noter que pour avoir voulu réaliser une toiture futuriste, mélange de classique et de terrasses reliées par un système compliqué de cheneaux, le concepteur a oublié que le climat breton est assez humide malgré tout. Le résultat est que les parties terrasse ont dû être remaniées en 1996 en créant notamment les pentes nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales.

Concernant les HLM des Noës, ces constructions font apparaître un abandon des « barres traditionnelles » des logements collectifs au bénéfice de ces blocs qui permettent de créer des espaces intérieurs (cours) plus conviviaux. Il est à noter que ces immeubles viennent eux aussi de bénéficier des modernisations diligentées par l'Office HLM.

Les années quatre-vingt

C'est en 1982 que le pavillon Saint-Jean de l'hôpital de Quintin a été construit, moderne, fonctionnel, bien éclairé par de grandes baies, desservi par des ascenseurs. Cet immeuble a bénéficié des meilleures techniques de construction de l'époque. En outre, ce bâtiment fait pour la première fois à Quintin la part belle à ce qu'il est convenu d'appeler la « menuiserie aluminium ».

L'autre grande réalisation de l'année 1982 est la salle omnisport du Vau de Gouët, moins sonore que la salle Guy-Bazin, elle le doit pour partie au revêtement particulier qui recouvre le sol et au voile sous sa voûte. Il est à noter que la construction des vestiaires, douches et toilettes au rez-de-chaussée a permis de réaliser un étage pour la pratique de la gymnastique au sol et aux agrés.

Les années quatre-vingt-dix

Au cours de la dernière décennie du siècle, les deux constructions neuves les plus marquantes auront été le Pavillon Danard à l'hôpital et

Nous veillons 24 h /24
de l'eau
à tout moment
LYONNAISE DES EAUX
Centre Régional Bretagne - Z.I. Grâces
22200 GUINGAMP - Tél. 02.96.40.64.00

Le château d'eau de Cardinx tel qu'il apparaît dans le paysage.

l'Espace municipal de sports d'adresse près de la Salle des fêtes.

Le Pavillon Danard s'est astucieusement inscrit dans un terrain en pente. Construit essentiellement en béton, il présente outre ses lignes courbes de façade, un toit en terrasse végétalisé. Par sa construction même il pourrait à court terme se prêter à un agrandissement (mise en place d'un étage supplémentaire) dont l'étude est actuellement en cours.

L'Espace municipal de sports d'adresse a fait l'objet, de la part du maître d'œuvre, de traitements particuliers en raison d'une part de la proximité de la Salle des fêtes (rappel des grandes lignes de celle-ci), de l'intégration dans le site, de la covisibilité avec le menhir des Côtes et des possibilités d'adaptation futures avec la création des bâtiments d'accueil du camping – après agrandissement de celui-ci – et d'autre part de la capacité de pratiquer de différents sports d'adresse.

Les ouvrages d'art

Le premier à citer ici est bien sûr la rampe « pont passerelle » du chemin de fer à voie étroite qui, en 1906, partant au droit du vieux château, permettait au train de monter selon un pourcentage acceptable, à La Villeneuve. Construit selon la technique Harel de la Noë, il n'a pas survécu (heureusement, il était au niveau du premier étage des maisons de Cure-Bourse...) au démantèlement de la ligne en 1938.

Le second ouvrage d'art à mentionner est la construction (1922) du pont du Vau de Gouët (après la démolition de l'ancien). Celui-ci avait l'inconvénient de ne pas permettre le croisement de deux véhicules à pétrole.

Le troisième ouvrage d'art est établi sur le territoire de Saint-Brandan, sur la hauteur de Cardrix. Construit en 1976, le château d'eau se dresse comme un immense « cierge » dans l'écrin de verdure de Quintin. Certes, chacun comprend bien son utilité, mais chacun sait aussi que des réservoirs au ras du sol sont désormais préférés à ces constructions disgrâcieuses. La mise en peinture récente (1997) de couleur gris-bleu le fait parfois s'estomper sur le ciel, atténuant ainsi cet effet désagréable à l'œil. A contrario, il convient de rappeler que le château d'eau de Cardrix, outre sa fonction originelle, sert de support à de nombreuses antennes (relais de télévision, téléphonie portable et de sécurité...).

En écrivant cet article, j'ai indiqué qu'à mon avis, pour quelques-unes de ces constructions, elles survivront longtemps et témoigneront de la maîtrise d'œuvre de ce XXe siècle. Pour les autres, je ne risquerai aucun pronostic, mais vous inviterai, ami lecteur, à les regarder, à les redécouvrir, afin de vous faire vous-même une opinion quant à l'aptitude, à la pérennité de celles-ci.

Claude Morin

Fruit d'un jumelage original entre la commune de Quintin et le lycée professionnel Jean-Monnet, la fontaine du square de la Vallée témoignera de l'art monumental de cette fin de siècle.

Hier

Aujourd'hui

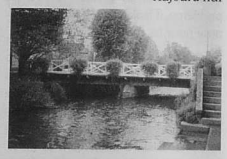

Des « volumes » et des « lignes forces » très fin de XXe siècle.

COMMERCE DE GROS À QUINTIN AU XXe SIÈCLE

I – Maison Mégret

En 1960...

J.M. : « Mmm ! ça sent bon le café. D'où cela vient-il ? »

J.Y. : « D'en face. On torréfie à la Maison Mégret. »

J.M. : « D'en face ? Mais... c'est une quincaillerie ! »

J.Y. : « Cela n'a pas toujours été. Je vais te raconter. »

En 1857, Louis Nau et sa femme, née Angèle Simon, créèrent une épicerie, rue Belle-Étoile. Par la suite, Angèle Nau ouvrit une succursale dans la Grand'Rue sous le nom de « Épicerie Centrale ».

Elle se situait à l'emplacement actuel des trois maisons Morvan, Nourri (XVIe siècle), Caisse d'Épargne Écureuil (31-33-35 Grand'Rue).

Ce commerce de gros, 1/2 gros et détail revint à l'une de ses six filles, Marie. Celle-ci épousa Jean-Marie Mégret. L'ancienne « Maison Veuve Louis Nau » prit alors le nom de « Mégret-Nau Épicerie-Vins Spiritueux en gros. »

En se référant aux en-têtes des factures de l'époque, nous savons que les détaillants pouvaient s'y fournir en articles très variés. À vous de juger : brosses, confiserie, biscuits, conserves, eaux-de-vie, liqueurs, grand assortiment de café, pétrole, essence, automobiline !

*
* *

Les années passant, Jean-Marie Mégret fut secondé par ses fils Victor et Louis, puis Alfred. Ce dernier, marié en 1921 à Germaine Bécam, reprit définitivement le commerce en 1923, mais avec seulement l'épicerie en gros, sans les boissons. Lorsqu'on lui demandait ce qu'il vendait, Alfred Mégret avait l'habitude de répondre :

« Des balais, des balayettes... Des savons, des savonnettes... »

Mais en réalité s'y trouvaient beaucoup d'autres produits d'entretien ou d'alimentation remisés dans divers magasins : au papier, aux pâtes... ou dans les greniers : aux balais, au café...

C'est ainsi qu'en droguerie, outre les savons et les balais, les détaillants pouvaient s'approvisionner en bougies et autres articles d'éclairage, salpêtre et cirage, pointes et clous, articles de blanchissage, parfumerie et brosserie, papier d'emballage, pétrole et alcool à brûler. Ce dernier, livré en bidons, était détaillé sur place.

Les produits alimentaires n'étaient pas moins nombreux. Le sucre arrivait en paquets de 5 kg (5 x 1 kg), tandis que le sel était en vrac, en sacs de 50 kg. L'huile était en litres ; par contre le vinaigre se présentait en fût qu'il fallait débiter en bouteilles d'un litre. Pour la petite histoire, sachez qu'une fois le débit fut plus important que voulu et le fût se vida dans la rue des Douves ! Quelle main enfantine avait ouvert le robinet de la barrique ? Devinez !

Comme maintenant, les pâtes, le cacao, les gâteaux secs étaient en boîtes de carton ou de fer blanc, le chocolat en tablettes. Mais les bonbons, en vrac, étaient ensachés sur place. Quant aux confitures, elles étaient en seaux de 6 kg et vendues telles quelles aux détaillants qui, avec une louche, les servaient en pots. Les épiciers locaux pouvaient aussi se procurer : conserves de légumes et de poissons, moutarde, poivre et autres épices, bouillons « Kub », riz...

Quant au café, il demandait beaucoup de manutention. Madame Warin née Mégret se souvient que souvent, après les vêpres, la promenade dominicale amenait la famille aux abords de la gare pour voir si des livraisons étaient arrivées. Dans l'affirmative, dès le lendemain, tout était déchargé et acheminé Grand'Rue.

Grilloir à café.

Plusieurs variétés étaient reçues : Saint-Marc, Cameroun, Caracoli et d'autres encore. Le mélange était fait par Alfred Mégret, à raison de 15 kg d'une sorte et de 1 kg de 5 autres pour obtenir 20 kg.

Ce café, arrivé vert, était grillé dans le torréfacteur (dans la cour), puis passé dans l'étouffoir (sorte de trémie) avant d'être ensaché et pesé (sacs de 250 g). La qualité était différente selon la couleur du sac : jaune, vert ou rouge. Il était vendu sous les marques « Ouest », « Mégret », puis « Mégret-Warin ». Toutes ces marchandises arrivaient par la gare.

*
* *

« L'Épicerie Centrale » avait une bonne trentaine de clients sur Quintin. Ceux-ci (ou plutôt celles-ci) tenaient – soit une épicerie, comme Mmes et Mlles Cavalan, Huet, Monjarret, Le Gal,

Crédit Mutuel de Bretagne
La banque à qui parler
2 bis, Grande Rue
22800 QUINTIN - Tél. 02 96 79 67 67

– soit un restaurant : Mme Le Gall,

– soit un café ayant un rayon épicerie, comme Mlle Chauvé, Mme Theffo... Mais beaucoup de détaillants se fournissant à la Maison Mégret étaient des alentours, et même de très loin parfois !

À partir de 1923, Alfred Mégret fit de la représentation dans tout le « pays breton », mais aussi jusqu'à Guingamp ou Saint-Brieuc. Et cela avec une pétrolette. C'est lui qui prenait les commandes. Celles-ci étaient livrées jusqu'en 1933 environ, en voiture à cheval (ce dernier s'appelait « Paulette »), menée par Jean Le Provost pour les petites tournées et en camion, conduit par François Leroux, pour les grandes distances. Pendant la guerre, les livraisons furent assurées par deux chauffeurs avec un camion au gazogène.

Tandis qu'Alfred Mégret, prenait la route, sa femme tenait le gros livre de la comptabilité. Les commandes, relevées sur le livre dans le magasin, étaient facturées par Jeanne Lucas, et par la suite par Germaine Golhen, puis par Jean-Claude Choupeaux. Elles étaient préparées par Jeannette Lucas et, après son départ, par Monique Warin et Michel Petit. Les livraisons étaient assurées par les deux frères, Roger et Denis Lucas qui ont succédé à Jean Le Provost et François Leroux. Puis ce fut le tour de Louis et Émile Golhen. Tanguy de Rochebouët était alors représentant.

Le café était torréfié, chaque quinzaine environ, par Arsène Le Bellec. Ce jour-là, il ne pouvait se soustraire à son travail et devait rester près du torréfacteur, installé dans la cour, en face de la pompe. Alors l'une de ces dames lui préparait et lui apportait son repas. En dehors

L'Epicerie Centrale entre les deux guerres.

de la torréfaction, Arsène Le Bellec tirait le vinaigre, l'alcool à brûler et faisait de la manutention.

Alors qu'au début, la mise en sac et le pesage du café étaient manuels, dès l'année 1954 une peseuse entra en fonction, ce qui permit d'ensacher 250 paquets à l'heure ! On n'arrête pas le progrès !

*
* *

C'est en 1960 que « l'Épicerie Centrale » fut vendue à Ambroise Chatelain. Mais dans la cour, derrière la quincaillerie, Georges Le Goff grillait toujours du café que Monique Warin ensachait. Et, tant qu'il le put, Alfred Mégret, en 2 CV, emportait les paquets qu'il vendait directement aux commerçants d'alentour.

Et jusque vers les années 70, de savoureuses odeurs de café se répandirent dans la Grand'Rue. Beaucoup d'entre nous s'en souviennent.

*
* *

Propos recueillis par Jeanne-Marie Rossignol auprès de Mme Jeanne Lucas, Mme Jeannette Lucas et Mme Monique Warin.

II – Maison Chatelain

Toujours en 1960...

J.-M. : « Mmm... Cela sent encore le bon café grillé !

Dis-moi, en face, c'est une nouvelle quincaillerie ?

J.-Y. : « Non. Elle fut détachée de la Maison Chatelain.

En voici l'historique. »

Démobilisé en 1919, Ambroise Chatelain père fut embauché comme vendeur à la Maison Thierry – à l'emplacement actuel du magasin « Lucile » (1) – où se pratiquait le commerce de quincaillerie et de mercerie au détail.

C'est vers 1922 qu'il prit la suite avec sa femme (née Jeanne Nau). Mme Chatelain tenait la caisse. Mais quelle caisse ! une superbe enregistreuse en laiton brillant aux touches en relief dont le mouvement de la manivelle déclenchait un « ding » sonore tout en ouvrant le tiroir-caisse. Les jours de marché et de foire, Mme Chatelain était aidée par Marie Besnier. Monsieur Chatelain, quant à lui, était secondé à la quincaillerie par Théophile Guillot, plus connu sous le pseudonyme de Théo de « Mon idée » – du nom donné à sa maison.

*
* *

En 1926, la maison fut reprise en partie par Ambroise Chatelain fils. Tandis que ses parents continuaient le détail, il lança l'affaire en gros. Le stockage et le bureau furent d'abord installés au premier étage. Le deuxième était réservé à l'habitation avant d'élire domicile rue Saint-Thurian, vers 1934. Au milieu de la cour trônait un superbe palmier, abattu depuis.

Dès lors, à la quincaillerie et à la mercerie, s'ajoutèrent la bonneterie, la papeterie (cahiers d'écolier, encres et plumes « sergent-major », papiers d'emballage « kraft » et sulfurisé pour le beurre, cartes de vœux, fêtes et anniversaires, etc.), la parfumerie, la coutellerie (marque déposée « mordur »), la droguerie (vous souvenez-vous des « ferrax » sur carte remplaçant, pendant la guerre, les clous à sabots ?) et la laine (marque déposée « Maryvonne »). Celle-ci, suivant la qualité se nommait : Trégorroise, Paimpolaise, Guingampaise ou Callacoise.

À l'époque, les commerçants des bourgs environnants n'étaient pas

Au premier plan, à droite, le magasin Chatelain.

motorisés. Il fallut alors des voyageurs pour leur présenter les produits de la maison et pour prendre les commandes. Ce rôle fut tenu par Ambroise Chatelain lui-même, puis beaucoup plus tard par son fils, Yvon, mais pendant fort longtemps par François Briand. Celui-ci commença ses tournées en 1934 à bord d'une « Mathis ». Pendant la guerre, il les faisait à bicyclette avec une marmotte (2) sur le porte-bagage avant et une autre derrière, maintenues par de grosses sangles de cuir. Comme dit sa fille : « C'est à peine si on voyait l'p'tit bonhomme ! ». Après la guerre, dans une fourgonnette « Juvaquatre », il partait soit pour la journée, soit pour deux ou trois jours. Dans ce cas, il envoyait par la poste les commandes qui arrivaient dès le lendemain à Quintin. Vers 1955-1956, François Briand fut remplacé par M. Le Cornec qui voyagea ensuite pour M. Yvon, ainsi que MM. Jarnoux et Guével.

Dès 1935-1936, furent créés les ateliers de bobinage et de tricotage. Le premier se trouvait rue Notre-Dame avec Rosalie Leroux. La laine arrivait en grands écheveaux, transformés dans la machine à bobiner, en grosses bobines. Celles-ci, installées sur la pelotonneuse, sortaient en pelotes de 50 g, mises en sachets de 1 kg. Il fallait sans cesse veiller à ce que les écheveaux ne s'emmêlent pas. Par la suite, cet atelier fut transféré en bas de la rue Saint-Thurian (où se trouvent maintenant les cabinets d'ophtalmologiste, d'orthoptiste, de masseurs et de pédicure). Il fonctionna jusqu'en 1954.

Tandis qu'au rez-de-chaussée du magasin de la Grand'rue se poursuivait la vente au détail de la quincaillerie et de la mercerie, l'atelier de tricotage fut installé au premier étage. Les employées disposaient de quatre machines à tricoter pour fabriquer - sous la marque déposée « Père Noël » - bas de laine pour femmes, chaussettes pour enfants, mi-bas et mi-chaussettes pour hommes. Ces dernières arrivaient à mi-mollets et tenaient grâce aux

CHÂTEAU DE QUINTIN
Visite guidée du château
Exposition 2000 :
Deux siècles de porcelaines (+ 700 pièces)
Restaurant ouvert toute l'année, sur commande
Tél. 02 96 74 94 79 • Fax. 02 96 74 98 64

Séri-Publi
InterSignal
Signalétique urbaine - Cartographie
Patrimoine architectural - Patrimoine naturel
Lave émaillée - Verrémaillée
Aluminium anodisé
Publicité - Sérigraphie
RN 12 • 22120 POMMERET
Tél. 02 96 34 33 06
Fax. 02 96 34 22 85

NOUVEAU À QUINTIN
Gravures sous 24 heures
Gravures de photo
Bijouterie François POISSON
22 Grande Rue - QUINTIN - Téléphone : 02 96 74 94 18

« supports-chaussettes ! » Il fallait travailler vite et habilement, car les tricoteuses étaient payées à la pièce ! L'une d'elles les appariait avec un fil en haut de la tige, au talon et à la pointe. Dans cet atelier se trouvait aussi une grosse machine, la « chaffouse » (du nom de son constructeur) où ces dames travaillaient debout pour confectionner les combinaisons de laine et quelques pull-overs. Plus tard, avec l'arrivée sur le marché de l'interlock et de l'indémaillable, en coton ou en rayonne, fut inaugurée une superbe machine circulaire. La finition de ces combinaisons était assurée, au crochet, par Rosalie Leroux.

Dans cet atelier, travaillèrent plus ou moins longtemps, Mmes et Mlles Marie Sagorin, Lucienne André puis sa sœur Georgette, Henriette Mahé, les deux sœurs Anne et Jeanne Guéguan, Marie-Angèle Le Guével, Marie-Thérèse Cuzon et sa belle-sœur Jeannette, Marguerite Bertho, Lucienne Lefèvre et bien d'autres encore peut-être. Cet atelier fut, lui aussi, de la Grand'Rue, transféré au 1er étage de la rue Saint-Thurian.

Vers 1947-1948, Ambroise Chatelain père laissa définitivement la mercerie à son fils. Mais toujours secondé par Théo Guillot et par une vendeuse, Madeleine Helleix, il continua la vente à la quincaillerie jusqu'à la fin de sa longue vie de labeur. En avril 1959, il s'éteignit, suivi de près par son épouse.

C'est peu après la guerre que le commerce s'étendit à la lingerie et à la chemiserie... malgré les points de rationnement.

Par contre, avec l'apparition de la télévision, les soirées passées à tricoter au coin du feu se firent de plus en plus rares. Ceci entraîna une mévente de la laine et, peu à peu, l'arrêt des ateliers de bobinage et de tricotage. Leurs machines furent alors vendues à Troyes, « capitale de la bonneterie ».

La réception des marchandises se faisait dans la « halle » (actuellement mercerie de Madame Méhauté) rue au Lait qui servait également de garage pour la camionnette et de stockage pour les articles lourds, tels que les talons, semelles et bandes en caoutchouc pour les sabots.

Les livraisons, au vu des commandes prises par les commis-voyageurs, étaient préparées par Mesdames Anne-Marie Le Turdu, Odette Le Huidoux, Madeleine Le Lée ou Nicole Le Chanu. Elles étaient facturées au bureau par Bernadette Gléron, puis Marie-Annick Perrot et ensuite entreposées dans une pièce appelée « la courte queue ». Vers 17 h 30, ces livraisons étaient chargées dans la camionnette, par la porte de la rue au Lin, sous l'œil vigilant de Mme François Le Roux. Par la suite Marie-Ange Lesné prépara les colis aidé de Marie Auffray, et Micheline Le Duc, et assura les livraisons.

En 1960, seule la mercerie demeura dans la maison Chatelain. À ce moment, fut transférée sur le trottoir d'en face, à la place de l'épicerie Mégret, la partie quincaillerie. À côté des traditionnelles batteries de cuisines en émail, on vit apparaître les premières poêles « Téfal ». Il s'ouvrit même un rayon vaisselle en « Arcopal ». Ce magasin fut tenu par Théo Guillot, Anne-Marie Le Turdu, Marcel Ferchal, Annick Le Louet. Et ce jusqu'en 1970. Il n'était pas rare d'y voir aussi à la caisse la sœur de Monsieur Chatelain, Mlle Anne Chatelain, « Tante Anne » pour beaucoup de Quintinais.

*
* *

Comme je l'ai écrit plus haut, M. Yvon a « fait la route » pour son père, après être passé au déballage et au bureau. Et c'est en 1964 qu'il prit la direction du commerce en gros de la rue Saint-Thurian avec deux ou trois employés. Il ajouta à la mercerie, bonneterie, parfumerie, coutellerie déjà existantes, chaussures, chaussons, bottes et même habillement pour hommes, femmes et enfants.

C'est pourquoi il fallut s'agrandir.

De 1968 à 1985, l'entrepôt fut installé à Tournemine (aujourd'hui salle des Arts Martiaux). Cette entreprise emploie alors dix-sept personnes. Mme Yvon Chatelain (née Claire Le Men) assura le travail de bureau avec Eliane Le Pennec à la comptabilité, Liliane Choupeaux et Marie-France Larmet à la facturation et Annick Boschat.

Pendant ce temps Anne-Marie Le Turdu et Thérèse Gouédard tiennent le magasin de la Grand'Rue, toujours fidèle à la vente au détail de bonneterie, chemiserie et mercerie. Cette dernière fut installée rue au Lait, dans l'ancienne halle en 1979 en attendant d'être reprise en 1994 par Mme Nathalie Méhauté qui perpétue la vocation de la Maison.

En 1995, Mme Chatelain prit sa retraite bien méritée. Le magasin « Lucile » poursuit maintenant la tradition de la famille Chatelain.

*
* *

Propos recueillis par Jeanne-Marie Rossignol auprès de M. et Mme Yvon Chatelain, Mme Jeanne Cuzon, Mme Georgette Hamon, Mme Anne-Marie Le Turdu.

---

(1) Où naquit, en 1800, Glais-Bizoin, député des Côtes-du-Nord, « père » de la réforme postale qui obtint le tarif unitaire du timbre. en France.

(2) Boîte à échantillons des commis-voyageurs

LA FAMILLE STUDLER

ORIGINAIRES de Sélestat en Alsace, la jolie ville au sud de Strasbourg, les Studler étaient deux frères : Joseph, le père d'André, né le 24 décembre 1882 et Paul, tous les deux orphelins de père à cinq ans et de mère à sept ans. Ils furent élevés par une tante, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul.

Joseph Studler, très intelligent, fit de brillantes études à l'université de Fribourg en Allemagne, son pays, puisqu'à cette époque l'Alsace était allemande. Par contre, son frère Paul était un manuel et fit un apprentissage en menuiserie, ce qui lui rendit bien service car il entra à dix-huit ans chez les Petits Frères de Châteaudun, puis passa toute sa vie comme missionnaire en Papouasie où il construisit le couvent.

Joseph, profondément Français, quitta l'Alsace pour la France en 1904 (à vingt-deux ans), et alla habiter Reims. Il fut employé chez Piper-Heidsiek et épousa une jeune rémoise, Céline Grandbarbe.

À la déclaration de la guerre 1914, il fut mobilisé et, en qualité d'Alsacien, des missions lui furent confiées du fait qu'il parlait couramment l'allemand, l'espagnol et autres langues. Puis il fut nommé à Corlay dans notre département pour garder les prisonniers allemands. L'armée ne mettait pas en danger direct les Alsaciens car les Allemands les torturaient et les tuaient lorsqu'ils les faisaient prisonniers.

Joseph demanda donc à son épouse et à ses beaux-parents de quitter Reims, ville exposée et de venir habiter Corlay, où sa jeune femme mit au monde son troisième enfant, Thérèse. Malheureusement cette jeune maman de trois bébés : Simone, née en 1910, André en 1912 et Thérèse en 1915, mourut d'une fièvre puerpérale lors de son dernier accouchement...

Heureusement les grands-parents étaient là et purent élever avec tout leur cœur leurs petits-enfants. La guerre terminée, ils vinrent habiter Quintin, rue Saint-Thurian (maison face à l'entrée du chemin allant à Jean-XXIII). Comme tous les petits Quintinais, les jeunes Studler allèrent en classe à l'asile, nom donné à l'école maternelle de Quintin, à l'école des Frères et à l'école du Château. Simone était en classe avec Mlle Jeanne Lesné ; André avec Joseph Damar et Thérèse avec Anne-Thérèse Le Quellenec. Pendant cette période de guerre de nombreuses maisons furent détruites à Reims, dont celles de la famille et les grands-parents s'étant fait des amis à Quintin, dont la famille Courson, y élurent définitivement domicile et sont d'ailleurs inhumés au cimetière de Quintin.

Je me souviens de la grand-mère d'André à qui d'ailleurs j'allais vendre des billets de tombola et qui à cette époque était dame pensionnaire à l'hôpital sous le règne de Mère Saint-Charles, bien connue des anciens Quintinais. Pendant ce temps, mon beau-père, polyglotte, était envoyé à

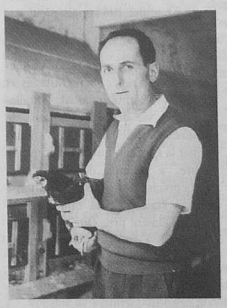

André Studler
présente une des Rhode-Island

Londres pour participer à une commission d'armistice. C'est alors qu'il fit la connaissance d'une Anglaise. Elle vint en Bretagne voir les enfants et après réflexion accepta de se marier à Joseph et de prendre en charge ses enfants qui furent, très jeunes, mis en pension en Angleterre : André à Brighton, chez les Pères ; Simone et Thérèse au couvent de Notre-Dame de Sion ; Thérèse n'avait que six ans.

Pendant ce temps, mon beau-père discutait avec les maisons Piper-Heidsiek (champagne), Rémy-Martin (cognac) et Cointreau. Il devint ainsi leur représentant pour l'Angleterre, ainsi que pour quelques grands crus de Bordeaux. Quelques années plus tard, il lui fut confié leur représentation en Amérique du Nord où sévissait encore la prohibition, puis en Amérique du Sud. Véritable globe-trotter, il prenait le bateau tels le *Queen Elizabeth I* ou le *Normandie*, donnait des banquets à bord et faisait connaître ainsi les produits français qu'il représentait.

André, grandissant, fut ainsi formé par son père qui lui fit faire des stages pour apprendre le métier du vin (à Reims en Champagne, Bordeaux, Espagne, Écosse, etc.). Avec toutes ces bonnes cartes que je viens d'évoquer, André suivit son père en Amérique du Nord où la prohibition venait d'être levée et où le commerce des vins et spiritueux était enfin libre. Mon beau-père y créa une très belle affaire – Brown Vitners and Co – qui existe toujours. Surpris par la guerre en 1939 alors qu'il se trouvait en Angleterre, il y resta pendant toute la guerre et reçut, dans sa propriété du Devonshire, le fils du général de Gaulle et quelques autres Français de la France libre.

Simone et mon beau-père, comme tous les Anglais, firent partie de la défense civile. Thérèse s'engagea dans les Forces Françaises Libres et

fut dans les cent premières à rejoindre le général de Gaulle.

Quant à André, surpris aux États-Unis par la guerre, il revint en France traversant pour la première fois l'Atlantique en temps de guerre, pour répondre à sa mobilisation. Il fut incorporé au 401e régiment de DCA basé à Metz, ayant effectué son service militaire au Service géographique de l'Armée.

Malheureusement, tous les Français se souviennent de septembre 1939. Tous les Français se souviennent de la débâcle de juin 1940. Tous les Français se souviennent du bruit des bottes allemandes, à Quintin en particulier quand elles résonnaient sur les « pavés quintinais ». Pendant ce temps, André essayait de rejoindre l'Amérique, logé en Charente chez les Rémy-Martin où il séjourna plusieurs mois, distillant le cognac en attendant de pouvoir passer en Espagne, rejoindre le Maroc puis l'Amérique, ce qu'il réussit à faire. Arrivé aux États-Unis, il n'avait plus de *business*, car impossible d'importer des alcools de France. Il s'engagea alors dans l'armée américaine, fut envoyé en formation dans l'Oregon, en plein désert où il subit un entraînement intensif dans les commandos OSS. Il suivit toutes les différentes écoles, longues marches, parachutages, espionnage, etc. Il sortit lieutenant de cette formation, acquit la citoyenneté américaine tout en gardant la française, à laquelle il tenait, de même que son père, pardessus tout.

LE PATRIOTE

Début 1943, il traversa une nouvelle fois l'Atlantique pour arriver en Angleterre où sa formation se poursuivit afin d'être parachuté en France pour aider les résistants en prévision du débarquement allié.

Voici quelques grands moments de sa vie de résistant en France du 6 avril 1944 au 18 octobre de la même année.

André Studler faisait partie du réseau *Historian* ou *Buckmaster-Étienne Le Blanc* qui fut le troisième réseau de résistance en France.

Le 4 avril 1944, il fut déposé de nuit par avion près de Châteauroux, dans l'Indre, accompagné d'une femme « Nadine », spécialiste radio. Il gagna ensuite le maquis de Chambon, dans la forêt d'Orléans, où il fut l'adjoint de Pierre Charié, chef de ce réseau. Quatre-vingt-seize parachutages furent réceptionnés, de nombreux sabotages effectués.

André Studler, arrêté le 8 août 1944, s'échappa de la gestapo d'Orléans pendant que les Allemands vérifiaient son identité qui était fausse et qu'il était interrogé par le chef des SS. Il réussit, après un interrogatoire, à fausser compagnie à ses geôliers, courut à pleines jambes et se hissa par une gouttière sur une verrière. Bien accueilli par les propriétaires de la maison qui le cachèrent pendant trois jours, il regagna à pied et à bicyclette son maquis. Les gens qui l'avaient hébergé n'étaient heureusement pas des « collaborateurs ». Ils l'habillèrent de leurs vêtements, car ceux qu'il portait s'étaient déchirés sur les chevaux de frise et barbelés entourant l'immeuble où il fut interrogé, et l'aidèrent à quitter Orléans.

« Nadine », avec laquelle il avait atterri en France, fut elle aussi arrêtée le 31 juillet 1944 mais n'eut pas sa chance car elle fut exécutée à Ravensbruck.

Quelques semaines avant la libération de la France, parachutages et sabotages se multipliaient. Parallèlement, la vie des « combattants de l'ombre » était de plus en plus menacée par la Gestapo qui finissait, par la torture, à obtenir des renseignements précis. Trahisons, arrestations, tortures étaient le lot quotidien de ceux qui étaient pris. Que de courage a-t-il fallu à tous ces hommes et femmes qui, chaque jour, risquaient leur vie pour notre liberté et celle de la France.

Pour récompenser toutes ses actions de bravoure, André Studler reçut des États-Unis la *Distinguished Service Cross*, de l'Angleterre la *Military Cross* et de la France la Croix de Guerre avec palme et la Légion d'honneur. Citation à l'ordre de l'armée.

En 1946, il vint à Quintin rendre visite à ses amis, les Courson. C'est à ce moment-là que je fis sa connaissance. J'avais vingt ans. J'avais vécu la Libération à Quintin avec l'arrivée des Américains. Mon père, Étienne Jarry, conseiller municipal à l'époque, m'avait demandé, comme je parlais un peu l'anglais, d'offrir des fleurs au colonel américain commandant le détachement... et, retrouvant un franco-américain en uniforme de GI sous le chic imperméable, j'en suis tombée amoureuse. D'où fiançailles en 1946 et mariage le 1er août 1947. M. Ambroise Chatelain, cousin germain de ma mère (née Marie-Thérèse Damar), célébra en tant que maire notre union à la mairie de Quintin et prononça un très beau discours. Puis le 2 août ce fut la célébration à la basilique, avec grand cortège composé en particulier de quatorze demoiselles d'honneur toutes habillées de robes longues en broderie anglaise bleu ciel. Le voyage de noces eut lieu en Écosse et en Angleterre, mais nous préférions la France pour y travailler et y vivre nous cherchons donc une propriété soit dans le Loiret département, que mon mari connaissait bien pour y avoir fait de la résistance soit dans les Côtes d'Armor et nous avons eu la chance de trouver la Bruyère, très proche de Quintin et de ma famille.

L'INDUSTRIEL

En 1948, nos premiers 700 poussins avec pedigree arrivent par avion en provenance des États-Unis. Ils sont les premiers poussins à traverser l'Atlantique. La même année, naît notre premier bébé, un fils, Hervé.

Voici les principales étapes de notre développement à La Bruyère.

Mon mari fut à la base de notre orientation et put suivre en tant que GI des cours d'aviculture aux États-Unis et visita de nombreux élevages. À son retour en France, il ramena

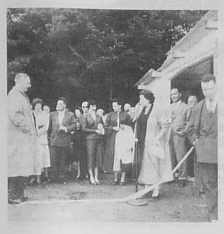

Inauguration de l'élevage Studler aux Godarts en l'Hermitage-Lorge par le président Pleven et M. Tassel directeur des services Vétérinaires des Côtes d'Armor.

avec son déménagement des États-Unis un incubateur de 1 350 œufs et un concasseur pour fabriquer l'aliment de nos volailles. (Voir ci-après l'évolution de l'entreprise avicole Studler.)

En 1977, nous mettions fin à nos activités professionnelles. Mon mari avait soixante-cinq ans, l'âge de la retraite, et moi, désirant suivre l'exemple de mes grands-pères Jarry et Damar, je me suis retirée comme eux à cinquante ans.

À part cette vie au service de la France durant cette dure période de la guerre 39-45, nous avons eu une vie professionnelle intense de 1948 à 1977, et aussi une vie familiale bien soudée dans cette belle propriété de La Bruyère que nous avions eu la chance d'acquérir, et où nous avons élevé nos quatre enfants, maintenant éparpillés dans le monde : Hervé en Argentine marié à une Argentine, 2 enfants, garçon et fille; Marie-Christine en Angleterre mariée à un Anglais, 2 enfants, garçon et fille, Stéphane décédé en 1983, Paul dans le Sud-Ouest de la France, marié à une Française, 2 enfants, fille et garçon – créateur d'une entreprise spécialisée dans le foie gras sous les marques Palmi-Landes et Frères Gourmets.

Ainsi continue la famille Studler. Espérons que les deux petits-fils que nous avons et qui portent le nom Studler feront en sorte que les générations se perpétuent à travers les ans et les millénaires...

Annick STUDLER, née Jarry
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Officier du Mérite agricole

élevage avicole Studler à la Bruyère en Le Foeil.

Sœur Hélène

Pour compléter cette documentation, il nous faut rendre hommage à une authentique héroïne, cousine du père d'André, Sœur Hélène Studler, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, née à Amiens en 1891, décédée en novembre 1944.

Elle fut citée à l'ordre de l'Armée pour faits de résistance durant l'occupation allemande de 1940-1944. La citation comporte en effet le texte suivant : *«De juin 1940 à novembre 1942, a fait preuve des plus belles qualités de patriotisme et de caractère en assistant de nombreux prisonniers de guerre cachés dans Metz [...] Au péril de sa vie, a permis à plus de deux mille soldats français et à de nombreux Lorrains recherchés par la police d'échapper aux geôles allemandes...»*

Elle a organisé des évasions célèbres dont celle du général Giraud et celle du président Mitterrand. La citation, comportant l'attribution de la croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme, en date du 18 novembre 1944, est signée « Général Giraud, général d'armée ». La France, jusqu'en 1942, était coupée en deux zones séparées par le cours de la Loire. La zone occupée et la zone non occupée, dite « zone libre ». Traquée par la Gestapo (police allemande), sa santé défaillante, elle fut hospitalisée en décembre 1944 à l'hôpital de Clermont-Ferrand où elle mourut. Sa dépouille mortelle fut transférée à Metz en juin 1946, où elle reçut un accueil triomphal par plus de 10 000 personnes dont des milliers d'anciens prisonniers de guerre. Elle est inhumée à l'hospice Saint-Nicolas de Metz.

Une simple et émouvante statue érigée devant le portail de l'hospice rappelle le souvenir de celle dont l'histoire se souviendra sous le vocable de « Notre-Dame des prisonniers ».

1948 ■ 700 poussins sont élevés à La Bruyère (Le Fœil) dans 200 m² de poulaillers. Un ouvrier agricole.
■ Nombreux voyages et séjours de M. et Mme Studler aux États-Unis pour se tenir informés des progrès techniques et génétiques en particulier.

1951 ■ Mme Studler est diplômée de la Pilch'sexing School, Connecticut, USA. Elle sera la première Française à sexer les poussins d'un jour et, ainsi, évitera que le monopole du sexage soit entre les mains des Japonais, représentés en France par des Belges et des Hollandais.
■ Deux cours de sexage seront organisés par Mme Studler. Elle formera quatre de ses employés à cette méthode.
■ Durant ce stage technico-commercial dans l'un des plus importants élevages avicoles des États-Unis, Mme Studler se rend compte qu'il faut que la France possède ses souches sélectionnées et soit indépendante des nombreux sélectionneurs étrangers. Elle œuvrera pour créer cet élevage de sélection « Studler ».

1952 ■ Tout l'élevage Studler est sous le contrôle permanent des services vétérinaires des Côtes-du-Nord. Les sujets sont testés un par un en séro-agglutination pour donner toute garantie aux clients.
■ Trois couvoirs sont créés en France. Les poussins voyageront moins, et les techniciens Studler seront plus près des clients :
1954 Vallauris (Alpes-Maritimes)
1957 Mielan (Gers)
1958 Saint-Cyr-l'École (Yvelines).

1959 ■ Création de la Station Avicole et de l'École d'aviculture de Ploufragan (Côtes-du-Nord) sur la demande de Mme Studler au président Pleven.

1962 ■ 1er octobre, fusion de l'affaire familiale Studler avec six autres affaires avicoles françaises, clients et amis des Studler. L'affaire familiale Studler représentait 120 000 reproductrices, 20 000 m² de poulaillers, 92 employés. La SA Studler est créée au capital de 6 600 000 F. M. de Menou est nommé président directeur général. Mme Studler, directeur général et administrateur ainsi que directeur commercial export et directeur du service génétique. M. Studler, directeur d'élevages très spécialement chargé des autres espèces animales : dindes, lapins...M. de Beauregard de Crenan - Le Fœil - est aussi associé S.A. Studler.
Par cette fusion, la SA Studler visait à se donner une dimension nationale permettant une extension considérable des travaux génétiques entrepris sur les souches chair et ponte par M. et Mme Studler depuis plusieurs années.
Non seulement le but national a été atteint mais, la SA Studler s'est hissée à un niveau européen, puis mondial par ses marchés passés avec plus de 62 pays.

1963 ■ Début de Mme Studler à l'export.
Aucune vente n'avait été réalisée à cette date à l'exportation par les couvoirs Studler ou les couvoirs nouvellement associés. Tout était à créer.

1964 ■ Création de la Warren Studler Breeding Farm (Œuf d'or en Angleterre en 1970, récipiendaire Mme Studler).

1966 ■ Création de la Studler Italiana Spa (Médaille d'or à Varèse en 1972).

1970 ■ Création de Studler Iberica.

1971 ■ Création de Studler GmbH dont M. Jean Quinio assumait la responsabilité technique et commerciale.
■ Mme Studler assure les présidences des filiales créées à l'étranger. Le Marché commun est bien investi. Des marchés importants sont passés avec l'Europe de l'Est : Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Yougoslavie, Pologne, Tchécoslovaquie.
■ Mme Studler est très attachée à faire réussir les combinats d'État pour la plus grande satisfaction et promotion des directeurs.
■ *Le Moyen Orient.* Avec ses adjoints, Mme Studler attaque les marchés du Moyen Orient. Avant le choc pétrolier, des avions sont affrétés par la SA Studler et livrent des reproducteurs d'un jour en Iran, Turquie, Liban, Irak.
■ *L'Extrême Orient.* Un contrat à moyen terme est signé avec la firme Sumitomo au Japon. Un adjoint (M. Catel) reste un an au Japon pour assurer la réussite technique de cette implantation.
■ *L'Afrique du Nord :* Algérie, Tunisie, Maroc. Ces pays sont prospectés et des marchés réalisés ainsi qu'en Afrique francophone et anglophone par la filiale anglaise.
■ *L'Amérique du Sud.* Des reproducteurs sont expédiés au Chili (Mme Studler y est à la veille de la révolution). L'Argentine fait partie des pays clients ainsi que l'Uruguay, le Pérou, la Colombie et le Vénézuela.
■ 75 pays ont été visités au cours de ces dix années par Mme Studler personnellement. 62 pays sont devenus clients SA Studler.

1972 ■ Deux millions de reproducteurs sont exportés. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 250 millions de francs.

Ces chiffres sont à retenir :	Reproducteurs	M² de poulaillers	Employés
1948	700	200	1
1962	120 000	20 000	92
1972	1 000 000	200 000	1 037

La SA Studler participe aux divers congrès avicoles dans le monde par des stands remarquablement présentés : 1966 à Kiev (URSS), 1970 à Madrid (Espagne), 1974 à La Nouvelle-Orléans (USA).

M. Studler est promu Chevalier du Mérite agricole. Mme Studler est promue Chevalier puis Officier du Mérite agricole.

1975 ■ M. Bonnet, ministre de l'Agriculture, voulait sauver la section avicole de l'INRA très déficitaire. Il consulte plusieurs sociétés françaises dont Elf-Aquitaine. L'Institut Mérieux est intéressé par l'INRA et par la SA Studler. Le 31 décembre 1975, un protocole d'accord est signé entre Mérieux, l'IDI, l'INRA et les actionnaires Studler. L'Institut de Sélection Animale va naître : l'ISA.

1977 ■ Le 2 janvier, Mme Studler donne sa démission de l'ISA. Elle avait toujours décidé de se retirer à cinquante ans. Elle avait accompli une certaine mission mais il restait beaucoup à faire. L'ISA continue l'œuvre commencée sur une plus grande échelle, ayant les moyens financiers d'une politique génétique et d'export. Ainsi se terminaient trente années de travail au service de la France, au service de l'export.

M. Joseph Le Bihan, professeur à l'Institut supérieur des affaires, responsable de l'enseignement sur les projets agro-alimentaires et agro-industriels internationaux, lors d'une conférence le 14 juin 1985, dans les Côtes-du-Nord, n'a pas craint d'affirmer que Mme Studler avait été celle qui, par ses nombreux voyages, très spécialement aux États-Unis, avait été le « pionnier » et le pilier de l'aviculture française, ne ménageant ni ses capacités, ni sa santé pour implanter l'aviculture en Bretagne, région parfaite pour l'élevage hors sol, et rendre l'aviculture française indépendante du point de vue génétique et présente dans de si nombreux pays.

Le succès de la SA Studler a assuré le rayonnement dans le monde de Quintin et de la Bretagne, qui est ainsi devenue la première province avicole de France.

ENTREPRISE DE M. ALLAIN

Inscrit au Registre de Commerce de Saint-Brieuc sous la marque déposée « Rapid-Kicoll », en 1926, j'ai commencé à fabriquer, avec mon frère Robert, des emplâtres, pièces, dissolution à Lanfains, et je roulais et vendais mes produits chez les garagistes de toute la Bretagne.

Puis, je me suis installé à la gare de Quintin-Saint-Brandan pour être près de la station du chemin de fer, pour les expéditions. Quelques années après, la gare de Quintin n'assurait plus les expéditions. Les colis étaient pris et livrés par les cars à la Vallée à Quintin.

En 1936 – J'ai acheté une maison à Quintin (4 rue Saint-Thurian) et j'ai continué à visiter mes clients de Bretagne et de Normandie.

En 1990 – J'ai cédé mon affaire à un de mes fils, Patrick, et la marque « Rapid-Kicoll » continue, car il s'est installé près de Rennes ...

Ernest Allain

02 96 74 96 60
MAUD COIFFURE
3, rue du château Gaillard
22800 QUINTIN

SABINE LE MEN
Architecte DPLG
Neuf - Rénovation
Tél. 02 96 79 64 78
Fax. 02 96 74 08 35

ALAIN MACÉ
PROTECTION FOUDRE

PANNEAUX DE COMMUNICATION LUMINEUX
La Croix Cadio - 22800 PLAINE-HAUTE
Téléphone 02 96 42 96 68
Télécopie 02 96 42 96 67

HUIT MAIRES EN CENT ANS

RÉALISER une rétrospective de l'histoire de Quintin ne pouvait se concevoir sans la présentation des huit hommes (1) qui se sont succédé dans les fonctions de maire de notre petite ville, de l'année 1900 à la veille de l'an 2000.

Cette présentation se veut sobre, exempte de tout esprit polémique et/ou partisan. Elle vise à mettre en lumière pour chacun des premiers magistrats, et pour autant que ce soit possible, l'homme, son équipe, ses ambitions et actions déterminantes en faveur de la Cité.

Il est évident que l'on ne peut dissocier la vie d'une collectivité locale de l'environnement global dans lequel elle baigne et ce sur de nombreux plans : sociologiques, démographiques, économiques, politiques.

En survolant ce siècle d'action municipale il semble apparaître, tout naturellement, deux périodes. L'une couvrant de 1900 à la Seconde Guerre mondiale, l'autre de la Libération à nos jours.

On peut en effet considérer - sans qu'il y ait de valeur de jugement, de comparaison péjorative, que pour ces deux périodes les problèmes à traiter ne sont pas les mêmes, les « règles du jeu municipal » non plus.

Après la Libération, la société bascule, peu à peu se dessinent des évolutions dans les habitudes de vie, dans la modernisation des activités avec le développement des technologies, des équipements. Un autre facteur d'importance apparaît, il s'agit de l'urbanisation du Pays, et en corollaire le début de la désertification des zones rurales. Ces évolutions jouent également dans l'administration même des collectivités territoriales avec, plus tard, l'arrivée des « lois de décentralisation » et la montée de l'intercommunalité.

Autre élément d'importance à prendre en considération est le besoin de plus en plus pressant des citoyens de voir le « pouvoir décisionnaire » s'exercer le plus près possible d'eux. Les édiles deviennent, au fil du temps, de plus en plus des gestionnaires, avec un alourdissement de leurs responsabilités y, compris pénales.

Cet éclairage permet de mieux apprécier le parcours des hommes qui se sont et se dévouent encore pour que Quintin prenne toute la place qui doit être la sienne dans le siècle qui s'annonce.

De 1900 à 1939

La page du 1er janvier 1900 est tournée par Louis Allo. Ce dernier, en fin de mandat, se voit, lors des élections de mai, mis en ballottage. N'ayant pas, semble-t-il, apprécié cet état de fait, réélu cependant maire, il n'accepte pas cette charge le 26 mai.

Pierre Blivet lui succède entouré de Pierre Carro 1er adjoint, de Mathurin Rolland 2e adjoint, ce au bénéfice de l'âge.

Lors de l'élection du 15 mai 1904, Pierre Blivet est réélu. Arguant d'un état de santé déficient il refuse un nouveau mandat. C'est Mathurin Rolland, alors juge de paix, qui lui succède. Hyacinthe Quémar 1er adjoint et Yves Martin 2e adjoint lui apportent leur concours.

En avril 1905 pour des raisons qui restent à éclaircir, plus de 25 % des conseillers municipaux démissionnent, sans que pour cela il y ait des conséquences sur le maintien à son poste du premier magistrat.

Mathurin Rolland est reconduit dans son mandat lors des élections de mai 1908. Hyacinthe Quémar est remplacé au poste de 1er adjoint par Armand Barray, Yves Martin conservant, quant à lui, son poste de 2e adjoint.

Lors de l'élection de 1912 ces trois élus se trouvent confirmés dans leurs fonctions et responsabilités.

C'est Mathurin Rolland, en sa qualité de maire durant la Grande Guerre, qui devra assurer les charges inhérentes d'une part à la déclaration des hostilités, et d'autre part à la mobilisation générale. Plus tard, au cours des événements, il aura la douloureuse charge d'annoncer les noms des soldats morts « au champ d'honneur » et enfants de Quintin. Ce qu'il aura le triste privilège de faire trop souvent : 139 enfants de la Cité seront tués au cours du conflit.

Après l'armistice de 1918, les élections de décembre 1919 voient le nouveau succès de Mathurin Rolland avec, à ses côtés Hyacinthe Quémar 1er adjoint et René Ruault 2e adjoint.

Cette équipe est reconduite lors du scrutin de 1925. À noter que curieusement, semble-t-il pour stabiliser les institutions, la mandature précédente a été de 6 ans au lieu de quatre auparavant.

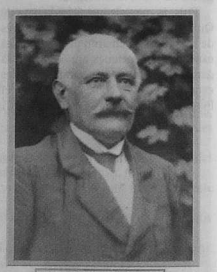

Mathurin ROLLAND
1904 - 1929

Lors des élections de 1929, Alfred Duault, conseiller municipal depuis 1919 accède au poste de maire. Le poste de 2e adjoint est laissé vacant, en cours de mandat par Hyacinthe Quémar. Émile Léon qui l'a remplacé voit son siège acquis par Yves Henry de Villeneuve. Charles Blanchet remplissant les fonctions de 2e adjoint.

Après six ans de mandat, les élections de 1935 voient la reconduction, à son poste de maire, d'Alfred

Alfred DUAULT
1929 - 1945

Duault. Ce dernier sera d'ailleurs élu député en 1936. Ses deux adjoints sont, à nouveau, Yves Henry de Villeneuve et Charles Blanchet. La mandature est marquée par la période, troublée, de la Guerre 1939 - 1945.

Par l'arrêté du 15 mars et du 8 avril 1941, la municipalité précédente est reconduite. On peut se poser la question de savoir si il y a eu élection ou nomination ? La première option est cependant à privilégier : on retrouve aux côtés de Jean de Bagneux, qui fait ainsi son entrée dans la vie municipale, l'arrivée de Madame Blanchet.

En 1944, le 5 août, après un conseil extraordinaire, est mis en place un « Comité de résistance ». (Cf. encadré)

Lors des élections de 1945, Ambroise Chatelain est élu maire. Jean de Bagneux accède au poste de 1er adjoint. Louis Neillo, au poste de 2e adjoint.

À noter que c'est en octobre 1945 que, pour la première fois, lors des élections pour l'Assemblée constituante, les femmes acquièrent le droit de vote.

Après le refus de Ambroise Chatelain, maire sortant, en octobre 1947, d'accéder à nouveau à cette fonction, Jean de Bagneux est élu au poste de maire.

En octobre 1947, Guy Bazin devient 1er adjoint, Yves Henry de Villeneuve 2e adjoint. Ce dernier assume ses fonctions jusqu'à son décés en mai 1969. Il fut remplacé en 1970 par le docteur François Lejeune.

Lors des élections de mars 1971, Guy Bazin conserve son poste de 1er adjoint, Jean Bothorel prenant les fontions de 2e adjoint.

Aux élections de mars 1977, Jean Bothorel devient 1er adjoint en remplacement de Guy Bazin qui n'a pas souhaité se représenter. A noter le rôle important joué par Guy Bazin aux côtés de Jean de Bagneux pendant 30 ans, cela surtout en matière d'équipements sportifs. Guy Duault accède, quant à lui, au poste de 2e adjoint, Yvette Le Gallic devenant 3e adjoint.

À côté de ses mandats de conseiller général (pendant 25 ans) de sénateur dont nous reparlerons, il est important de rappeler qu'il fut président de l'Office départemental des H.L.M. Ceci permet d'affirmer le personnage dans ses dimensions de « visionnaire » de « bâtisseur ». Pour s'en persuader il est bon de se souvenir de l'esprit de ses propos lors de son allocution de prise de fonctions en octobre 1947 : « réalisation d'un programme à caractère social et familial apportant à tous une amélioration des conditions de vie... »

Les actions menées par Jean de Bagneux ont sans doute eu, du fait de leur nombre, de leur diversité, un impact considérable sur le Quintin d'aujourd'hui. On ne peut oublier et cela permet de rendre un hommage appuyé au rôle des secrétaires généraux de mairies, le fait que toutes les impulsions, les dossiers ouverts ont été menés à bien grâce au concours de celui qui s'occupait du bon suivi administratif et financier, au jour le

Ambroise CHATELAIN
1945 - 1947

jour, de la ville, à savoir François Kergoat. Ce dernier ayant succédé à Auguste Ollivier.

En effet, Jean de Bagneux, porté au Sénat en 1959 avait en charge, sur le plan national, de lourds dossiers. Le temps accordé à Quintin, pour important qu'il fût, n'aurait pas permis la conduite, dans de bonnes conditions de résultats, de toutes les initiatives mises en chantier. Ses centres d'intérêt étaient nombreux pour autant qu'ils touchent à l'intérêt général et aient des retombées pour tout le département. Ainsi son engagement dans la réussite du dossier du C.A.C. de Saint-Brieuc (La Passerelle) (voir encadré).

Homme discret, affable, respectueux des autres, agissant avec intelligence, Jean de Bagneux était doué, à tout le moins, d'intuition. Sa responsabilité de rapporteur puis de président des affaires culturelles au Sénat et de président du conseil d'orientation du Centre de Beaubourg démontre son attachement particulier à tout ce qui touchait à la culture.

Ainsi sa volonté de créer, dans les années 50, un « centre artisanal » à l'image de celui existant à La Gacilly, a permis de voir l'arrivée à Quintin, du maître-verrier Hubert de Sainte-Marie. Son sens de l'esthétique, son attachement au patrimoine, dans toutes ses dimensions, à sa sauvegarde, ne sont sans doute pas étran-

Jean de BAGNEUX
1947 - 1983

gers à son implication et à son action dans la création, en 1976, de l'association des petites cités de caractère, à l'adhésion de Quintin parmi les toutes premières communes. A cela on peut ajouter le début des travaux d'effacement des réseaux électriques et télephoniques. Au même titre il faut inscrire dans cet esprit la participation de Quintin au concours national des villes fleuries et l'obtention du 1er Prix, dans sa catégorie.

Passionné de musique, de theâtre il avait le sens du spectacle. Il donne ainsi « carte-blanche » au créateur André Deiss qui, pour ses « Féeries nocturnes » (1959-1969) sur fond de château, s'empare du lac pour en faire une scène sur laquelle évolueront les danseurs et danseuses du corps de ballets de l'Opéra de Paris.

Malgré l'ampleur des intiatives prises, des projets menés à bien, un de ses grands regrets, avant de cesser ses fonctions, est de ne pas avoir pu construire une piscine à Quintin et ce, malgré ses nombreuses démarches auprès de toutes les collectivités concernées. L'opération « 1000 piscines » aurait pu être une belle opportunité : elle ne permit pas, malheureusement, la concrétisation du projet.

Dans la continuité

Pour avoir assumé, comme nous l'avons vu, la charge de secrétaire général de 1960 à 1983, François Kergoat connaissait parfaitement les rouages de l'administration communale et la vie de Quintin dans toute sa diversité, dans ses attentes.

Ce Finistérien, à l'accent marqué, à la jovialité, à la truculence, et au bon sens reconnus, au caractère certain, en accédant au poste de maire savait, après avoir côtoyé pendant de si longues années un « maître » tel Jean de Bagneux, l'ampleur de la tâche qui serait la sienne. Son admiration pour son prédécesseur lui traçait, tout naturellement, par là même, les limites, les ambitions de sa mission, dans la continuité en prenant en compte la nécessaire intercommunalité.

Épaulé par Raymond Rollet 1er adjoint et Yvette Le Gallic 2e adjoint, le volume des dossiers, leur complexité amenèrent à l'élection d'un 3e adjoint Guy Duault et de Yvon Chatelain comme 4e adjoint. Travailler dans la continuité n'excluait pas, évidemment, l'ouverture de nouveaux dossiers, de nouveaux chantiers pour l'avenir.

Michel Mackowski reprenait quant à lui le flambeau de secrétaire général laissé vacant.

L'élection municipale de 1989 vit l'arrivée aux côtés de François Kergoat, reconduit dans son mandat, de Claude Morin 1er adjoint, Yvette Le Gallic 2e adjoint, Guy Duault 3e adjoint, Yvon Chatelain 4e adjoint. Le 4 juin 1990, avec des délégations spécifiques, l'équipe s'élargit avec l'arrivée de Michel Royer et de Loïc Le Bourhis.

À côté de la poursuite des programmes engagés et le démarrage de nombreux projets d'équipements nouveaux, ce fut durant ce mandat la confirmation de la volonté de voir Quintin être une ville vouée à l'accueil et au tourisme en s'appuyant sur la richesse de son patrimoine, le fleurissement étant particulièrement pris en compte.

François KERGOAT
1983 - 1995

Sous l'impulsion de Claude Morin, en charge de ce secteur, une équipe se forma dans cet esprit. Le choix de Quintin, sur proposition de M. François Kergoat pour accueillir la Transarmoricaine des Châteaux en mai 1991 affirma également la volonté de la Cité de communiquer de manière volontariste, professionnelle.

En 1993, dans le cadre de l'année des Cités d'Art furent explorées toutes les possibilités, toutes les initiatives à prendre pour respecter la charte du Comité régional du tourisme en faisant renaître, à Quintin, son patrimoine au sens le plus large du terme et ce toute l'année.

À côté de manifestations, de spectacles (Le Quintinais spécial Noël 93) la réalisation du jeu historique « Le Quintin » valut à la ville « le Prix de la meilleure initiative » décerné par le Comité régional du tourisme.

Cette même année fut créée la Foire de la Saint-Martin d'où émergea l'idée de la création du futur Festival de chanteurs de rue.

La volonté des organisateurs étant de donner plus de notoriété à la ville en faisant redécouvrir, dans le même temps, le patrimoine de leur cité aux habitants et de le faire partager, dans une ambiance de convivialité, aux visiteurs.

Grâce à une couverture médiatique réalisée avec tous les supports régionaux et nationaux, à l'appropriation de l'événement par les Quintinais eux-mêmes et par le monde agricole du « Pays de Quintin » à l'aspect populaire, à la qualité des artistes, cette initiative a pris place dans le calendrier des grands festivals. Et, ce qui n'est pas mince, en dehors de la période estivale d'où un allongement de la saison touristique.

En 1995, François Kergoat ne souhaitant pas poursuivre sa mission, Claude Morin fut élu maire. Michel Royer devint 1er adjoint, Charles Pleven 2e adjoint, Marie-Thérèse Cosson 3e adjoint, Guy Duault 4e adjoint, Paul Lebret 5e adjoint, Noëlle Pouliquen 6e adjoint.

Claude MORIN
depuis 1995

Claude Morin « revenu au Pays » après une carrière dans l'armée avait pu mettre à profit sa qualité de correspondant de Ouest-France pour connaître Quintin dans toutes ses dimensions, sociales, économiques, culturelles, associatives.

Son implication en qualité d'adjoint dans la création d'une image de Quintin reposant sur le tourisme, l'accueil lié à de nombreuses animations, à une revitalisation économique par la création d'entreprises, à une qualité de vie avait mis en évidence les qualités nombreuses et les ambitions de cet « homme-orchestre ».

C'est donc dans la continuité que s'est inscrite, dès le début de sa mission de maire, son action.

Homme habitué à l'organisation, à la discipline, ce qui peut habituellement amener à un manque de créativité, Claude Morin a démontré certes son caractère affirmé mais aussi la rondeur de son esprit. Homme du rêve poétique et de son expression écrite, lyrique parfois, il est aussi homme connu pour son sens du réalisme. Homme de communication, il sait apporter à la Cité sa contribution auprès des médias pour une plus grande valorisation de ses atouts.

Souffrant, comme ses prédécesseurs, de l'étroitesse du territoire communal et de l'impossibilité de mener à bien des projets d'envergure, structurants avec la création d'une zone artisanale par exemple, il est amené à regretter l'intransigeance de certains de ses collègues de la commune limitrophe qui bénéficie du dynamisme de Quintin, de son image. Une des rares communes du département à ne pas s'inscrire dans le jeu de l'intercommunalité bien comprise : celle de la solidarité.

Quintin, malgré cela, sous l'impulsion d'hommes de qualité, en fonction de leurs possibilités, de la période dans laquelle ils s'inscrivaient et s'intéressent est prête à s'engager, de manière volontariste, sur des bases solides ayant endigué la décrue démographique, avec confiance dans le défi du 3e milllénaire.

Gérard GAUTIER

NB : Les diverses actions et réalisations effectuées durant ces mandats seront relatées dans le bulletin spécial Noël 2000.

(1) N'ont été pris en considération que les maires élus. Le « comité de résistance » n'apparaît donc pas.

Centre d'Action Culturel Briochin

Le dossier du C.A.C. de Saint-Brieuc (actuelle Passerelle) a été pendant de longues années, un véritable serpent de mer. Soutenu, pied à pied, d'une manière pugnace par Pierre Lorguilloux, président et André Feller directeur, le projet défendu au ministère de la culture a connu de nombreux rejets. Sa présentation, réalisée par les services de l'imprimerie municipale, était « remarquable » : jaquette en cuir véritable, titres en lettres d'or... Ceci a peut-être aidé à ce qu'il ne soit jamais « enfoui ».

Plus sérieuse est l'action conjointe et sans faille, basée sur l'amitié entre deux hommes : Pierre Lorguilloux et Jean de Bagneux.

Ce dernier, en sa qualité de rapporteur des affaires culturelles au Sénat, son appartenance au conseil d'administration du C.A.C. a eu de nombreuses interventions et contacts communs.

Dépassant les habituels clivages politiques pour ne voir que l'intérêt général présenté par le dossier et particulièrement pour l'ensemble du département, Jean de Bagneux a permis, grâce entre autres à un contact auprès de Pierre Méhaignerie alors directeur de cabinet de Jacques Duhamel ministre de la Culture, de provoquer une entrevue des porteurs du projet. Ceci a sans doute été déterminant.

GARAGE BROUAZIN
« Agent PEUGEOT »
Rue Saint-Eutrope
02 96 74 83 99

Un conseil municipal d'exception

Après les quatre années d'occupation allemande, un peu partout en France et notamment ici à Quintin, à l'heure de la Libération, l'Administration eut à connaître des heures particulièrement agitées.

Le lecteur se souviendra que le gouvernement provisoire du Général de Gaulle eut parfois beaucoup de mal à faire respecter son autorité.

La désorganisation des circuits hiérarchiques habituels était ici ou là quasi totale (ce qui n'était cependant pas le cas à Quintin). C'est ainsi que des décisions furent prises dans de nombreux endroits et ce de façon plus qu'expéditive.

Les auteurs de ces prises de pouvoir agirent souvent avec un certain « esprit de revanche », d'autres cherchèrent simplement à bien faire. Or, ces « équipes » souvent constituées dans l'urgence et aussi dans une certaine improvisation, n'étaient la plupart du temps « couvertes » que par des « autorités » de circonstance.

Quoi qu'il en soit et s'agissant de Quintin, lors d'une « séance extraordinaire » le 5 août 1944, un comité dit « de Résistance » composé de huit membres, prit unilatéralement le pouvoir municipal, démissionnant du même coup le conseil municipal en place depuis le 12 mai 1941 et dont le mandat aurait dû se terminer en 1947. Cette situation d'exception dura ainsi du 5 août 1944 au mois de mai 1945, où furent organisées des élections* qui dotèrent Quintin d'un nouveau et véritable conseil municipal.

La nouvelle équipe démocratiquement élue fit appel du « coup de force » du 5 août 1944. Le Conseil d'État qui durant cette période fut abondamment sollicité pour statuer sur des affaires similaires, rendit son verdict le 20 mars 1953 en prononçant officiellement l'annulation de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1944 qui « reconnaissait » le conseil municipal d'exception.

Cet épisode douloureux pour de nombreux Quintinais prenait officiellement fin, au soulagement du plus grand nombre.

Cette « affaire » ayant bel et bien existé, le comité de rédaction a jugé utile d'en rendre compte dans cet article traitant d'un siècle de vie municipale.

** C'est lors de ces élections que pour la première fois, les femmes françaises purent voter.*

NOTRE-DAME DE DÉLIVRANCE LES COURONNES DE LA VIERGE ET DE L'ENFANT JÉSUS

5 OCTOBRE 1930
Consécration de l'église paroissiale de Quintin

A QUINTIN, la première partie du XXe siècle a été riche en événements religieux.

Le dimanche 5 octobre 1930, alors qu'on fête le Rosaire au cours d'un congrès marial organisé dans la ville, l'église paroissiale, dont la première pierre avait été posée en 1883, et inaugurée en 1887 est consacrée *« sous le vocable de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, qui est invoquée en ce lieu sous le titre de Notre-Dame de Délivrance »*.

Présidée par Mgr Serrand, l'évêque du diocèse, la consécration est célébrée au cours de la messe pontificale par Mgr Harscouët, évêque de Chartres. Plusieurs autres évêques et abbés de monastère participent à la cérémonie et chacun d'eux consacre un des autels de l'église : Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, Mgr Carlo, vicaire apostolique de Lang Long (Chine), Dom Louis Kervingam, abbé de la trappe de Notre-Dame de Bricquebec, au diocèse de Coutances.

L'après-midi, la procession avec la statue de Notre-Dame et le reliquaire de la ceinture se déroule dans les rues décorées, franchit l'arc de triomphe de la place 1830 et se rend au reposoir des Grands Jardins. La célébration et l'allocution de l'archevêque de Rouen sont interrompues par une pluie torrentielle et il faudra attendre une belle éclaircie en fin de journée pour un nouveau rassemblement à l'église et l'illumination de la ville.

La *Semaine Religieuse* diocésaine rend compte de cette journée : « À Quintin, l'amour pour Notre-Dame a été plus fort que les cataractes du ciel ! »

Abbé Eugène Biou

Couronne en main, l'Evêque va officier...

29 JUILLET 1934
Couronnement de Notre-Dame de Délivrance
Attribution du titre de basilique à l'église de Quintin

« De Quintin, le château, la blanche basilique,
Les rues ont pris soudain un aspect féérique.
Pourquoi donc ces clartés qui traversent la nuit
Et font de la cité comme un petit Paris? »

POURQUOI DONC ? C'est au soir du dimanche 29 juillet qu'un Quintinais anonyme s'interroge en commençant une poésie évoquant les journées de fête qui ont marqué un des grands moments de la vie religieuse de la ville.

Ce dimanche, « au petit jour, Quintin est réveillé par les vigoureux accents de la fanfare du patronage Jeanne-d'Arc ». Commence une journée triomphale, clôture d'une semaine de cérémonies et de prières qui avaient rassemblé de nombreux Quintinais et chrétiens des environs. Le jeudi 26 en particulier, 1 500 enfants, en soutanelle rouge et surplis brodé ou en tunique de « croisés » étaient venus passer toute la journée à Quintin pour prier et chanter Notre-Dame de Délivrance.

Le 29 juillet, deux événements sont célébrés : le Couronnement de Notre-Dame de Délivrance et l'attribution du titre de basilique au sanctuaire de la paroisse.

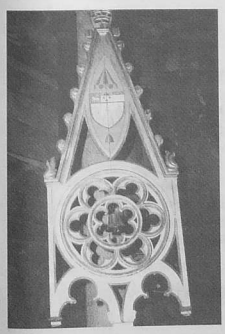

Le « Beffroi » insigne des églises qui ont le titre de Basilique.

Le couronnement

Le matin, à l'église (ce n'est que l'après-midi qu'elle recevra le nom de basilique) la messe pontificale est célébrée par Mgr Harscouët, évêque de Chartres, et l'allocution est donnée par son vicaire général, Mgr Holtz. Sept autres évêques et trois pères abbés des monastères de Bretagne entourent le président de cette fête, délégué du pape Pie XI, Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Après la messe, les paroisses se groupent dans différentes rues de la ville, derrière leurs croix et bannières, ainsi que les communautés, les écoles et le Petit Séminaire. Les groupes s'intègrent peu à peu dans le long cortège qui s'étire entre les façades décorées, sous une voûte de guirlandes et d'oriflammes, avec les arcs de triomphe élevés par les paroisses des environs. Les cantiques alternent avec les sonneries des fanfares de Saint-Martin-des-Prés, de Plaintel, du patronage Jeanne-d'Arc de Quintin et de l'harmonie St-Michel de St-Brieuc. Ceints de leurs écharpes, les maires des communes des environs marchent en tête de l'imposant groupe des hommes. Un soleil éclatant accueille la procession sur l'esplanade des Grands Jardins et c'est le moment central de la journée : « Sur le front de Notre-Dame de Quintin, et de même sur celui de Jésus dont elle est inséparable, Mgr Serrand dépose les couronnes d'or et de pierres précieuses offertes par la générosité amoureuse et magnifique de ses fidèles (1) ».

L'après-midi au cours de la célébration des vêpres aux Grands Jardins, on donne lecture du « Bref », le texte de Rome qui donne au sanctuaire de Quintin le titre de basilique (2) et les insignes de cette distinction sont présentés à l'assemblée : le beffroi avec la clochette et le pavillon aux couleurs pontificales. C'est à partir de cette date que les vicaires (le curé a déjà le camail bordé d'hermine des chanoines) pourront porter le camail au liseré violet quand ils seront en habit de chœur...

Après le sermon par Mgr Serrand et la bénédiction du Saint Sacrement, la statue couronnée est reconduite dans la « nouvelle » basilique. La fête se termine par une veillée de chants polyphoniques par la chorale de Quintin dirigée par l'abbé Bouan. Toutes les cérémonies de la journée avaient été accompagnées à l'orgue par une organiste quintinaise, Mlle Marie Boucher, lauréate de la Schola Cantorum de Paris.

Entre les deux cérémonies, un banquet a rassemblé les invités de la journée. Les toasts se sont multipliés, ceux de l'archevêque de Rennes et des évêques, mais aussi, au nom des autorités civiles, ceux du maire de Quintin, M. Alfred Duault, et du conseiller général, M. Paul de Robien. Ces différentes interventions sont l'occasion de rendre hommage au curé de la paroisse, le chanoine Alphonse Boulbain, de rappeler toutes les démarches qu'il a dû entreprendre auprès du Vatican à Rome, avec le soutien de son évêque, et les efforts déployés pour préparer et réaliser ces journées de fête : « Le chanoine Boulbain, dit le compte rendu du journal, a donné une fois de plus [il avait déjà œuvré pour la préparation de la consécration de l'église en 1930] la mesure de sa piété envers Notre-Dame et de ses qualités d'organisateur. »

Mgr Serrand clôture la journée par cette prière adressée à Notre-

Dame de Délivrance : « De même que, par nous-mêmes, Vous êtes couronnée sur la terre, puissions-nous mériter d'être couronnés par Jésus-Christ votre Fils et par Vous, d'honneur et de gloire dans le Ciel ! »

Les couronnes de la Vierge et de l'Enfant Jésus

Les couronnes déposées sur le front de Notre-Dame de Délivrance et de l'Enfant Jésus sont l'œuvre de deux artistes briochins : M. de la Messelière et M. René Desury.

M. de la Messelière les a dessinées et il donne lui-même la description de son travail : « Une couronne ducale au bandeau d'or semé de pierreries : diamant serti de platine, opale, rubis, améthyste, saphir. Dôme formé de quatre grandes hermines bretonnes au filigrane d'argent évoquant le tissu de la ceinture de la Vierge, sommé d'un globe d'argent orné d'une topaze et surmonté d'une croix d'or aux rayons de diamants. »

M. René Desury a réalisé cette œuvre d'art dans son atelier d'orfèvrerie de Saint-Brieuc.

Un journaliste écrit, au sujet de ces couronnes : « Elles font honneur aux artistes qui les ont dessinées et réalisées, mais aussi à la générosité

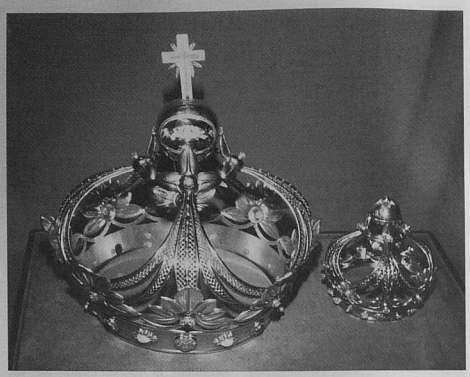

des fidèles de Quintin qui ont offert les métaux précieux et les bijoux qui les décorent. »

Abbé Eugène Biou

C'est à partir de cette célébration que la quenouille de lin, dans la main droite de la Vierge du porche, fut remplacée par un sceptre « qui va de pair avec la couronne ».

(1) La formule prononcée (en latin bien sûr) par l'évêque au moment du couronnement : « *Corona aurea super caput ejus, expresso signo sanctitatis, gloria et opus fortitudinis.* » (« Une couronne d'or est sur sa tête, c'est l'expression de sa sainteté, de sa gloire et de sa puissance. »)

(2) Une question souvent posée par les visiteurs qui découvrent le beffroi dans la chapelle absidiale de la basilique : « Quelle est la différence entre une cathédrale et une basilique ? » – La cathédrale est l'église de l'évêque, là où il a son siège (*cathedra* en latin) ; la basilique est un titre honorifique attribué à une église qui est le lieu d'une dévotion particulière et, souvent, d'un pèlerinage.

Si vous aimez lire
Vous cultivez Vous détendre
BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS
7 000 OUVRAGES POUR JEUNES ET ADULTES
(DERNIÈRES NOUVEAUTÉS)
Ouverte
le mercredi de 15 h à 18 h
le samedi de 15 h à 17 h 30
OFFICE DU TOURISME
RUE AU LAIT, QUINTIN

trieux
Jardinage
Aliments
Vêtements de travail
Fioul domestique
Produits pour l'agriculture
Ouvert à tous
Rond-Point du Volozen
Quintin
☎ 02 96 74 87 21

L'EXPULSION DES URSULINES

Le 1er décembre 1903, le président du Conseil, Émile Combes dépose un projet de loi retirant le droit d'enseigner à toutes les congrégations ; l'ouverture du débat eut lieu le 29 février 1904 et la loi fut votée le 8 juillet ; ce jour, la France apprenait l'arrêt de mort porté contre les communautés religieuses. Quelle angoisse, quels soucis pour les Ursulines de Quintin concernées par cette mesure.

Dès le 9 au soir, deux gendarmes se présentent remettant à la supérieure la signification de quitter le monastère le 30 septembre ; dès à présent, le liquidateur pourrait s'arroger le droit de pénétrer dans la clôture pour procéder à l'inventaire de tout ce qui s'y trouvait, il ne s'agissait donc pas seulement d'interdire l'enseignement.

Le journal du 11 juillet apportait une longue liste des maisons frappées d'expulsion, les Ursulines de Quintin y figuraient les premières.

Pendant les quelques semaines précédant le départ, il fut procédé à la mise en lieu sûr du mobilier de la chapelle, particulièrement tableaux, stalles, statues, candélabres y compris l'orgue actuel de la basilique. Un entrepreneur de Saint-Brieuc, ami de la communauté envoya ses hommes faire des chargements et, par ses soins, du mobilier fut expédié par rail à Spy en Belgique, la nouvelle résidence des Ursulines.

Le 20 août, le liquidateur, M. Le Roux se présent de nouveau apportant les pièces relatives à son mandat pour procéder à l'inventaire ; celui-ci dura plusieurs jours y compris celui des jardins puis vint celui de la chapelle et de la sacristie.

Les premiers jours de septembre, deux religieuses franchissent le seuil du couvent pour se rendre au vieux château. Quittant leur costume elles deviennent sécularisées. L'une d'elles se consacrera à l'enseignement et sa compagne se chargera des travaux domestiques, par la suite, deux autres religieuses les rejoindront.

La supérieure jugea qu'il n'était pas très opportun qu'un trop grand nombre de religieuses soient présentes le jour du départ. Celles qui étaient vulnérables par leur sensibilité furent envoyées dans leurs familles jusqu'à ce que la maison de Spy pût les recevoir, cinq autres furent également accueillies par les Ursulines de Lamballe. Il avait déjà été question que certaines religieuses âgées ou malades, puissent rester au couvent, l'économe avait eu soin de faire remarquer au liquidateur, les appartements destinés jusqu'alors à l'infirmerie. M. Ollivier, député, avait déjà sollicité cette demande près de M. Le Roux.

Le 29 septembre, un ami, M. Trévidy, ancien magistrat fit remarquer à la supérieure que s'il ne restait aucune religieuse, c'en était fini à jamais du monastère. Certaines anciennes acceptèrent de se dévouer pour le bien de leur maison. M. Trévidy se chargea lui-même de transmettre la demande à l'avocat des Ursulines, Me. Gourdet qui fit le lendemain le référé au tribunal. Dix religieuses furent proposées plus l'économe qui ferait également l'office de pharmacienne.

Le docteur Huet, médecin de la maison, vint le 29 au soir, rédiger sur papier timbré, les certificats des malades et les porter au tribunal de Saint-Brieuc. Finalement, la demande fut acceptée pour dix religieuses, plus la pharmacienne et une garde-malade ainsi que le droit de promenade dans un jardin qui leur serait imparti.

Le lendemain, 30 septembre, le liquidateur faisait savoir qu'il n'assisterait pas à l'expulsion mais qu'il fallait remettre les clés soit au gardien, soit à la mairie ; déjà de nombreux amis accouraient à la communauté comptant y rester jusqu'à l'expulsion et s'opposer par la force, mais la supérieure refusa toutes violences craignant des difficultés supplémentaires pour celles qui allaient rester.

Matinée du 1er octobre, dernière messe et ultime visite au cimetière, puis ce fut le franchissement de la clôture et la sortie dans la rue. Les clés furent remises à une employée qui se chargea de les donner au commissaire de police ; une foule se pressait entourant les religieuses qui se rendaient à l'église pour une cérémonie d'adieux.

Sur la place, des voitures attendaient, les unes pour ramener les

La cour de récréation. Sur la droite de l'image, les salles de musique et de dessin. Ce bâtiment deviendra ultérieurement la salle des fêtes municipale.

restantes, les autres en direction de la gare vers Lamballe, puis le départ pour Paris, rejointes par celles qui étaient dans leurs familles ; après quelques semaines de regroupement chez les Augustines, dernière étape le 20 octobre pour Spy.

Les douze religieuses qui avaient été autorisées à rester, s'organisèrent ; leur nombre diminuait au fil des ans. On se souvient encore des deux dernières, Mère Saint-Bernard et Mère Saint-Philippe qui lui survécut. Elle finit ses jours à l'hôpital et y mourut en 1937 âgée de 83 ans ; elle repose à Quintin avec toutes les autres religieuses exhumées de leur cimetière en 1926.

L'enseignement des jeunes Quintinaises ne fut nullement interrompu mais assuré par les Ursulines sécularisées résidant au vieux Château peu avant l'expulsion ; les classes furent aménagées au domicile actuel de M. et Mme de Bagneux, jusqu'en 1924, puis rue du Bourg Jugné dans les locaux neufs de l'Institution Notre-Dame. En 1926, ce fut le départ définitif pour Redon et les filles du Saint-Esprit prirent la relève.

Ainsi s'achève la très longue période commencée en 1704.

« Deux siècles d'Ursulines »

MARGUERITE LE LAY - MADELEINE DANIEL

Sources : Archives du couvent de Quintin, communiquées par les Ursulines d'Angers.

Plomberie • Chauffage
Sanitaire • Ramonages • Entretien
FRANÇOIS BOSCHER
Installateur - Dépanneur
7, Grand-Rue – 22800 QUINTIN
Tél. 02.96.74.94.05

B.P. 16 - 22970 PLOUMAGOAR
Jean Le Houerff
Tél. 02 96 43 72 44
Fax 02 96 44 05 04
Constructions Métalliques - SERRURERIE

CONSTRUCTION DU « PETIT SÉMINAIRE »

Évolution de la maison

Sur invitation de M. Jean-Claude Morillon, directeur du Centre Jean XXIII de 1988 à 1994, un jeune assistant anglais, M. Andrew Powles, a séjourné dans la maison au cours de l'année scolaire 1991-1992.

Pour satisfaire aux exigences du programme de troisième année de l'Université de Manchester, il a rédigé un mémoire intitulé :

« Le Centre Jean XXIII de Quintin, un établissement comme les autres ?

Nous lui empruntons de larges extraits...

«...Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé, sont condamnés à le répéter... »

George SANTAYANA
(Extrait de « Vie de Raison »)

Le problème de la construction du nouveau Grand Séminaire étant résolu, Mgr Serrand est affronté à un autre : où bâtir maintenant le Petit Séminaire, le diocèse ayant été dépouillé de ceux de Tréguier et Plouguernével ?

La municipalité de Quintin, sous la conduite de M. Alfred Duault, fait des propositions. L'ancien couvent des ursulines, (aujourd'hui H.L.M.) attire fortement l'attention, mais le projet échoue.

Et si l'on se tournait vers la colline de la Haute-Folie et le petit collège St-Joseph que dirige le chanoine Sorgniard ?

De généreux Quintinais cèdent leurs jardins et le 7 Juin 1934 Mgr Serrand a la joie de bénir la première pierre de ce qui sera un vaste édifice conçu par M. Le Breton, architecte breton.

Heureux débuts.

Le Chanoine Boulbain est l'heureux curé d'une paroisse florissante : Quintin. L'abbé Bouan dirige la chorale de main de maître et le patronage « la Jeanne d'Arc » avec à sa tête l'abbé Vaugarni couronne ses succès par son festival annuel.

Pourtant, c'est le 29 Juillet 1934 l'apothéose de la paroisse. Ce jour-là, en effet, on couronne N.D. de Délivrance et l'Église est érigée en Basilique. Pour cette occasion, les petits séminaristes ont retardé leurs vacances (heureux temps !). Laissons l'abbé Biou nous raconter cette journée.

Les « Petits Séminaristes » dites-vous ?... Oui, car la première rentrée s'est effectuée dès 1932 sous la conduite du chanoine Le Clezio. L'abbé Le Maux, lui, Quintinais de 1911 à 1961, sera le symbole de la continuité.

A chaque rentrée, les effectifs augmentent, aussi s'active-t-on sur le chantier. L'abbé Ollivro, économe, ne ménage pas sa peine. Deux prêtres de la ville, les abbés Courson et Raoult viendront étoffer le corps professoral.

En 1938, changement de direction. Le second Supérieur, le chanoine Garel, découvre une maison heureuse...

Et pourtant, on arrête le chantier provisoirement... La seconde aile ne peut être construite... et les menaces d'une nouvelle guerre se précisent.

Le 7 juin 1934, Mgr Serrand bénit la première pierre du « Petit Séminaire ».

Les années de guerre.

La rentrée de 1939 est difficile, tous les jeunes professeurs étant mobilisés. Le clergé local et les recteurs des environs apportent leur aide. Citons entre autres, les abbés Taillard et Quintin.

Soeur Thérèse et Mlle Hilpert viennent à la rescousse, et entre deux manœuvres, les prêtres, soldats du Nord, cantonnés à St-Joseph et en ville...

Mai 1940. Afflux de réfugiés : les séminaristes chassés de Cambrai arrivent.

Après l'exode, voilà l'invasion, et dès le 24 Juin, les Allemands transforment le Petit Séminaire en caserne, n' ayant trouvé rien de mieux que ce bâtiment tout neuf.

Cohabitation difficile. Il faut se reloger tant bien que mal (au Patro, au Petit Collège en ville.)

C'est la misère. Les plus favorisés partagent volontiers avec leurs camarades, car le menu est maigre... Les hivers sont rudes, les mains couvertes d'engelures.

6 Juin 1944, heureux jour du débarquement ! Mais c'est la dispersion précipitée... A pied, par des chemins détournés, les élèves rentrent à la maison.

L'Après Guerre 1944-1954.

La rentrée de 1944 se fait dans l'euphorie de la Libération. Une troupe de résistants occupe cette fois la Maison. Les derniers prisonniers sont de retour, et c'est une équipe, espiègle et enthousiaste, qui assure cours et loisirs.

SOUSCRIPTION
au profit des Élèves pauvres
du Petit Séminaire
Le Billet : 1 franc
Le présent reçu donne droit de participer à la Tombola, gratuite, qui sera tirée le...
Imp. Andre, Quintin N° 210

Le Chanoine Garel aime les élèves studieux et courageux (ils le sont car les trimestres sans congés sont longs). Mais, pour son jeune économe, l'Abbé Berthelot, que de soucis !

Heureusement, les vaches, cochons et poulets, élevés à la ferme, améliorent l'ordinaire des 150 à 180 élèves.

Le 1er octobre 1948, Mgr Serrand instaure une quête en nature dans les paroisses du diocèse pour ses deux séminaires... Mais l'économe ne dispose que d'une mauvaise camionnette...

L'évêque, bâtisseur des séminaires, meurt l'année suivante, le 20 mars 1949, avant de connaître la loi qui sauvera l'enseignement privé en lui permettant de recevoir les boursiers de l'État.

Épuisé, le chanoine Garel démissionne en 1954, ayant eu le rôle ingrat d'assumer les lourdes charges de la guerre et de l'après-guerre.

Le Séminaire des jeunes.

Les années de prospérité commencent. Mgr Coupel nomme à la tête de la maison, en 1954 un jeune et souriant Supérieur : l'abbé Yves Thomas. Les bourses nationales facilitent la tâche de l' économe (l'abbé Jacques Le Roux en 1960).

La Chorale Notre-Dame, avril 1934

Pour libérer un réfectoire, on construit une chapelle (1957/1958)et plus tard, une salle omnisport devenue indispensable.

C'est la grande époque des « camps-mission » et du scoutisme (abbé Douzamy), des sorties de chorale (abbés Le Borgne et Lefèvre), des équipes de St-Bihy et de Landévennec (abbé Ruello), de la Conférence St Vincent de Paul (Abbés Renan et Chouin), des « retraites d'enfants » et de la « Fête des nouveaux » (abbé Éouzan)... sans parler des nombreux camps d'été qui ont remplacé la « colo » du Bois de la Roche (abbé Allo).

Cependant, un grand remue-ménage se prépare. Les mentalités évoluent... Les élèves choisissent plus volontiers l'enseignement immédiat ou l'Université que le « petit séminaire". Les pensionnats n'ont plus la faveur. On leur préfère les « foyers » ou la « diaspora ».(1)

C'est pourquoi on se pose la question : l 'expression « petit séminaire » convient-elle bien à la situation actuelle ?

Le mot « petit » fait penser à un univers clos, il évoque le repli sur soi. L'opinion le supporte mal. Le terme « jeune », lui, contient une dynamique, il exprime un élan vers l'avenir. C'est un mot à la mode.

Ainsi, la maison rebaptisée « Séminaire des jeunes » semble reprendre un nouveau souffle.

Et pourtant, quand l'abbé Thomas s'en va, en juin 1966, de nouvelles mutations sont encore prévisibles.

Le Centre JEAN XXIII

C'est le professeur de philosophie d'alors, l'abbé Yves Colleter, qui prend la direction de l'établissement, tâche que lui confie Mgr Kervéadou. Le nouveau directeur croit au dialogue et inspire confiance.

Quand survient Mai 68, les jeunes ont déjà la parole, préparés par les journées de « pré-rentrée ».

Le bulletin « Liens » pensé par l'abbé Talbourdet et le « Festival Kermesse » pour lequel il crée des panneaux décoratifs, travaillent à ouvrir la maison...

Mais, les prêtres diminuent. Il faut faire appel à des laïcs et donc accepter un contrat. C'est fait en 1968 pour le premier cycle. L'Académie invite à le passer sous un autre nom. La personnalité de Jean XXIII rallie éducateurs, parents et jeunes. Adieu le « Séminaire des jeunes » et vive le « Centre Jean XXIII »(2).

En 1970, un nouveau contrat est conclu pour le second cycle. Il entraîne la mixité et le regroupement des trois écoles catholiques de la ville.

Après 13 ans d'efforts continus et méritoires avec M. l' Économe et les parents pour les équipements, avec tous les professeurs pour constituer une équipe éducative, l'abbé Colleter passe la main en 1979 au premier directeur laïc de l'École : M. Gilles Détriché.

C'est sous sa direction qu'est créée la section technologique « Sciences et techniques de laboratoire » (la seule à son époque de tout le département des Côtes d'Armor, tant dans le réseau privé que public). De nombreux élèves qui se préparent aux carrières de laborantins accourent. Quelques années plus tard, la S.E.S. (section d'enseignement spécialisé) rebaptisée depuis S.E.G.P.A voit le jour. Objectif : préparer les jeunes en difficulté à la vie professionnelle, leur donner le goût de la réussite.

Grâce à une construction à Saint-Nicolas, cette section disposera d'une gamme d'ateliers divers (fer, bois, cuisine, couture....

M. Jean-Claude Morillon succède en 1988 à M. Détriché. Le développement de l' École se poursuit... Dans le cadre de son projet pédagogique, il crée, en septembre 1989, une section 6e et 5e en trois ans au lieu de deux.

Un soutien pédagogique est apporté, et, comme le temps ne presse pas, la réussite doit suivre.

En l991, nouvelle structure : cycle technologique en Collège.

Entre-temps, d'importants travaux sont entrepris pour augmenter les capacités d'accueil.

Un nouveau bâtiment vient s'adjoindre aux anciens, c' est ainsi que l'ancien hall d'entrée est remplacé par la « Grande Halle », espace couvert de grande dimension, qui constitue désormais le coeur de l'ensemble.

Cette nouvelle construction permet la création de classes supplémentaires, de chambres pour les internes, l'agrandissement du « self » et l'aménagement d'un C.D.I. (centre de documentation et d'information) plus vaste et mieux adapté que l'ancien.

En 1994, la maison accueille une nouvelle directrice : Mme Marie-Antoinette Rouxel.

Le chantier de la construction de l'actuel C.D.I. et de la grande halle.

Dans la ligne de ses prédécesseurs, Mme Rouxel va faire évoluer les choses pour le bien des élèves :

- Les laboratoires sont rénovés.
- Les P.D.I. (projets diversifiés) prennent un nouvel essort.

C'est ainsi qu'une classe de 5e réalise, en septembre 1995, une plaquette sur la Chapelle St-Gilles de Plaintel. Nous en reparlerons dans un prochain article, lorsque le « Quintinais » évoquera la figure de M. de Sainte-Marie.

Il faut dire, pour être juste, que le responsable 6e et 5e, M. André Hamonet, a beaucoup d'idées et sait en faire naître chez les élèves.

– Une 6e « d'accueil » pour enfants en difficulté voit le jour. C'est un peu la vocation d'un établissement catholique que de penser à ceux qui ont moins de facilités que les autres.

– Une « 4e à projet », une « 3e d'insertion », complétent le dispositif pédagogique, mots difficiles à comprendre pour qui n'est pas de la partie, mais ceux qui en profitent en apprécient les bienfaits.

– La nouvelle directrice, juge les 6e et 5e un peu « à l'étroit ». Un bâtiment neuf, destiné à accueillir les 6e, est érigé face à l'ancien.

Classes spacieuses, accès facile, tout est pensé et mis en oeuvre pour faciliter le travail des élèves dans un lieu où l'on se plaît.

Sans doute, Mme Rouxel a-t-elle encore d'autres projets, mais... nous ne sommes pas dans le secret...

Jean-Noël Éouzan

(1) On pourrait définir ainsi le terme « diaspora » dans le sujet qui nous préoccupe : approfondissement de la vocation en dehors des maisons « spécialisées ».

(2) Cette dénomination sera petit à petit abandonnée au profit de « Lycée-Collège Jean XXIII St-Nicolas » jugée plus pratique au point de vue administratif.

DU « PETIT SÉMINAIRE » AU « LYCÉE-COLLÈGE JEAN XXIII ST-NICOLAS »

ÉVOLUTION RELIGIEUSE

Importance de la Religion au « Petit Séminaire »

« *L'ESPRIT CHRÉTIEN et la formation cléricale sont, outre la culture humaine, les caractères essentiels du Petit Séminaire. On n'y admet que les enfants qui se destinent à l'état ecclésiastique.* »

Cette citation, extraite du Règlement de 1954, explique qu'instruction et formation religieuses ont la priorité absolue dans la maison. Les cours d'instruction religieuse doivent prendre place avant tous les autres.

D'ailleurs, le programme est déterminé par la Commission diocésaine et comprend des cours de dogme, morale, etc., à l'image du Grand Séminaire.

Chaque quinzaine, une note est décernée pour l'instruction religieuse. Je passe sous silence les compositions trimestrielles.

Code de conduite et discipline stricte ne sont, en fait, que la conséquence logique de cet enseignement religieux poussé à l'extrême.

« *La confession, au moins mensuelle, est de règle, mais tout élève est invité à se confesser plus souvent et aussi fréquemment qu'il en aura besoin.* »

Les maîtres, eux, tiennent leur autorité « de Dieu » et ont droit à une obéissance prompte, entière et confiante, tels des parents chargés de les diriger :

«...*quand ils seront rappelés à l'ordre, ils (les élèves) éviteront d'élever la voix pour protester ou murmurer. Tout élève,* fût-il innocent, *se rend coupable et mérite une punition sévère, quand il se permet des observations en public...* »

Pourtant, cette adhésion aux exigences religieuses, procure certains avantages.

Peu nombreux, les élèves établissent un rapport proche. L'école attire un corps professoral de qualité et la réputation de la maison est solide.

La générosité des catholiques de la ville et des communes environnantes permet son développement.

Reconversion

Malheureusement, affronté aux problèmes de recrutement, l'établissement, dont le but original était de « soutenir les jeunes dans leur marche vers le sacerdoce », doit prendre une nouvelle orientation. Reconversion heureuse à Quintin, que bien d'autres petits séminaires n'ont pu réussir.

De « petit séminaire » la maison va devenir, dans un premier temps, une sorte d'école normale diocésaine pour la formation des professeurs laïcs destinés à l'enseignement catholique.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

De nos jours, on le sait, les parents ne choisissent plus l'école catholique pour des motivations religieuses.

Celles-ci n'arrivent en tête des priorités que pour une minorité d'entre eux.

L'embrigadement et la méditation quotidienne ont évidemment disparu depuis longtemps de l'établissement.

La catéchèse n'y est plus contrainte, encore qu'une heure de « réflexion religieuse » soit souhaitée de temps en temps dans le premier cycle et existe véritablement dans plusieurs classes.

Certains « temps forts » de l'Année liturgique (Noël, Pâques) sont marqués par la venue d'intervenants extérieurs. – visiteur de prison, Emmaüs, tiers monde etc. une occasion pour les élèves d'ouvrir les yeux sur les réalités, parfois douloureuses, du monde extérieur.

Je voudrais parler aussi des « marches-réflexion » sous la conduite de M. Michel Blanchard, diacre, et professeur dans la maison.

Corps et esprits sont sollicités et permettent un dialogue, souvent impossible autrement.

Une formule originale d'écoute s'est mise en place en 1997, à l'initiative de M. Tanguy de Rochebouët, diacre lui aussi. Il se tient à la disposition des élèves du lycée une fois par semaine, pour répondre à leurs préoccupations et les conseiller dans leurs doutes et leurs problèmes.

L'accueil, dans l'établissement, est ouvert, cela va de soi, aux autres confessions religieuses, aux enfants dont les parents vivent des situations non conformes au « modèle catholique » (couples divorcés, familles monoparentales...) .

Mais, en dépit de l'évolution des élèves inscrits, le « Centre » ou « Lycée Collège Jean XXIII » (comme vous le voulez) conserve dans son héritage les traces de son passé religieux.

Parmi cet « héritage actuel » se trouvent des enseignants et éducateurs qui se dévouent depuis de longues années...

Ces témoins, se sont adaptés aux changements souvent fondamentaux, dans le projet éducatif de l'école.

Le but essentiel des élèves n'est-il pas, de nos jours, la réussite aux examens et non, comme autrefois, pour la plupart d'entre eux : « d'être admis un jour à l'honneur du sacerdoce » ?

Pour étoffer son « mémoire », M. Andrew Powles a posé à quelques professeurs de l'établissement entre autres à M. Hamonet, cette question : **« Le Centre Jean XXIII est-il encore une école religieuse ? »** La réponse que lui a faite ce dernier servira de conclusion : « À mon avis, il faut éviter d'y répondre trop rapidement. Certains parents attendent encore et sont très attentifs en collège à la catéchèse et il y a d'ailleurs une commission « catéchèse » au comité des parents. Certains professeurs ont choisi l'école catholique pour différentes raisons... entre autres par conviction. « La synthèse sur ce sujet n'est pas encore trouvée : les groupes existent et s'affrontent de façon dialectique. Mais, dans le nom de JEAN XXIII, il faut voir une volonté d'adaptation de la chrétienté au monde moderne. »

Jean-Noël Éouzan

Remerciements :
- M. Andrew Powles
- M. l'Abbé Talbourdet, secrétaire de l'Évêché.

À l'occasion d'un « Parcours diversifié », les 5e étudient les fresques de la chapelle Saint-Gilles de Plaintel. Ils en réaliseront une plaquette

COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE
Michel CARRÉE
PORPAIR
22800 LANFAINS
TEL/FAX : 02 96 32 45 32

IL Y A 12 ANS... L'OURAGAN DU 15-16 OCTOBRE 1987

Quelques heures ont suffi...

Jeudi 15 octobre 1987

18 h - L'homme de la rue se demande ce qui se passe. L'air est chaud : 20°. Ce n'est pas normal. Depuis midi, une violente tempête fait rage au large du Portugal. Précédée d'une masse d'air chaud, elle va avancer vers la Bretagne. La sensation de douceur de l'air dure toute la soirée. (Les services de la météo n'ont rien annoncé de particulier...)

19 h 30 - Le vent se met à souffler du sud. Il se renforce progressivement.

21 h 30 - La dépression entre dans sa phase la plus active : le vent souffle à 100 km/h et il se renforce toujours.

Autour de l'exèdre des fontaines des Carmes.

Vendredi 16 octobre

1 h - Le vent du sud atteint des pointes de 200 km/h ; il tourne au sud-ouest vers 2 h du matin et souffle à son paroxysme pendant deux heures environ. Il traverse la Bretagne, la Manche, le Calvados et fonce sur l'Angleterre.

En réalité, nous avons alors connu un cyclone de type tropical avec de fortes variations de pressions et des accélérations phénoménales du vent. Fort heureusement cela s'est passé la nuit et l'ensemble de la population était à l'abri. Nous étions aussi en faible coefficient de marée sinon les ports auraient été inondés et l'île de Sein pouvait être engloutie sous les eaux.

L'ouragan de ce 16 octobre 1987 aura constitué l'une des grandes catastrophes écologiques du siècle pour la Bretagne après les marées noires de l'*Amoco-Cadix* en 1978 et du *Torrey-Canyon* en 1967. Il a frappé notre région par surprise. Alors que chacun s'attendait à une forte tempête, les Bretons ont vécu une nuit d'enfer et d'apocalypse sans que les médias nationaux en mesurent l'importance.

Ce fut pourtant une tempête comme de mémoire d'homme on n'en avait jamais connu dans l'Ouest de la France : anémomètres bloqués (les vents dépassèrent les 220 km/h à la pointe de la Bretagne et à Granville !). Les météorologues ont beau soutenir que le terme d'ouragan est réservé aux tropiques, la Bretagne se souvient de cette nuit de la mi-octobre 1987. Au petit matin, c'était un spectacle de désolation. L'inventaire des dégâts fut interminable : des milliers d'arbres déracinés, vrillés, sectionnés (50 000 ha de forêts étaient à terre dont 15 000 totalement détruits), des toitures arrachées, des clochers rasés, des ports dévastés avec les bateaux amoncelés et brisés, les lignes électriques et téléphoniques arrachées et coupées, les bâtiments agricoles endommagés, les cultures couchées et des sites admirables abîmés et détruits. Bref, les Normands et plus encore les Bretons étaient atterrés par cette catastrophe et désemparés.

Dans notre région de Quintin, chacun d'entre nous a encore en mémoire un lieu qui lui est cher et qui a été irrémédiablement défiguré.

« Quand je suis sorti vers 23 h ce 15 octobre, le grand sapin, en face de chez moi, était fortement secoué et mon laurier-palme incliné à 45°, j'ai donc tout de suite pensé que c'était sérieux. » François Kergoat, alors maire de Quintin, appelé par Joseph Launay, responsable du Centre de secours (2), n'oubliera jamais cette nuit passée avec les pompiers à parcourir les rues de sa ville, *« les poubelles étaient renversées, les débris jonchaient le sol, il fallait faire attention aussi aux ardoises qui volaient. On entendit un grand bruit : 20 m² de toiture étaient tombés ».*

À la Salle Verte, l'arboretum de 130 superbes spécimens était dévasté. Le lycée-collège Jean-XXIII, sur les hauteurs de Haute-Folie avait subi des dégâts très importants : une

classe pratiquement détruite par la chute d'un arbre et, à l'étage, le nouveau centre de documentation littéralement soufflé. Parmi les bâtiments publics les plus touchés furent la poste, la basilique Notre-Dame de Délivrance (1), la salle omnisports des Haras. Plusieurs arbres des Grands Jardins et de la route de Corlay étaient tombés sur la chaussée, dans la trouée faite aux abords de l'étang, un seul arbre était encore debout et le site de la Perche comme l'allée de Robien étaient devenus inaccessibles.

Fort heureusement, il n'y a pas eu de victimes à déplorer ni à Quintin ni dans les environs où il a fallu pourtant plusieurs jours avant que soient rétablis le téléphone et l'électricité. Leur absence ayant fortement inquiété les populations et les éleveurs complètement isolés .

Pierre ANDRÉ

(1) Il faut se rappeler que le soir du 15 octobre, les Quintinais étaient rassemblés à la basilique pour une projection relatant l'histoire, programmée à la veille de l'inauguration de l'orgue restauré, dans le cadre de la célébration du Centenaire de l'église, fêté malgré tout le dimanche suivant alors qu'une partie de la toiture était envolée.

(2) Les pompiers sollicités de toutes parts, ont du intervenir toute la nuit dans des conditions extrêmement dangereuses et pendant cet ouragan et les jours qui ont suivi, ils ont effectué pas moins de 96 sorties. C'est dire s'ils ont été mobilisés !

Sources

Archives Centre de secours de Quintin
Ouest-France et *Le Télégramme*.
Archives « A.r.b.r.e.s. du Bassin du Gouët »

ORNICAR
LIBRAIRIE - PAPETERIE
La librairie vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année
8, rue aux Toiles - 22800 QUINTIN
Tél. : 02 96 79 63 48 - Fax : 02 96 79 63 49

APRÈS L'OURAGAN... LA NAISSANCE DE A.R.B.R.E.S.

L'OURAGAN des 15-16 octobre 1987 a certes choqué, bouleversé mais il a aussi fait prendre conscience de la place des arbres dans notre environnement, ce qui a poussé certains à réagir, à œuvrer pour remettre debout les arbres et les hommes. Des bénévoles, aidés par des administrations et des collectivités locales, ont décidé de faire quelque chose face à ce désastre.

En octobre 1988, ce fut relativement facile de mobiliser une population encore sous le choc... et, grâce à Geo Brunel de la Corbinière des Landes qui, déjà, au cours de l'été, avait assuré plusieurs animations, fut organisée à Quintin une grande soirée « anniversaire de l'ouragan ». Plus de 300 personnes y participèrent.

Au cours de 1989, un collectif, (regroupant des ingénieurs forestiers, des techniciens, des utilisateurs du bois, des agriculteurs, des poètes, des représentants de diverses associations), s'est créé avec pour objectifs le nettoyage, le reboisement et la remise en valeur des sites le long du Gouët. Dix communes de la région de Quintin sont intéressées et adhèrent.

Avant de lancer des chantiers, il faut sensibiliser et est alors proposée, pour le deuxième anniversaire, une « animation culturelle et forestière » sur le thème « L'Arbre, la Forêt, un nouveau départ » (voir programme).

Le succès de cette animation fut un encouragement à la création d'une structure associative et l'assemblée constitutive se tint, à la mairie de Quintin, le 24 novembre 1989.

Yvon Morin fut le premier président de l'Association « A.R.B.R.E.S. du Bassin du Gouët » (Association pour la Réhabilitation des Bois, Rivières, Étangs et Sites).

Pendant plusieurs années, l'association est sur tous les fronts : chantiers, sensibilisation, plantations, animations... et, grâce aux chantiers-écoles d'insertion, ouverts en 1991, les travaux avancent non seulement sur le site de la Perche ou à Kerdrouallan (la chapelle a resurgi des ronces et l'on peut mesurer ce qui a été fait depuis !) mais aussi sur l'ensemble des communes du Pays de Quintin.

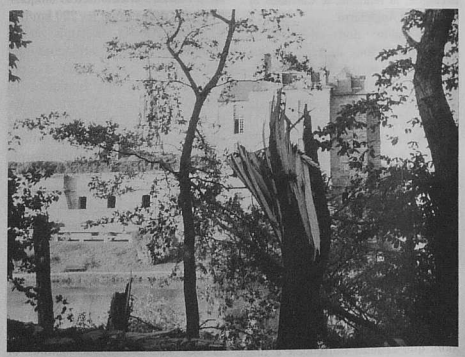

Arbres vrillés et cisaillés au bois de l'étang.

Après les manifestations qui ont marqué le dixième anniversaire de l'ouragan, l'association, présidée aujourd'hui par Paul Jouanny, fête ce 24 novembre 1999 ses dix ans. Fidèle à sa devise « Des Arbres et des Hommes debout », elle a, tout au long de cette décennie, assumé sa mission avec l'aide de nombreux partenaires et bénévoles sans lesquels rien n'aurait pu se faire.

Chacun peut voir et apprécier le travail accompli mais il y a toujours à faire pour entretenir et mener à bien les nouveaux chantiers. Tous ceux qui se souviennent de l'ouragan de 1987 sont invités, s'ils en ont la possibilité, à aider l'association à poursuivre ses actions.

Annick NÉDELEC

GRAPHE g
ÉDITION - IMPRESSION
PHOTOCOMPOSITION
• LIVRES
• DÉPLIANTS
• REVUES
• CATALOGUES
• TARIFS
• AFFICHES
• PUBLICITÉ
PAO - FLASHAGE
15 BIS, RUE ROCHONEN
22800 QUINTIN
TÉL. 02.96.74.91.20
FAX. 02.96.74.06.80

PAYSAGISTE
TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE - MAÇONNERIE DE JARDIN
Jean-Paul LUCIA
✆ 02 96 29 72 94 / 02 96 44 80 50
B.P. 16 - 22480 ST-NICOLAS-DU-PÉLEM

L'arbre, la forêt, un nouveau départ

2 ans après l'ouragan... ... ce qui est proposé

Du 16 octobre au 6 novembre
(sauf le 1er novembre) :
EXPOSITIONS

Parc de la Salle Verte :
Sculptures géantes Guy Quidu • Photographies « Des Arbres et des Hommes » (Association *La Corbinière des Landes*) • Documents du Foyer Culturel du Centre Hospitalier.
Crédit Agricole :
Sculptures de Robert Mary et Jean-Noël Prigent • Aquarelles de Guy Ollo.
Syndicat d'Initiative :
Mobilier de l'ébéniste Jean Hamon • Œuvres d'Hubert de Sainte-Marie • Sculptures de Guy Quidu • Marqueteries de Jacques Moisan.
M.J.C.:
Œuvre particulière d'Ernest David • Tenture et sculpture de Bernard Planeix • Photographies • Travaux des élèves du L.E.P. Jean-Monnet.

Mardi 17 octobre, à 20 h 30, à la salle des Fêtes:
SOIRÉE ET DÉBAT

Diaporama sur un site de chez nous : « Au pays des arbres de La Corbinière des Landes » • Projection du film *L'homme qui plantait des arbres* (commentaires de Philippe Noiret à partir du beau texte de Jean Giono) • Bilan de l'exploitation forestière dans les Côtes-du-Nord avec Michel Thoby, Michel Gallerne de la DDA • Débat avec divers intervenants dont Alain Donnet, ingénieur forestier • Lancement des opérations de remise en état du site de l'étang de Quintin, de la vallée de la Perche et plantation de haies brise-vents, avec le GRDA.

Mercredi 18 octobre:
GRANDE JOURNÉE DES CLUBS DE RETRAITÉS

Visite-découverte des parcs de la Salle Verte et de Roz Maria, des expositions, projections, rencontres avec des spécialistes pour des conseils de jardinage, greffes et entretien des arbres • Démonstrations d'artisanat ancien avec « Florimont » du Cambout et « Roger » de Coëtlogon.

Jeudi 19 octobre:
JOURNÉE POUR LES SCOLAIRES

Visite des expositions, des parcs, de l'arboretum de la Salle Verte avec accueil et animations (contes et poésies), projections...

Vendredi 20 octobre:
LES CONTEURS, ÉCRIVAINS ET POÈTES...

Dans la journée, animation à la demande des écoles • À 20 h 30, grande soirée contes et châtaignes à la ferme de La Touche, au Fœil avec Fabrice Loussouarn, Philippe Truchon de Lusanger, Joseph Péréon, paludier, Jean-Claude Touzeil « Peuples d'Arbres », amis de Géo, *le berger des Arbres*.

Samedi 21 octobre:
DÉPLACEMENT JUSQU'AUX CIMES DE KERCHOUAN
(Source du Gouët)

Les ingénieurs forestiers de la DDAF et Alain Donnet, en collaboration avec des responsables du GEPN, les entreprises forestières, les services de l'Équipement et M. Bothorel (spécialiste champignons) proposent une visite guidée sur un circuit fléché dans le bois du Guercy (route de Corlay - R.-V. parking du Garatoué, La Harmoye), à partir de 14 h et jusqu'à 17 h.

En prolongement à cette semaine d'animation:
LES CHANTIERS

ouverts à tous, s'inscrire :
– à la Mairie de Quintin (96 74 84 01)
– à la Subdivision de l'Équipement (M. Cazoulat 96 74 91 87)
– au GRDA - Saint-Brieuc (96 61 09 76)

Animation proposée par :
La Ville de Quintin et les communes du Pays de Quintin, le Syndicat d'Initiative, la MJC, la DDAF, la Chambre d'Agriculture et le GRDA, le GEPN, le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc et La Corbinière des Landes.

SOLIDARITÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Solidarité : une idée forte

De tout temps les hommes éprouvèrent un sentiment qui les poussait à s'accorder une aide mutuelle. Cette aide s'exerçait au niveau du hameau, du village, du comté ou de l'ethnie. Progressivement, certains réalisèrent – sans doute les plus lucides – que ce sentiment de solidarité devait déborder leur environnement et englober tous les êtres humains. Notre culture judéo-chrétienne incita nos ancêtres à prendre conscience de notre rôle au sein de l'humanité tout entière.

Tâche ardue ! Aujourd'hui encore, des nationalismes exacerbés, des volontés hégémoniques, estiment que leur région, ou leur pays, ou leur race, ou leur religion sont le nombril du monde. Comme sut le dire le pasteur Martin Luther King : *« ou nous apprendrons à vivre en frères ou nous périrons comme des idiots »*.

La place des Églises

Cette conscience du devoir de solidarité s'exerça longtemps à travers des institutions religieuses qui créèrent des hospices, des dispensaires où les plus démunis étaient accueillis et soignés. Il serait injuste d'occulter que ces initiatives bénéficiaient d'une aide non négligeable de la noblesse terrienne et d'une bourgeoisie prospère.

Mais ces réalisations généreuses avaient des inconvénients, d'abord leur aspect confessionnel et aussi, dans certains cas, la nécessité d'être recommandé pour obtenir une admission dans un hospice.

Un novateur : Colbert

Ce fut Colbert qui innova en créant « l'établissement des Invalides de la Marine » au bénéfice des marins, de la « Royale » ou de la « Marchande » qui étaient tous redevables d'une administration commune : « l'Inscription Maritime ». Le raisonnement du ministre de Louis XIV: « les marins français qui sillonnent les mers du monde sur ordre du roi, ne peuvent, quand arrivent leurs vieux jours, mourir dans la misère après avoir tant donné ».

Pour la première fois le royaume s'intéressait à une catégorie sociale et prenait conscience de ses responsabilités.

La lenteur des progrès

Il fallut attendre 1813 pour voir la naissance de caisses de secours pour les accidentés du travail. Les fonctionnaires bénéficièrent d'un régime spécial de retraite dès 1853 ainsi que les employés des compagnies de chemins de fer et les mineurs. Certaines entreprises versaient des retraites à la condition que l'ouvrier n'ait pas été licencié, que l'entreprise n'ait pas utilisé les fonds à d'autres fins... et ne soit pas tombée en faillite. Tout cela était aléatoire.

En 1910, l'État tente d'imposer un régime obligatoire pour les salariés de la classe ouvrière et de la paysannerie. On verra certains syndicats combattre le projet...

Grande Guerre et solidarité

Malgré les cocoricos de la victoire, la Grande Guerre fut un désastre sur le plan humain pour le peuple français : deux millions de morts dans nos rangs, trois millions de blessés hospitalisés, des millions de familles réduites à survivre d'expédients avec la disparition du mari ou d'un fils et, pour les grands mutilés, l'impossibilité de reprendre une vie active, devenant une charge pour leurs proches.

La guerre apparaissait dans toute son horreur avec son cortège d'irréparables catastrophes humaines. L'État prit conscience de sa responsabilité historique face à la nation tout entière traumatisée par la pire conflagration qu'ait connue l'Europe. Il fallait, au plus vite, mettre en place un système social secourant les plus démunis.

C'est alors – suprême dérision ! – que les Français découvrirent que sous la tutelle allemande, les Alsaciens et les Lorrains bénéficiaient d'un système d'assurances sociales institué par Bismark dès 1883! Il n'était vraiment pas possible de faire moins et de priver les deux provinces redevenues françaises d'une protection acquise sous l'autorité allemande.

Les bienfaits inattendus de la crise

Mais les années passent. En haut lieu, on discute, on tergiverse. L'État hésite à promettre de protéger les plus pauvres de la misère. C'est alors que la grande crise de 1929, par un curieux retour des choses, mit en évidence une équation qui n'avait rien à voir avec des sentiments humanitaires : si la consommation continuait de s'effondrer, la crise se transformerait en catastrophe aux effets encore plus dramatiques pour l'économie mondiale vacillante. Il devenait urgent de garantir au moins aux retraités un certain pouvoir d'achat afin qu'ils puissent consommer et permettre aux producteurs et au puissant secteur de l'agro-alimentaire de survivre. C'est dans ce contexte de crise économique planétaire qu'en avril 1930 furent créées les assurances sociales. Les salariés du commerce et de l'industrie devaient obligatoirement être affiliés au nouvel organisme dont les caisses, autonomes, seraient gérées par des représentants choisis librement par les associés.

Il fallait que le système ait le temps de se mettre en place, de s'étendre à tout le territoire national et trouve les moyens de ses ambitions. Ce fut très lent. C'est ainsi qu'en 1936, lors de l'arrivée du Front Populaire, un peu moins d'un million de retraités bénéficiaient d'un revenu régulier (majoritairement des fonctionnaires et des cheminots), soit seulement 1/4 des plus de 65 ans (environ quatre millions de personnes). Certes, l'Assistance Publique venait en aide aux plus déshérités (environ 800 000 assistés) quant aux deux millions et quelques qui ne recevaient rien, les familles n'avaient d'autre choix que de les prendre en charge.

1945 : L'année phare

Les mouvements qui luttèrent côte à côte contre l'occupant nazi prennent conscience que le peuple français souhaite, voire exige, une plus grande justice sociale, une plus grande solidarité, une prise en charge par la nation des plus faibles, des plus démunis et l'attribution de retraites décentes aux anciens dont certains vivent dans une précarité intolérable.

Toutes les conditions sont réunies pour une remarquable avancée sociale : une ordonnance du 4 octobre 1945 crée la « Sécurité Sociale », et, sur la lancée, un droit inaliénable à la retraite qui devient une partie « intégrante du droit au travail ».

Ce système institue une véritable solidarité entre tous les travailleurs, c'est la fin des classes privilégiées, la fin de l'assistanat : toute citoyenne, tout citoyen ayant travaillé toute sa vie, aura de plein droit une retraite pour ses vieux jours.

Chacun aura accès à des soins et des médicaments pris en charge par le système.

Et maintenant ?

Il serait vain de s'étendre sur les difficultés que la Sécurité Sociale rencontre actuellement, les causes en sont multiples et il appartient à chacun d'avoir son opinion sur un sujet délicat. Malgré tout, que dire de certaines professions médicales et para-médicales qui exploitent à fond le système ? Que dire de l'appétit de quelques laboratoires pharmaceutiques ? Que dire de l'irresponsabilité de citoyens qui multiplient visites et ordonnances au risque de compromettre l'institution en la fragilisant ?

L'espace d'un moment, oublions ces irresponsables pour admettre que notre Sécurité Sociale est devenue une partie intégrante de nos vies, de notre quotidien. Il appartient à chacun d'en être conscient : si un jour elle devait s'effondrer sous le poids des déficits, alors notre société reculerait et le mot « solidarité » n'aurait plus la même signification dans notre pays.

Georges Gendreau

Sources

- Le *Quid*, éditions Robert Laffont
- Le magazine *Connivence* N° 8 revue des retraités du groupe Taitbout (caisse de retraite complémentaire CRE des Français expatriés).

Avant 06/01/1986

Jusqu'en 1990

Depuis 1990

JARDINERIE - ANIMALERIE - DÉCORATION
baobab
Le Domaine des Fleurs
Rue de Brest - Hillion
22120 YFFINIAC
Tél. 02 96 72 63 74
Fax. 02 96 72 57 76

DUFILOLINGE
5, rue de Moncontour - QUINTIN - 02 96 74 09 49
Particuliers
• Aubes de communion
• Nappes, serviettes, draps
• Tapis, cuir, peaux
Professionnels
• Hôtels, Restaurants
• Chambres d'Hôtes
• Equipes sportives
BLANCHISSERIE ET LOCATION

IMPRIMERIE QUINTINAISE
à votre service...
... pour la P.A.O.,
l'impression Offset & Typo,
de 8 h 30 à 12 h 00
& 14 h 00 à 18 h 30
du mardi au samedi
les photocopies couleurs et Noir et Blanc
de l'imprimé publicitaire et administratif au faire-part, la carte de visite, etc...
6bis, rue au Blé - 22800 QUINTIN - 02 96 74 94 98 - Fax. 02 96 74 03 09

100 ANS DE SÉCURITÉ SOCIALE

LES GRANDES ÉTAPES DE NOTRE PROTECTION SOCIALE

AU TEMPS de la société pré-industrielle, avant tout rurale et fondée sur la famille, la protection principale contre les risques sociaux a pour seule base la solidarité familiale.

La loi du 9 avril 1898 institue pour les seules entreprises industrielles, une responsabilité personnelle de l'employeur et instaure une véritable protection du travailleur

Mais ce sont véritablement les lois du 5 avril 1928 et 30 avril 1930 qui donnent naissance aux Assurances Sociales au profit des salariés dont le revenu est inférieur à un certain plafond.

En 1944, le gouvernement provisoire de la France, issu du Conseil national de la Résistance, et dirigé par le général de Gaulle, fait élaborer un plan de Sécurité Sociale.

Le rapport aboutit à la ratification des ordonnances du 4 octobre et du 19 octobre 1945, créant le régime général, disant dans son article premier : *« Il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent »*.

Cette ordonnance affirme trois principes :

1. – la généralisation de la Sécurité Sociale à toute la population

2. – l'unité des institutions et l'universalité des risques

3. – l'expression de la démocratie en reconnaissant aux organismes une autonomie de gestion.

Les mêmes ordonnances autoriseront le maintien de certains régimes antérieurs, ceux des Mines, d'E.D.F.-G.D.F., de la S.N.C.F. notamment.

En 1946, à l'occasion de l'élaboration de la constitution de la IVe République, le droit à la protection sociale reçoit la consécration constitutionnelle.

En effet, le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 prescrit :

« La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité maternelle, le repos et les loisirs.

« Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ».

Selon les ordonnances de 1945, le principe de généralisation de la Sécurité Sociale se traduit par une organisation unique : le **Régime Général** comprenant :

- des Caisses Primaires de Sécurité Sociale
- des Caisses Régionales de Sécurité Sociale
- des Caisses d'Allocations Familiales
- la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui assure la compensation des risques.

Après la réforme du 12 mai 1960, les Caisses Primaires et Régionales de Sécurité Sociale deviennent Caisses Primaires d'Assurances Maladie (C.P.A.M.) – Caisses Régionales d'Assurance Maladie (C.R.A.M.) ;

les services communs des C.P.A.M. et des Caisses d'Allocations Familiales (C.A.F.) chargés de la collecte des cotisations deviennent des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (U.R.S.S.A.F.).

Vers les années 1950, la généralisation de la protection sociale se traduit par la création de nouveaux régimes : les exploitants agricoles et les travailleurs indépendants.

Enfin, l'ordonnance du 21 août 1967 complète l'organigramme en créant trois Caisses Nationales distinctes pour se substituer à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale :

- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CN.A.M.T.S.)
- La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (C.N.A.F.)
- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (C.N.A.V.T.S.).

L'Assurance Maladie accompagne ses bénéficiaires à chaque instant de leur vie. Elle leur permet de bénéficier d'un accès permanent à tous les soins que nécessite leur état de santé, y compris la prise en charge en cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Les Allocations Familiales aident et soutiennent les familles, facilitant ainsi leur vie quotidienne et en particulier celles qui ont des difficultés particulières : attribution du R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion).

L'Assurance Vieillesse assure le calcul et le paiement des pensions et retraites.

La Sécurité Sociale assure la protection de tous les ressortissants quels que soient leur état de santé, leur situation familiale, leurs ressources ou le montant de leurs cotisations. **C'est cela la solidarité.**

Le financement de l'ensemble de ces prestations est assuré par les cotisations sociales collectées par l'U.R.S.S.A.F.

La Sécurité Sociale, et cela depuis 50 ans, a facilité l'accès au progrès médical et contribué à l'amélioration de l'état sanitaire de notre pays. Nous vivons plus vieux, la mortalité infantile a baissé, les maladies infectieuses ont régressé. Actuellement elle mène de nombreuses actions de prévention.

L'an 2000 verra naître une nouvelle assurance : la Couverture Maladie Universelle (loi du 17 juillet 1999). C'est l'espoir d'un meilleur accès aux soins pour beaucoup. Elle permettra à 150 000 personnes de bénéficier de la couverture maladie de base – 6 millions d'individus pourront prétendre à la couverture complémentaire gratuite.

La Sécurité Sociale, dans sa branche « Assurance Maladie » connaît des difficultés financières. Nos dépenses de santé, parmi les plus élevées du monde, évoluent plus rapidement que nos recettes.

Alors que notre population vieillit, que de nouvelles maladies apparaissent (comme le sida), il devient urgent de trouver des solutions pour permettre à chacun de continuer à bénéficier d'un égal accès aux soins.

Nous dépensons actuellement en moyenne 11540 F. par personne et par an pour notre santé. C'est beaucoup et nous savons que certaines dépenses sont inutiles.

Si nous voulons préserver cet acquis social que beaucoup de pays nous envient, il faut que chacun y mette du sien, car nous avons dans le fonctionnement de la Sécurité Sociale une responsabilité collective.

- L'État, en mettant à la charge de l'Assurance Maladie des dépenses relevant de la Solidarité Nationale,
- Les Professions de Santé en limitant les dépenses inutiles,
- Et chacun d'entre nous en évitant les gaspillages.

À la mise en place de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale devenue aujourd'hui Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'assuré social avait un peu l'impression d'être aux yeux de cet organisme, un numéro matricule. Il est vrai que les rapports avec la Caisse Primaire n'étaient pas toujours faciles : éloignement, difficultés d'avoir des relations suivies et surtout des renseignements précis dans certains cas particuliers.

C'est pourquoi la Caisse d'Assurance Maladie de Saint-Brieuc met en place, vers les années 1960, un correspondant local assurant la liaison entre la Caisse et les assurés sociaux du secteur de Quintin. C'est un progrès !

Aujourd'hui, et c'est encore mieux, puisque chaque mardi, à la Mairie, une permanence est assurée par un agent de la Caisse, capable de répondre aux problèmes de chaque assuré.

À noter, par ailleurs, que la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne délègue aussi un agent, à la mairie de Quintin, où il tient mensuellement une permanence à la disposition des assurés souhaitant liquider leurs droits à la retraite.

François KERGOAT.

Remerciements à *Madame Éliane Vaucher* née Piriou (Quintinaise de naissance) chargée de la communication à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes-d'Armor. Son aimable et sa précieuse collaboration nous a été précieuse pour la rédaction de cet article.

DATES PRINCIPALES

5 avril 1928 et 30 avril 1930
Naissance des assurances sociales au profit de certains salariés aux revenus modestes

4 et 19 octobre 1945 Ordonnances créant le Régime général de la Sécurité Sociale

27 octobre 1946 Droit à la protection sociale inscrit dans la Constitution de la IVe République

12 mai 1960 et 21 août 1967
Organisation des Caisses aux divers niveaux : local, régional, national

27 juillet 1999 Loi créant une nouvelle assurance : Couverture Maladie Universelle (C.M.U.) pour les personnes n'ayant pas jusqu'à présent de droits reconnus à cette protection

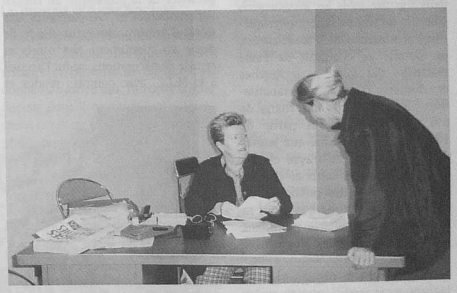

Chaque mardi matin, de 9h à 12h, Mme LE RAT assure, à la Mairie, l'accueil des ayants-droits.

Photo Express Joël JÉGOUIC
Portraits, mariages, reportages ...
26, Grand'rue - 22800 QUINTIN - Tél. 02 96 74 03 63

LA CROIX-ROUGE LOCALE, TOUJOURS PRÉSENTE

Âgée de 57 ans, elle a été maintes fois évoquée dans les éditions du Quintinais de noël notamment dans celles de 1969, 1974, 1977, mais c'est surtout en 1990, dans le cadre de « l'Intercommunalité » que son action a été évoquée plus longuement ; pour les nouveaux lecteurs, reportons-nous à ses origines.

Elle a été fondée en février 1942 par Mme de Bagneux, mais depuis la débâcle de 1940, un élan de solidarité s'était déjà organisé pour la confection et l'acheminement de colis aux prisonniers. Leur nombre était tel qu'une structure plus complète s'avérait nécessaire ; la croix-Rouge du département désirant grouper les communes isolées chargea Mme de Bagneux déjà membre de cet embryon de solidarité, de prendre la responsabilité du Comité naissant qui groupait douze communes, elle accepta et prêta un local au vieux château. Jusqu'en 1945, cinq cents prisonniers reçurent régulièrement, deux fois par mois les providentiels colis qui les réconfortaient physiquement et moralement. Parallèlement, un Comité se chargeait de l'aide matérielle des familles, recherches des disparus, démarches de rapatriement ; M. de Bagneux était chargé de son fonctionnement, À partir de 1943, l'aide fut étendue aux jeunes du S.T.O. (service du travail obligatoire) et elle tenta d'entrer en contact avec les six déportés politiques du secteur ; le Comité marqua aussi sa sollicitude aux militaires quintinais pendant les campagnes d'Indochine et d'Algérie.

La présidente ne négligeait pas la branche « secouriste » et sans tarder elle organisa des cours. Le premier examen eut lieu en juin 1942 avec une activité plus que restreinte du fait de l'occupation mais qui n'a jamais cessé d'exister ; des hauts et des bas n'ont pas manqué non plus ainsi que l'évolution des méthodes qui peuvent paraître surannées aux secouristes d'aujourd'hui. Au fil des ans, jeunes et moins jeunes ont toujours fait preuve au sein des équipes d'une parfaite disponibilité doublée d'une véritable amitié.

Mme de Bagneux a cessé ses fonctions de présidente en 1981 ; M. Pierre Cosson lui a succédé jusqu'en 1990, faisant place à Mme Marie-Paule André qui a passé le relais à Mme Nathalie le Fur en 1996.

La Croix-Rouge a toujours été à l'écoute de toutes détresses, les aides qu'elle prodigue proviennent des cotisations recueillies, de la quête sur la voie publique et surtout de braderies de vêtements en bon état qu'elle recueille tout au long de l'année ; malheureusement, les textiles usagés vendus au poids ne peuvent plus se négocier faute de preneurs. Le montant des aides allouées en 1998 s'est élevé à 47 239 F.

Une date marquante dans l'histoire du Comité, son cinquantenaire célébré le 18 octobre 1992 en présence de la présidente du conseil départemental et des délégués des Côtes-d'Armor ; après un dépôt de gerbe au monument aux morts et remise de décorations, ce fut l'accueil à la M.J.C. avec comptes rendus et

Les Quintinais au Challenge régional de Rennes, mai 1962.

visite d'une exposition en retraçant l'historique ; un déjeuner convivial acheva cette journée pleine de souvenirs.

Au printemps dernier, le drame du Kosovo a provoqué un élan de solidarité sans pareil ; la Croix-Rouge a réalisé avec d'autres associations, une tâche immense en collectant et acheminant des tonnes de marchandises. Sur le plan local, le comité a de plus aidé à l'accompagnement de douze Kosovars accueillis à l'établissement de Saint-Quihouët en Plaintel. La Croix-Rouge est et sera toujours présente là où se trouve la souffrance parce que fidèle à sa misson.

Humanité, Impartialité, Neutralité.

Marguerite Le Lay.

Cinquantenaire de la Croix-Rouge, le 18 octobre 1992.

DES EXEMPLES DE SOLIDARITÉS COMMUNALES

Le siècle finissant aura vu naître, se développer plusieurs formes d'entraide, de secours et ce, sous des appellations également diverses.

Ce sont ces solidarités-là que cet article du *Quintinais de Noël* se propose de présenter aux lecteurs.

Le Bureau de bienfaisance

Un Bureau de bienfaisance existait déjà en 1818 puisque l'on retrouve à cette date, dans les archives de la mairie, un traité qui ne compte pas moins de treize articles.

Ce traité fut conclu entre le Bureau de bienfaisance et la Congrégation des Dames du Saint-Esprit dans le but de « l'établissement d'une maison en cette ville de Quintin pour le soulagement des pauvres de la commune ».

On peut y lire, à l'article 3 : « *Il leur sera fourni [aux sœurs] un logement suffisant pour leur établissement ayant puits ou fontaine, s'il est possible une cour, un jardin et tous les meubles...* », puis, à l'article 5 : « *Les dites sœurs s'obligent à visiter et à soigner les pauvres malades de ladite commune de Quintin, à fournir les remèdes qui seront ordonnés...* »

Depuis, c'est toujours dans les meilleures relations que les sœurs ont travaillé successivement avec le Bureau de bienfaisance, le Bureau d'Aide Sociale et travaillent avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Concernant le Bureau de bienfaisance, le registre des délibérations nous apprend qu'en 1914 la commission administrative, présidée par M. Rolland, maire, était composée de MM. Le Blanc, Baray, Megret, Quemar, Martin.

Les aides étaient constituées principalement de celles aux femmes en couche (loi du 17 juin et 30 juillet 1913) ; aux familles nombreuses (loi du 14 juillet 1913) ; assistance aux vieillards, infirmes, incurables.

Le budget comportait des dépenses : de pain et denrées alimentaires, vêtements, chauffage, médicaments, éclairage, blanchissage du linge, distribution de vivres pour le 14 juillet, legs Nau (pain) et de recettes : de rentes sur l'État, subvention de la commune, part sur concessions de cimetière, dons, quêtes, souscriptions, produit du droit des pauvres sur les bals, concerts et fêtes.

En 1946, s'ajoute aux aides celle de l'assistance médicale gratuite puis l'allocation aux grands infirmes (loi du 2 août 1949). La carte d'« économiquement faible » apparaît en 1950.

Il faut mentionner que toutes les délibérations prises par le Bureau de bienfaisance devaient être entérinées par le conseil municipal.

Le Bureau d'Aide Sociale

C'est par décret du 29 novembre 1953 que la fusion des Bureaux d'assistance et Bureaux de bienfaisance donne naissance aux Bureaux d'Aide Sociale dont il en existe obligatoirement un dans chaque commune ou groupement de communes.

Il s'agit cette fois d'un établissement public, donc bien distinct du conseil municipal.

Le Bureau d'Aide Sociale est géré par une commission administrative composée en 1953, du maire, président d'office M. de Bagneux, de quatre membres élus par le conseil municipal Mme Allene, MM. Aubert, De Villeneuve, Warin et de quatre membres nommés par le préfet Mme Duault Bernadette, MM. Le Cardinal, Morel, Ruault.

Deux formes d'aide sociale bien distinctes :

• L'aide sociale légale soumise à dossiers

Après avis du Bureau d'Aide Sociale sur ces dossiers, transmission au Service départemental d'action sanitaire et sociale qui, après étude, les remet à la Commission cantonale d'admission. C'est cette commission, où siège le maire ou son représentant, qui admet ou rejette les demandes : les décisions sont notifiées aux intéressés qui ont la possibilité de formuler un recours. (En 1999, la procédure est la même.)

Ces aides, accordées à la famille, aux personnes âgées, aux infirmes et grands infirmes, consistent en aide médicale, aide sociale en matière de logement et d'hébergement, assistance aux malades mentaux, allocation militaire servie à la famille lorsque le soutien effectue son service militaire, aide aux tuberculeux.

La carte économiquement faible subsiste. Puis apparaît en 1962 la carte d'invalidité et en 1967 (ordonnance du 21 août) la prise en charge totale ou partielle des cotisations d'assurance volontaire.

• L'aide sociale facultative

Fourniture de draps, charbon lors de la vague de froid de l'hiver 1955-1956 puis, pendant de nombreuses années, de viande, de friandises à Noël. Tout cela principalement pour les personnes âgées.

La quête à l'occasion de la Journée des vieillards en 1956 avait rapporté la coquette somme de 5 580 F. Il faut dire qu'à l'époque les retraites étaient bien maigres. Il faudra attendre 1974 et l'instauration du Fonds National de Solidarité pour voir ces retraites s'améliorer progressivement.

En 1974, compte tenu des avantages nouveaux mis à disposition des personnes âgées ou malades par le Fonds d'action sociale des Caisses

d'assurance vieillesse, le service d'aide-ménagère apparait et en 1976 devient le Comité cantonal d'entraide du Pays de Quintin.

C'est le 6 octobre 1975 que fut inauguré, construit par les HLM, géré par le Bureau d'Aide Sociale, le foyer-logement portant le nom de « Résidence Le Pavillon ». Il comprenait 56 studios où chacun y apportait son mobilier ; ce fut une nouveauté dans le pays. Le démarrage se fit doucement mais, passés quelques mois, la liste d'attente s'établit et

Le petit salon du foyer-logement accueille tous les mois la réunion des membres du C.C.A.S.

demeure aujourd'hui encore d'actualité. La gestion en fut confiée successivement à : MM. Pastezeur, Hervio et actuellement M. Le Bras.

C'est en 1979 que fut instauré le service de lavage de draps pour personnes âgées (payant selon les ressources), suivi du transport de personnes âgées au foyer-logement pour y déjeuner.

Et pendant tout ce temps, les religieuses du Saint-Esprit étaient toujours là, ouvant leur porte à ceux qui en avaient besoin, soignant (qui ne se souvient des sœurs infirmières arpentant sans relâche les rues de Quintin) ou prodiguant leurs soins dans leur maison de la rue des Douves, en particulier sœur Marguerite qui a marqué son passage. Sœur Thérèse et sœur Yvonne furent nos dernières sœurs infirmières et nous quittèrent en 1978.

Les sœurs avaient aussi ouvert un vestiaire qui fonctionnera jusqu'à son transfert à la Croix-Rouge.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Suite au transfert de compétence en matière d'aide sociale et de santé (loi du 6 janvier 1986), les Bureaux d'Aide Sociale deviendront Centres Communaux d'Action Sociale.

Géré par un conseil d'administration identique à la commission administrative du Bureau d'Aide Sociale, il sera donc renouvelé à chaque élection du conseil municipal.

Les membres nommés par le préfet comprennent entre autres un représentant de l'UDAF, un représentant des personnes âgées, un représentant des handicapés.

En 1986, ce conseil d'administration était composé de M. Kergoat, maire et président, Mme Le Gallic qui y aura siégé trente ans (dont dix-huit à la vice-présidence), Mmes Carpier, Cosson, MM. André, Gouédard, Danard, Hamon, Malletroit, avec toujours la présence d'une religieuse du Saint-Esprit.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour donner son avis sur les différentes formes d'aide sociale que l'on retrouve aujourd'hui :

– aide médicale (à domicile, hospitalière)

– aide sociale aux personnes âgées (aide-ménagère, hébergement)

– aide aux handicapés (placement)

– assurance personnelle (prise en charge des cotisations)

– carte santé

– transmission des demandes d'allocation compensatrice et de Prestation Spécifique Dépendance

– transmission des demandes de RMI.

Elle étudie les différentes demandes d'aide facultative qui ont évolué. L'instauration du RMI améliore la situation des plus de 25 ans mais ne règle pas tout.

L'aide se fait maintenant en direction des familles, des jeunes en difficulté et ce, au regard de la situation de chacun. Des colis mensuels sont distribués par la banque alimentaire.

Notons que les recettes du Centre Communal d'Action Sociale sont toujours constituées de la subvention de la commune, du tiers du produit de concession du cimetière, des quêtes à mariage et des dons, du tiers de l'impôt sur les spectacles.

Les dépenses sont celles de l'alimentation, des secours, de règlement de factures pour les personnes en difficulté, de colis de noël.

L'année 1994 a vu l'extension du foyer-logement de douze studios dont trois en hébergement temporaire. L'aménagement de l'environnement par la cascade, le fleurissement qui lui vaut chaque année un prix, l'aménagement extérieur de la maison dite de « Haute-Folie » en font un lieu extrêmement agréable.

Le conseil d'administration actuel est composé de M. Morin, maire et président, Mme Cosson, vice-présidente, MM. André, Gouédard, Malletroit, Verdier, Mme Merot, MM. Kergoat, Le Bras, Riou, Stenou. Sœur Jeanine est toujours à nos côtés.

L'évolution des organismes d'aide sociale (Bureau de bienfaisance, BAS, CCAS) se fait parallèlement à l'évolution de la société en constante mutation : va apparaître la Couverture Maladie Universelle, lors du 17 juillet 1999.

L'important n'est-il pas d'être à l'écoute et de secourir celui qui est dans le besoin ?

Marie-Thérèse COSSON
Adjointe aux Affaires sociales

Legs Nau

C'est par testament daté du 25 juin 1877 que M. François Marie Nau, propriétaire à Quintin, a légué à la Ville de Quintin:

– 10 000 F pour la fondation d'un prix au profit de l'enfant le plus méritant du pays à distribuer tous les ans le 1er juillet sous le nom de prix Émile Nau, nom du fils de François Marie Nau;

–30 000 F avec les intérêts de laquelle somme des bons de 1 F seront distribués annuellement aux pauvres de la ville sous le nom de bons Émile Nau.

M. Nau devait décéder à Neuilly le 18 juillet 1877.

Par délibération en date du 2 novembre 1877, le conseil municipal, après avoir manifesté sa reconnaissance à M. Nau, a autorisé l'acceptation de ce legs.

De fait, au mois de juin, le registre des délibérations mentionne le nom des candidats ou candidates à cette attribution. Le ou la bénéficiaire était désigné après vote. Lorsqu'il s'agissait d'une jeune fille on l'appelait d'un bien joli nom : «la rosière».

Comité cantonal d'entraide

C'est le 1er avril 1976 que, sous l'égide de M. de Bagneux, alors maire et président du Bureau d'Aide Sociale, entre en fonction une association loi 1901 portant le nom de «Comité cantonal d'entraide».

Mme Kergoat en fut la première secrétaire et animatrice et ce jusqu'en 1992.

Cette association – mise en place avec le concours des Bureaux d'aide sociale du canton, des différents organismes (DASS, CRAMB, MSA), des clubs cantonaux du troisième âge – avait pour but d'apporter aux personnes âgées vivant seules l'aide matérielle et morale leur évitant parfois l'hospitalisation.

Il s'agissait alors de l'aide-ménagère qui sera suivie en 1979 par le service de soins infirmiers à domicile avec Mme L'Hermite, toujours en poste, infirmière coordinatrice.

Puis le service de télé-alarme fut créé en 1987 suivi en 1998 par la mise sur pied du portage de repas à domicile.

Le Docteur Verdier en prit la présidence en 1983. Le comité deviendra Comité d'entraide du Pays de Quintin en étendant son rayon d'action en 1991.

ASILE

Depuis juin 1999, un abri de secours pour indigents sans logis et en errance est ouvert.

Situé près du foyer du stade, ce logis accueille pour une nuit les sans domicile fixe de passage à Quintin.

Il est animé par les élus et le gardien de police. Un repas sous forme de casse-croûte leur est offert par l'hôpital.

Legs Quémar

C'est le 14 avril 1937 que Mme veuve Quémar, née Emma Bouty, a légué une somme de 4 000 F au Bureau de bienfaisance de Quintin. Elle devait être employée en rente sur l'État et les revenus devaient chaque année venir en aide à une famille nombreuse.

Le legs avait reçu le nom de «Donation Hyacinthe Quémar», ancien ordonnateur du Bureau de bienfaisance de Quintin.

En sa séance du 21 février 1947, le conseil municipal acceptait ce legs au décès de Mme Quémar et, le 16 juillet 1947, décidait l'achat de rentes annuelles et de remise tous les ans.

En 1988, vu la modicité des sommes portées au crédit du CCAS, la lourdeur du travail correspondant, le capital de ces legs a été versé au CCAS pour un montant de 530 F.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE DE LOCAUX
✆ 02 96 46 33 00

HÉLARY TP
• Travaux publics
• Carrières
• Enrobés
Siège social :
R.N. 12 - B.P. 46
✆ 02 96 40 11 11
22970 PLOUMAGOAR

Elquin
CHARCUTIER EN ARMOR
Quintin - Tél. 02.96.74.85.85

LES VACCINATIONS

HISTORIQUE

Le mot « vaccin » a d'abord été employé pour une sérosité recueillie dans les pustules localisées au pis des vaches, et qui est utilisée contre la variole.

C'est un Anglais, M. Jenner, qui en 1796 découvrit le premier vaccin. Il avait constaté que les paysans ayant contracté la maladie pustuleuse occasionnée par la vache étaient désormais à l'abri de la variole. Il démontra l'action préservatrice de la « vaccine » et popularisa son emploi.

Le premier enfant vacciné, le 14 mai 1796, reçut la vaccine, à l'aide de la méthode dite de « bras à bras », d'une jeune fermière. La méthode consistait en la mise en contact du bras préalablement scarifié du récepteur avec la lésion ouverte du donneur.

Vaccination et sérothérapie

L'immunité conférée par la vaccination n'apparaît en général qu'au bout de trois semaines. Elle est de longue durée mais non définitive. Des rappels sont nécessaires.

La sérothérapie, au contraire, donne une immunité immédiate mais temporaire. En cas de blessure, le médecin injectera donc un sérum antitétanique mais contrôlera si le sujet est à jour de ses vaccinations et éventuellement procédera à une injection complémentaire de vaccin antitétanique.

Principe

Les vaccins peuvent être utilisés de deux façons :

– soit en *vaccinoprophylaxie* pour rendre un sujet sain réfractaire à la maladie ;

– soit en *vaccinothérapie* pour activer chez un sujet atteint d'une maladie les processus naturels de défense.

LA VACCINATION PROPHYLACTIQUE

Les vaccins peuvent être classés d'après la nature de l'antigène (substance protéique provenant d'un microbe et capable de provoquer la formation d'anticorps pour la défense de l'organisme). Il existe des vaccins de différentes natures :

• **Vaccins microbiens** préparés à partir de culture de bactéries tuées ou atténuées (vaccins antityphoïdique, anticholérique, antipesteux, anticoquelucheux, BCG) et le vaccin TAB.

• **Vaccins préparés avec des virus:** antirabique, antiamaril (fièvre jaune), antipolio, antigrippe, antirougeole, antioreillons, antirubéole. Les germes sont atténués par différents moyens : chaleur, éther, formol, iode, etc.

• **Vaccins préparés à partir de toxines** produites par les germes, qui une fois traitées deviennent des anatoxines (diphtérique, tétanique, botulinique). Certains vaccins peuvent être polyvalents par mélange de plusieurs vaccins antimicrobiens ou par association de vaccins microbiens avec des anatoxines. À titre d'exemple, citons le DT coq, DT polio, DT coq polio, etc.

ADMINISTRATION

Elle se pratique soit par scarification, ou injection ou voie buccale par aérosol dans les voies respiratoires, ou par voie transcutanée (timbre).

Certaines vaccinations sont obligatoires en France, telles celles contre la variole, la diphtérie, le tétanos, la polio et la tuberculose (BCG).

Certains vaccins sont recommandés et même exigés :

– pour les personnes se rendant en outre-Mer : choléra, fièvre jaune, peste, typhus ;

– pour les infirmières ou aide-soignantes : hépatite B ;

– pour les filles à l'adolescence : la rubéole, qui peut avoir des conséquences graves en cas de grossesse future.

Les accidents post-vaccination sont très rares et peu graves lorsque les précautions d'usage ont été prises si le sujet présente des contre-indications passagères ou définitives.

Après une vaccination par scarification, telle la variole ou le BCG, il se produit une pustule qui s'atténue naturellement.

Si le vaccin est utilisé par injection, il peut se produire une réaction inflammatoire légère. L'encéphalite post-vaccinale est très rare et ne survient que sur des sujets tardivement vaccinés, et sans précaution.

LA VACCINATION THÉRAPEUTIQUE
ou vaccinothérapie

Elle concerne des maladies déjà en évolution et consiste à inoculer au sujet les germes mêmes de la maladie rendus inoffensifs.

L'antibiothérapie a fait passer au second plan cette méthode. Quelques maladies en restent préjudiciables (staphylococcies cutanées, acné, herpès, asthme).

Il existe deux sortes de vaccins :

– **l'autovaccin** préparé à partir de la souche microbienne du malade,

– **le stock vaccin** préparé à partir de plusieurs souches microbiennes.

Le ROR (antirougeole, rubéole, oreillons) est gratuit. Le vaccin antigrippe est lui aussi gratuit pour une certaine catégorie de personnes notamment après soixante-dix ans.

Ces dernières années, l'un des résultats les plus spectaculaires de la vaccination est l'éradication mondiale de la variole, succès dû au vaccin bien sûr, mais aussi à la recherche minutieuse des foyers et des cas isolés avec vaccination systématique des populations des régions avoisinantes et surtout l'absence d'animaux porteurs de virus.

Les vaccins ont ainsi prouvé leur efficacité : nombre de cas de malades réduit et protection individuelle assurée...

Les vaccins de demain seront constitués de petites molécules. On pourra les obtenir par synthèse, comme les antibiotiques. Cela permettra d'obtenir des quantités importantes de produit. Des essais sont en cours concernant surtout la fièvre aphteuse, la grippe, l'hépatite B et le sida.

Après avoir parlé des différents genres de vaccins et de leur action protectrice certaine, parlons maintenant de l'application pratique à Quintin.

Au début, les vaccinations collectives étaient organisées à la mairie et pratiquées par des médecins locaux désignés par le conseil municipal. Cependant, beaucoup de vaccinations se faisaient à domicile.

Dès le 1er juillet 1919, le docteur Huet, de Quintin, proposa l'établissement d'un « dispensaire d'hygiène sociale », mais aucune suite ne fut donnée. Il faudra attendre le 17 juin 1932 pour que le conseil municipal donne son accord au docteur Violette, directeur de la DAS – ayant l'assurance de la participation de l'État et du département pour le financement de la construction – et vote l'achat d'un terrain de 70 ares à Mme de la Grandière, rue Neuve, près du Chénot Blanc. C'est le bâtiment qui existe toujours et dont la construction commença en 1936.

Les vaccinations collectives vont pouvoir s'organiser dans cet établissement qui, au cours des années, verra son rôle s'amplifier : assistance sociale, médecine du travail, etc. Il deviendra le Centre médico-social, rue du Général-Leclerc (ancienne rue Neuve).

Rappelons aussi, pour terminer, que les vaccinations et leur mise à jour sont contrôlées dans les écoles, grâce au livret de santé scolaire.

Jean Bothorel

Sources

Archives municipales.
Historique et destinées des vaccins, (Hachette).

B.C.G. :	Bacille Calmette et Guérin
T.A.B. :	Typhoïde A et B
D.T. :	Diphtérie - Tétanos
Coq	Coqueluche
Polio	Poliomyélite

Séance de vaccinations en 1937 ou 1938

LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Voici le calendrier des vaccinations publié en avril 1999 dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire.

1er mois et avant 6 ans	**BCG obligatoire** pour entrer dans une collectivité y compris quand la garde est faite par une assistante maternelle.
2e mois au 4e mois	• **Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, hémophilus influenza B :** 3 injections à 1 mois d'intervalle • **Hépatite B** (recommandée mais non obligatoire) : 2 injections à 1 mois d'intervalle, la 3e six mois après la première.
9e mois	Pour les enfants vivant en collectivité, **vaccination contre la rougeole.**
À partir du 12e mois	**Rougeole, oreillons, rubéole :** vaccination associée recommandée + 3e injection de l'**hépatite B.**
16e-18e mois	Premier rappel de **diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, hemophilus influenza-B, hépatite B** (4e injection).
De 3 à 6 ans	Seconde vaccination recommandée pour **rougeole, oreillons et rubéole.**
À 6 ans	Vaccination **rougeole, oreillons, rubéole** pour les enfants non encore vaccinés ou n'ayant pas fait la 2e vaccination + 2e rappel **tétanos, diphtérie, polio.**

Jusque-là il était remboursé à 65 %. À l'occasion de la prochaine campagne de vaccination, diffusée à partir du 11 septembre dans les médias, le vaccin qui protège contre la rougeole, les oreillons et la rubéole sera gratuit. Le nombre d'enfants de 12 à 24 mois vaccinés demeure insuffisant, en France.

HÔPITAL SAINT-JEAN ou Hôpital complémentaire n° 80 dans la guerre 14-18

Il peut paraître surprenant que l'hôpital de Quintin, compte tenu notamment de son éloignement du front, ait eu à jouer un rôle non négligeable lors de la Grande Guerre de 1914-1918.

Ce fut pourtant le cas et il est apparu nécessaire au comité de rédaction de relater cette participation de l'établissement médical quintainais aux soins prodigués à de nombreux blessés.

S'il est évident que les traitements dispensés à l'hôpital Saint-Jean contribuèrent à sauver de nombreuses vies, il est aussi utile de rappeler qu'avant d'arriver à Quintin, les pauvres blessés effectuaient un parcours à haut risque, compte tenu de leur état.

Blessé dans ou aux abords des tranchées, le combattant était secouru par un ou deux camarades ; si possible il recevait les premiers soins prodigués par l'infirmier de sa section. Dans le meilleur des cas, il était conduit sur brancard ou à dos d'homme au poste de premier secours de sa compagnie ou du bataillon et dirigé vers l'antenne régimentaire, où il était enfin examiné par un médecin. Selon le diagnostic de ce praticien qui lui prodiguait les premiers traitements, il était dirigé vers un hôpital de campagne où il était soit opéré, soit conditionné pour une opération ultérieure dans des centres hospitaliers proches du front.

Pour « désengorger » ces centres, les blessés dont l'état permettait de les transporter, étaient convoyés en ambulances vers des trains sanitaires, qui se dirigeaient dans tout le pays et aussi vers Quintin.

Notre bel hôpital doté de tout son confort

Arrivée en gare de Quintin

Point final du triste parcours du combattant. Ainsi venaient s'ajouter de temps en temps les blessés de guerre par trains sanitaires de Paris via Rennes ou de Brest directement.

Généralement, attendaient patiemment sur la place de la gare un ou deux camions hippomobiles blancs avec une gigantesque croix rouge peinte sur ses flancs. En 1918, on nous affecta une ambulance américaine sur le point d'être réformée, probablement une Ford T4.

Soleil ou pas soleil, ceux qui pouvaient remonter à pied étaient priés de le faire, regroupés et en bon ordre, sous le regard soupçonneux d'un adjudant ou le regard bienveillant de la gendarmerie à cheval.

L'hôpital communal accueille

Comment l'autorité militaire prévoyait ses hôpitaux complémentaires (HC)

Pour le Service de Santé, tout hôpital civil était considéré comme HC, recevait un numéro et était classé en catégorie A ou B : A pour les hôpitaux modernes, B pour les vétustes. Nous avions été choisis en catégorie A.

Le 19 décembre 1914, M. Rolland Mathurin, étant maire de Quintin, constate avec plaisir les travaux de modernisation (identiques à ceux de Brest) de notre hôpital-hospice doté d'un matériel de stérilisation et d'une maîtrise des rayons X sur instrumentations adaptées. Il signe sa visite avec la mention « sincère et véritable ». Le rapport qu'il fait a probablement influencé le Service de Santé qui nous avait placés en catégorie A au sommet des vastes possibilités. C'est une manière de penser comment nous avons été remarqués. En février 1915, l'armée réquisitionne 59 lits sur 120 et s'installe au premier étage du pavillon des femmes.

Comment l'autorité militaire réquisitionnait ses HC annexes (HCA)

Dans le puissant collimateur du Service de Santé à la recherche des HCA, n'importe quel bâtiment désaffecté : église, salle des fêtes, dépôts de tout genre, sont dans la ligne de mire et soumis à la réquisition. Les militaires appellent les HCA des « ambulances » et les civils les considèrent comme des infirmeries.

Il semblerait qu'il n'y aurait eu que trois HCA dans notre petite ville pour atteindre la capacité prévue : 200 lits. Un HCA dans l'école de filles du Carouge (actuellement au n° 4), un second dans l'école maternelle (actuellement n° 11 rue St-Thurian) (1) et un troisième au rez-de-chaussée du couvent des Ursulines.

Ces trois HCA furent restitués à la commune en septembre 1916. L'hiver ayant été particulièrement rude en janvier 1917, les soldats eurent les pieds plus ou moins gelés et le couvent redevint de nouveau HCA pour un petit moment. On conservera l'idée mais pas les lits réservés à la grande satisfaction des soldats du 48e RI qui envahirent les deux salles communes. Finalement, ce potentiel de 200 lits n'atteignait que 50 % des prévisions du Service de Santé.

L'HC et les «turbulences» qu'il entraine

La réquisition par l'autorité militaire d'une prairie de 1,50 ha (destinée aux vaches) appartenant à l'hôpital en faveur du 48e régiment étranger d'infanterie, provoque une réaction : la commune est dans l'obligation de louer une prairie pour son bétail en bordure de la route de Quimper (2). La commune réclame une indemnité de 150 F pour un arriéré de deux ans. C'est voté et accepté.

Imbriqué dans notre Xe région militaire, l'état major de cette légion étrangère partageait aux Ursulines le commandement du 162e RI du colonel Perez. Trois généraux polonais se sont succédé avec leur billet de logement chez M. Rolland Mathurin (3).

La prairie en question se situait sur l'ancienne déchetterie, derrière le lycée Le Volozen, et les engagés volontaires nous provenaient des corons des bassins miniers du Nord, du Pas-de-Calais et même du monde entier.

Les HCA et les turbulences qu'ils entrainent

Du fait de la réquisition, de mai 1915 à septembre 1916 (seize mois d'occupation) par le Service de Santé pour en faire des HCA, l'école des filles, la maternelle et les Ursulines sont restituées à la commune, en présence de M. Rolland Mathurin, maire, assisté de trois conseillers municipaux, du médecin major commandant en second détaché de Rennes, d'un officier supérieur du Génie militaire, afin de procéder au montant des indemnités dues par le Service de Santé chiffré par la suite à 1 500 F. Voté et accepté.

Schéma du personnel d'encadrement à Quintin

Le commandement était assuré par :

– un médecin aide-major du 162e RI de Reims stationné à Quintin. Responsable de 60 lits (4),

– un médecin major de Saint-Brieuc faisant fonction de médecin-chirurgien sur demande et pour petite chirurgie,

– M. le pharmacien aide-major Bothorel suivant les besoins.

Pour les seconder dans leur tâche, il y avait une demi-brigade d'infirmiers-brancardiers du 162e de Reims (3 infirmiers et un sergent-major).

Des religieuses infirmières placées sous l'autorité de la Mère supérieure Wilfrid, qui faisait fonction d'économe et de directrice, travaillaient en collaboration avec le Dr Joseph Huet, responsable de ses propres malades hospitalisés, et en plus de ceux de l'hospice. Finalement 60 lits. Il fut médecin civil, durant toute la guerre.

– M. le pharmacien de 1re classe Julien Trocherie, assurait le suivi pharmacologique.

Était présente une petite brigade de sœurs converses pour les travaux manuels assistées de quelques bénévoles (lingerie) et des soldats de bonne volonté pour les corvées (buanderie et jardinage) ont même participé au ramassage des châtaignes.

M. le pharmacien Jean-Louis Bothorel

M. Julien Trocherie transmet son officine officiellement le 31 juillet 1914 à M. Jean-Louis Bothorel, qui rejoint son unité le 3 août.

M. Trocherie sera, durant son absence, le pharmacien gérant de l'officine qu'il vient de céder, et le pharmacien-gérant de l'hôpital communal, responsable de 60 lits.

M. J.-L. Bothorel est mobilisé au Service de Santé des Armées en tant que brancardier dans la fameuse équipe sanitaire 44 jamais dissoute. Nommé « au feu » sous-lieutenant pharmacien auxiliaire en 1915, lieutenant en 1917, il est nommé au grade de pharmacien aide-major de 2e classe en date du 28 juillet 1918.

Il est affecté à l'hôpital complémentaire de Quintin avec ce nouveau grade. C'est à ce titre qu'il exerce jusqu'à sa démobilisation officielle dans le courant de 1919.

Malle sanitaire avec brassard, flacon de Dakin, flacon d'éther, écusson d'encolure et un manuel sur les gaz de combat.

REVERCHON - BILLOT
PISCINES
EVERBLUE
Une gamme complète de piscines adaptées à votre environnement et à votre budget
Construction - Kit - Kit assisté
Spas - Saunas - Abris
Tous les équipements
Produits de traitement
Entretien
PAYSAGES
Création - Entretien
«LE COUDRAY» CD 700
22800 ST-BRANDAN
02 96 32 16 52

Les produits pharmaceutiques que J.-L. Bothorel trouva dans ses armoires en 1918 pour ses préparations se composaient :

– de substances simples à base de fécule, amidon, huiles diverses, opium, musc, semence de lin et de moutarde et l'ensemble des plantes médicinales,

– ou chimiques à base de chloroforme, éther, glycérine, iode, iodure, iodoforme, sels de quinine etc.

Une des composantes de ses travaux : les potions contre la toux, les préparations de pommades, des sirops et des sérums, plus quelques vagues spécialités qui pouvaient exister à l'époque. Le 1er novembre 1914, l'aspirine et ses dérivés, à base de plaquettes est utilisée comme analgésique et commercialisée.

Docteur Joseph Huet (1861-1920)

Son empreinte indélébile

À la fois médecin de campagne, gynécologue et dentiste. Natif de Quintin, il exerça sa profession dans notre petite cité au n° 10 de la rue Saint-Thurian.

La guerre de 14-18 fut terrible pour lui. La plupart des jeunes médecins étaient mobilisés. Il fut le seul médecin sur la place de Quintin, le Dr Boucher ayant été mobilisé. Surchargé de travail, il accomplit son devoir de médecin. À juste titre, il reçut à la fin des hostilités les plus vives félicitations de M. Coste, médecin général de la Xe région, et un diplôme d'honneur d'infirmier accompagné de la médaille correspondante.

La Mère Saint-Charles (1887-1961)

Parmi les religieuses infirmières exerçant à l'hôpital sous l'autorité de la Mère supérieure Wilfrid, un personnage de légende qui imprima une véritable dynamique au service de tous, Mère Saint-Charles, arriva à Quintin en 1908.

Mère Saint-Charles, figure de proue et clé de voûte de l'hôpital, avec sa devise « Pour tous plus de confort et de joie », était entourée de dix sœurs et deux jeunes novices.

Elle savait, avec des promesses, réconcilier Bretons et Polonais dans leurs querelles de clocher et apaiser bien des angoisses.

Dans ses rondes de jour, si elle s'apercevait que le stéthoscope n'était pas systématiquement utilisé, ou qu'en chirurgie les gants de stérilisation n'étaient pas portés, elle savait en parler au Dr Huet qui se chargeait d'en rappeler l'impérative obligation. Dans ses rondes de nuit, lorsqu'elle était mère-veilleuse, on la soupçonnait d'apparaître avec ses clés, sa lampe voltaïque et ses somnifères, à base de chloral en sirop, et du bromure. Elle était douée en tout, dévouée au service de tous.

En 1917, une épidémie de choléra, dite de « grippe espagnole », ravage les pays de l'Ouest. Nous connaissons l'ampleur du désastre à Quintin (5). En tant que président du Conseil, Georges Clemenceau fait décerner à Mère Saint-Charles la médaille des Épidémies (en mémoire des risques pris au quotidien au travers des salles mises en quarantaine). Les Quintinais la connaissait bien, ainsi que la pommade Saint-Charles dont elle était à l'origine de la fabrication. Elle était capable d'arracher une dent sans douleur. Aussi à l'aise avec une pince de dentiste qu'avec un bistouri, pour un furoncle derrière le cou d'un enfant du pays à la veille de ses noces .

En 1942, elle devint mère supérieure à la suite de Mère Joséphia. En 1952, le président de la République lui fit remettre la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Sur la fin de sa vie, presque sourde, elle portait

Sœurs hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

une grande attention à son jardin botanique et à ses tulipes et chrysanthèmes. Depuis 1961, elle repose dans la paix du Seigneur au milieu de ses sœurs au cimetière communal.

Les sœurs converses

Sœur Gemma (1896-1961)

Ses qualités de cœur et son sens du devoir lui valurent l'estime de tous. Elle fut affectée, en 1917, au ménage de la communauté et responsable de la buanderie, c'est-à-dire du linge lavé entièrement à la main au lavoir de l'établissement. Au total le juste nécessaire de chacun mais qui représentait un nombre impressionnant de lessiveuses. Le problème était d'avoir assez d'eau pour faire bouillir deux fois. Initiée aux soins des malades. Après les hostilités, Sœur Gemma pratiqua la médecine avec un brevet de capacité. Elle prit Mère Saint-Charles pour modèle et protectrice tout au long de sa vie. Ces deux religieuses nous quittèrent ensemble en 1961, unies sous la même pierre tombale.

Et autour de Sœur Gemma, d'autres sœurs converses

– Sœur Agnès, affectée en 1916 aux bains-douches des malades... et ouverts au public.

– Sœur Marie Berthe aux fourneaux.

– Sœur Philomène, « patronne » de la boulangerie, des étables et de la basse-cour. Bien connue pour son humour, ses vaches et son beurre en morceau d'un kilo moulé et décoré de la chapelle Saint-Yves.

– Sœur Marie-Françoise, une force de la nature : plus de 1,85 m à la toise et presque 100 kg à la bascule, capable de pendre deux cochons et de préparer toutes les charcuteries.

La communauté religieuse de Quintin, à l'image de toutes les communautés, subvenait à ses propres besoins et partageait ses « excédents » par le biais de son hôpital. Un gigantesque jardin potager produisait suffisamment. Le surplus des pommes de terre était vendu sous la halle une fois par an à l'automne. L'hôpital produisait son miel. Le partage à cette époque n'était pas une utopie. Les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve, à l'image de leurs abeilles, ont cessé de donner le meilleur d'elles-mêmes le 31 mars 1987 après 182 ans de dévouement au service d'autrui.

Le souvenir se perpétuera grâce à la plaque apposée sur les murs de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, où chacun pourra lire : « En hommage aux religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve qui ont soigné avec dévouement les malades de l'hôpital du 2 vendémiaire de l'an XIII au 31 mars 1987 (6). »

Les blessés. Distractions et permissions

Organiser les soins ne devait pas être facile, mais organiser les distractions encore bien plus difficile. Les journées devaient paraître interminables. Hormis fumer la pipe et lancer les boules, que faire pour passer le temps ? On jouait plus à la belote sur le coin d'un lit qu'on allait farfouiller dans la bibliothèque. D'après un témoignage de bonne foi , la salle de lecture possédait pourtant 80 livres, tous très beaux, en provenance d'un don. Le bibliothécaire-vaguemestre distribuait les colis, le courrier et affichait les journaux *(La Croix, Le Pèlerin, L'Illustration, le Miroir des Sports, Le Petit Journal)*. Il était responsable du dépôt des livrets militaires. Avec ou sans bromure, le repas était amélioré à la Fête-Dieu. La veille, pousser les « bidasses » dans le confessionnal ne devait pas être chose aisée. Pauvre aumônier ! L'hôpital avait sa sentinelle qui contrôlait les permissions du dimanche après-midi. On pouvait se payer au bistrot une petite goutte ou « une bolée de cidre » à un sou ou encore le litre à sept sous. Les soldats polonais étaient très corrects avec les

LA CRÊPERIE DU CHÂTEAU
BRASSERIE – PIZZERIA
Vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2000
QUINTIN – Tél. 02.96.74.92.39

VERANDA Alu • Bois • Aluminium
CORLAY - 02 96 57 80 20

ASSOCIATION DANS BRO
IRS DE DANSE BRETONNE
LE MARDI SOIR
0 h 45 (19 h 45 débutants)
SALLE DES FÊTES
★ QUINTIN
Renseignez-vous - Tél. 02.96.74.84.01

AXA
Éric LE MEN
Régis LE COQ
Agents généraux
ASSURANCES – CRÉDITS – PLACEMENTS
22, rue aux Toiles – 22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 80 59 – Fax 02 96 74 06 27

demoiselles. Malheureusement il y avait des problèmes de langue.

Les débits de boisson non contingentés d'après la Régie se chiffraient à 55 ou 80, un ou deux étaient classés débit de boissons avec ou sans alcool. Quoi qu'il en soit, tous ces établissements fermaient à cinq heures le soir pour la troupe afin d'éviter les trublions.

L'hôpital doit connaître sa population militaire

L'hôpital doit évaluer sa population militaire, ne serait-ce que pour maintenir sa réserve de médicaments. Le commandant d'armes doit rendre compte à l'hôpital des mouvements de troupe dont il est directement responsable. Deux régiments, deux camps, le camp des Polonais cité ci-dessus et le camp des Français, connu sous le nom de « Camp Perez », situé sur l'actuel vélodrome. Le champ de tir se situant juste derrière. Les deux camps utilisaient les Ursulines, bureau et téléphone du commandant d'armes. Les deux camps avaient un terrain d'entraînement près de la voie romaine des Landes, route de Châtelaudren.

« Ainsi Quintin a contribué, durant la Grande Guerre, à un exemple de complémentarité bien vécue entre tous, ce qui ne fut pas le cas dans d'autres secteurs où les problèmes étaient sérieusement demeurés, n'ayant pas mis en commun un maximum de compétences et de moyens techniques. Pourtant la Bretagne disposait d'un maillage important. »

(Discours diffusé à la tribune, à Quintin, après l'envoi des couleurs le 11 novembre 1923, à 11 h.)

Frais de sépultures des militaires

Quintin paie un lourd tribut avec ses 139 morts, premier tombé, le gendarme Mesléard (1915). Sur l'ensemble de la Bretagne, 240 000 morts (marins et soldats). Largement au-dessus de la moyenne nationale.

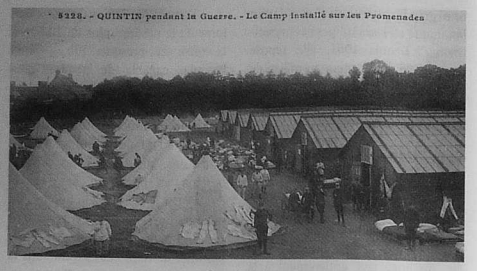

« Camp Perez »

Conclusion

L'hôpital de Quintin eut à connaître des moments difficiles qui viennent d'être rappelés. Des hommes et des femmes eurent pendant toute cette douloureuse période des comportements exemplaires.

Bien sûr en quatre années d'une guerre impitoyable, des anciens combattants décédèrent à Quintin. La plupart furent renvoyés vers leurs familles, cependant quelques-uns, dont cinq anciens combattants polonais, sont enterrés ici chez nous au cimetière de Quintin dans ce qu'il est convenu d'appeler « le carré militaire ».

Chaque année, pour la Toussaint, les associations d'Anciens combattants, sous l'égide du Souvenir Français, organisent un fleurissement de ce lieu de mémoire au cours d'une cérémonie simple, mais très solennelle.

Il convient aussi de mentionner qu'à l'occasion de leur venue à Quintin, de nombreuses délégations polonaises ne manquent jamais d'honorer leurs aînés morts pour la France.

Lucien Tamoré

Remerciements à

Jean Bothorel, pharmacien honoraire
Jean-François Bothorel, pharmacien, gérant de l'hôpital de Quintin.
M. Yves Boca.
Yvonnick Danard.
Jean Le Bras.
Les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve de Lamballe et Moncontour.
M. l'abbé Talbourdet.
M. l'abbé Jean-Noël Eouzan.
M. Jean Bernard.
M. André Bluteau.

(1) Ancien asile Saint-Thurian. Voir le Quintinais spécial 1978, p. 19.

(2) En bordure de la route de Quimper, probablement à la hauteur du magasin « Champion ».

(3) Rue Neuve, actuellement rue Maréchal-Leclerc.

(4) Cette capacité de 60 lits n'a atteint que 50 % des prévisions du Service de Santé.

(5) Les archives de Brest rappellent que l'on recensait, en août 1918, 4 017 cas et jusqu'à 250 morts par nuit.

(6) Archives de la Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Neuf & Rénovation
Bruno Thomas
"La Mare" – 22800 Quintin
✆ 02 96 74 07 93

ASSOCIATIONS QUINTINAISES

SPORT

Vélo-Club Quintinais
M. Perrot Alain
34, rue de la Madeleine
✆ 02 96 74 87 32

Stade Quintinais
M. Jouanny Bernard
Chemin Ville Gaudin
Saint-Brandan
✆ 02 96 74 88 62

M.J.C.
(Maison des Jeunes et de la Culture)
M. Pasquet Éric.
(Directeur)
✆ 02 96 74 92 55

Tennis-Club Quintinais
M. Helfer Laurent
12, *ter* rue du Jeu de Paume
✆ 02 96 79 62 58

Quintin-Roller-Club
M. Golhen Émile
12, rue de Bellevue
✆ 02 96 74 99 24

O.G.E.C.Q.
M. Kerhousse Michel
38, rue de la Gare
Saint-Brandan
✆ 02 96 74 92 12

Quintin Musculation
M. Moreau Hervé
7, rue des Perrières
✆ 02 96 74 88 43
Appel vers 13 h ou en soirée

Union Bouliste
M. Mauvieux Didier
2, rue de la Géserie
✆ 02 96 74 07 54

Athlétisme
M. Lacour Antoine
4, rue du Vau de Gouët
✆ 02 96 74 82 64

Comité d'Organisation
De l'Etoile Quintinaise
M. Boschat Thierry
11, rue du Cheneau Blanc
✆ 02 96 74 08 18

AMICALES

Amicale laïque
M. Blévat Raymond
8, rue de Bellevue
✆ 02 96 74 99 70

Amicale des sapeurs pompiers
M. Dahirel Henry
2, rue des Eaux
✆ 02 96 74 02 65

Amicale des employés communaux
M. Prido J. Pierre
La Croix-Hamon
✆ 02 96 74 01 79

Amicale des employés hospitaliers
Mme Breton Françoise
La Croix-Neuve - Le Fœil
✆ 02 96 79 65 37

ANIMATION

Comité des Fêtes
M. Jaglin Rémi
1, rue Bellevue
✆ 02 96 74 99 74

Dans Bro (Danses bretonnes)
M. Philippe Théophile
St-Inoë - Plaine-Haute
✆ 02 96 42 96 84

Kadéroussel jeunes enfants
Mme Cathy Le Jean
Le Bourg - Le Fœil
✆ 02 96 74 91 29

"Paëonia" art floral
Mme Royer Jeanine
1, rue de Robien
✆ 02 96 74 97 17

Club des retraités de la Roche-Longue
M. Boscher Louis
20, rue des Perrières
✆ 02 96 74 83 55

Union des Commerçants
Mme Guillou Françoise
25, Grand'Rue
✆ 02 96 74 94 33

Comité d'animation de la Rocade
M. Mariette Yvon
5, rue Théodore-Botrel
✆ 02 96 74 00 01

Carte Chance Quintinaise
Mme Jouan Danielle
20, Grand'Rue
✆ 02 96 74 94 30

Cinéma Le Rochonen
M. Jean-Pierre Carro
6, ruelle du Verger
✆ 02 96 74 95 83

Comice Agricole
M. Laigle Michel
Lourme - St-Brandan
✆ 02 96 74 88 04

«Les Amis du Cheval»
M. De Varine Bernard
17, rue Rochonen
✆ 02 96 79 68 11

«QUINTIN Mode»
Mme Urvoy Marie-France
14, Grand'Rue
✆ 02 96 74 94 28

«BRIDGE»
M. Méloux Hervé
1, rue du Vau de Gouët
✆ 02 96 74 98 44

Groupe Animation Paroissiale
Presbytère
✆ 02 96 74 92 17

SOCIAL HUMANITAIRE

Aide à domicile en milieu rural ADMR
Mme Ollivo Sylvie
10, rue Saint-Ladre
✆ 02 96 74 09 32

Comité d'entraide du Pays de Quintin
M. Verdier Jean
21, rue Saint-Thurian
✆ 02 96 74 81 36

Association Tiers-monde
Mlle Nédélec Annick
1, rue Glais-Bizoin
✆ 02 96 74 92 86

Comité local de la FNACA
M. Busson Albert
Rue de Saint-Eutrope
✆ 02 96 74 98 28

Comité de la Croix-Rouge
Mme Le Fur Nathalie
9, rue Saint-Thurian
✆ 02 96 79 61 23

Union Nationale des Combattants
M. Rio Raymond
19, rue Henri-Dunant
✆ 02 96 74 98 24

Accidentés du travail F.N.A.T.H.
18 A, rue de Brest
Saint-Brieuc
✆ 02 96 33 21 95

Souvenir Français
M. Rannou Pierre
La Touche - Le Fœil
✆ 02 96 74 00 84

V.M.E.H.
(Visiteurs des malades)
Mme Kerhousse Francine
32, rue La Gare
Saint-Brandan
✆ 02 96 74 87 40

Les Amis de la salle Verte
Mme. Hazard Jeanine
7, rue Digaultray
✆ 02 96 74 95 40

Médaillés Militaires
M. Daniélou Pierre
1, Place de la Mairie
✆ 02 96 74 93 96

CULTURE

Chorale Notre-Dame de Délivrance
M. Bothorel Jean
7, rue au Lin
✆ 02 96 74 95 65

Les Tisseurs de notes A cœur joie
M. Gouédard Jean
3, rue Sainte-Anne
✆ 02 96 74 80 57

A.R.B.R.E.S.
(Ass. pour la Réhabilitation des Bois, Rivières, Étangs et Sites du bassin du Gouët)
M. Jouanny Paul
La Perche
✆ 02 96 79 68 78

Culture et bibliothèque pour tous
Mme de Rochebouet M.-Th.
La Noë-Sèche - Le Fœil
✆ 02 96 74 80 16

Office du Tourisme
Mme de Bagneux Caroline
6, place 1830
✆ 02 96 74 01 51

Association Festival des Chanteurs de rues
Mairie
✆ 02 96 74 84 01

Comité de Jumelage Quintin/Perros-Guirec
Mairie
✆ 02 96 74 84 01

Cap Art (peinture)
M. Arouche Michel
37, Grand'Rue
✆ 02 96 79 69 75

Association Armoricaine
Des Coiffes Bretonnes
4, rue au Lait
✆ 02 96 74 89 00

PERMANENCES A LA MAIRIE

• **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :** 106, boulevard Hoche, B.P 64, 22024 Saint-Brieuc. Tél. 02.96.01.44.44. **Service prestations :** Permanence assurée par Mme Le Rat, agent d'accueil CPAM, tous les mardis de 9 h à 12 h. Les dossiers complets peuvent être déposés tous les jours dans l'urne placée à cet effet dans la salle de permanence.

• **CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE :** 106, bd Hoche, Saint-Brieuc. Permanence de renseignements sur la retraite assurée par Mme Lefeuvre le 4e vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h sans rendez-vous

• **C.I.C.A.S.** (Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale des régimes complémentaires de l'ARRCO) : 2, rue Saint-Vincent-de-Paul, immeuble Le Gallion, Saint-Brieuc. Tél. 02.96.61.51.86. Permanence le 4e vendredi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30.

• **LYONNAISE DES EAUX :** Guingamp. Tél. 02.96.40.64.04. Permanence assurée par M. Le Boucher tous les jeudis à 14 h.

• **C.D.H.R. :** Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural le 1er mardi de chaque mois de 10 h à 12 h.

• **Mission locale pour l'emploi :** 3e mercredi du mois de 14 h à 17 h.

• **Caisse d'Allocations familiales :** le 1er et le 3e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h.

• **PACT - ARIM :** le 1er mardi du mois de 10 h à 12 h.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mairie - Tél. 02.96.74.84.01

Le maire - M. Claude Morin : les mardi et jeudi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

1er adjoint - Finances, Affaires économiques - M. Michel Royer : le samedi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

2e adjoint - Travaux, Environnement - M. Charles Pléven : le samedi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

3e adjoint - Affaires sociales - Mme Marie-Thérèse Cosson : le vendredi de 14 h à 15 h 30 et sur rendez-vous.

4e adjoint - Enseignement, Affaires scolaires - M. Guy Duault : le mercredi de 9 h à 11 h et sur rendez-vous.

5e adjoint - Fêtes et animations - M. Paul Le Bret : le mardi de 15 h à 16 h et sur rendez-vous.

6e adjoint - Sport, Petite enfance et Jeunesse - Mme Noëlle Pouliquen : le samedi de 10 à 11 h et sur rendez-vous.

AUTRES PERMANENCES

• **SERVICE SOCIAL DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE** (au Centre médico-social, rue du Chéneau-Blanc) : Permanence assurée les 2e et 4e mardis du mois de 10 h à 12 h.

• **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE** (allocations familiales, régime agricole) : 12, rue de Paimpont, 22025 Saint-Brieuc Cedex 1. Tél. 02.96.78.87.47. Permanences assurées par les assistantes sociales tous les mardis de 10 h à 12 h, au dispensaire (tél. 02.96.77.01.62) : Mme Logéat (secteur de Plaine-Haute, Le Bodéo, La Harmoye, Lanfains, Plaintel, Quintin). Permanence administrative assurée par M. Allano, le 1er mardi du mois de 9 h à 12 h.

• **CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E. 22)** : 9, place du Général-de-Gaulle, 22000 Saint-Brieuc. Tél. 02.96.61.51.97. Permanence assurée par Claude Thimel, les 2e et 4e lundi du mois de 14 h à 16 h, subdivision de l'Équipement de Quintin, "La Villeneuve", Saint-Brandan (sur rendez-vous).

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT PUBLIC

• **ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :** rue Maréchal-Leclerc. Directrice Mme Suzanne Robin. Tél. 02.96.74.93.28.

• **ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE :** rue Léquier. Directeur M. Jean-Yves Connan. Tél. 02.96.74.93.18.

• **CANTINE SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES :** Tél. 02.96.74.84.70.

• **COLLÈGE LE VOLOZEN :** chemin du Volozen. Principal M. Yann Le Pivert. Tél. 02.96.74.93.34.

• **LYCÉE JEAN-MONNET :** rue des Ursulines. Proviseur Mme Tanguy-Quellec. Tél. 02.96.74.86.26.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

• **ÉCOLE NOTRE-DAME** (maternelle et primaire) : rue du Bourg-Jugné. Directeur M. Joseph Le Vée. Tél. 02.96.74.93.79.

• **LYCÉE-COLLÈGE JEAN XXIII-SAINT-NICOLAS :** rue du Séminaire. Directrice Mme Marie-Antoinette Rouxel. Tél. 02 96 79 62 40 Fax. 02 96 74 07 72 et 02 96 74 08 38

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MAIRIE : Place de la Mairie - Tél. 02.96.74.84.01 - Secrétaire général : M. *Michel Mackowski* - Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le sam. de 9 h à 12 h.

POLICE MUNICIPALE : Brigadier de police M. *Jacques Rouault* - Mairie.

TRÉSOR PUBLIC : Place du Martray - Tél. 02.96.74.93.68 - CCP 9000-43 E Rennes - Heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8 h 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Comptable du Trésor : M. *Jean-Claude Gourmelon.*

CORRESPONDANTE LOCALE DES DOUANES : M. et Mme *Michel Brunet* - Maison de la Presse - 9, rue aux-Toiles - Tél. 02.96.74.08.32 - Aux heures d'ouverture sauf mardi matin.

LA POSTE : Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h - Chef d'établissement M. *Jean-Pierre Macadré* - Bureau: 02.96.74.88.09 - Renseignements: 02.96.74.88.23.

ÉQUIPEMENT : "La Villeneuve" en Saint-Brandan - Tél. 02.96.79.63.00 - Ingénieur des T.P.E. M. *Yvon Corbic* - Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

GENDARMERIE : Rue Saint-Eutrope - Tél. 02.96.74.80.17 - Chef de brigade : adjudant de gendarmerie M. *Jean-Louis Fatel.*

CENTRE DE SECOURS : Rue des Douves - Chef de corps : lieutenant *Henry Dubirel* - Tél. 18 - Tél. administratif : 02.96.74.93.74.

SNCF : Renseignements: Tél. 02.96.74.87.85.

BANQUE DE BRETAGNE : Place 1830 - Tél. 02.96.79.68.00 - Directeur M. *Jean-Paul Bonot* - Heures d'ouverture au public: du mardi au vendredi de 8 h 20 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15, le samedi de 8 h 20 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST : 6, rue du Château-Gaillard - Tél. 02.96.74.94.63 - Directeur M. *Gaël Largenton* - Heures d'ouverture au public: du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 50, le samedi 16 h 50.

CRÉDIT AGRICOLE : Place 1830 - Tél. 02.96.74.86.17 Directrice: Mme *Christiane Massé* - Heures d'ouverture au public: mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, du mercredi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE : 2 *bis*, Grand'Rue - Tél. 02.96.79.67.67 - Directeur M. *Serge Roue* - Heures d'ouverture au public: du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 18 h, le jeudi ouverture à 10 h 30 et le samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17h.

CAISSE D'ÉPARGNE ÉCUREUIL D'ARMOR : Grand'Rue - Tél. 02.96.74.94.83. Responsable d'agence M. *Christian Kerchand* - Heures d'ouverture au public: du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 (jeudi 9 h 15 à 12 h 30) et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE LA POSTE : Place de la République - Tél. 02.96.74.88.09

NOTAIRE : Me *Jehanno* - 6 *bis*, rue au Lait - Tél. 02.96.74.94.60.

ARCHITECTE D.P.L.G. : M. *Jean Guillaume* - 9, Petite-Rue - Tél. 02.96.74.86.02.

ARCHITECTE D.P.L.G. : Mme *Sabine Le Mew* - 4, rue au Blé - Tél. 02.96.79.64.78.

GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER D.P.L.G. : M. François Dzikowski - 17, rue au lin - Tél. 02.96.74.81.01

ÉTUDE-CONSTRUCTION : M. *Loïc Anger* - 4, rue Château-Gaillard - Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - Tél. 02.96.74.03.93.

AXA ASSURANCE : 19, Grand'Rue - Agent M. *Jacques Pichard* - Tél. 02.96.74.80.00.

AXA ASSURANCE : 22, rue aux-Toiles - Agents M. *É. Le Men & Régis Le Coq* - Tél. 02.96.74.80.59.

GROUPAMA BRETAGNE : 4, place 1830 - Tél. 02.96.74.90.73.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS : Office du Tourisme, place 1830 - Responsable Mme *Marie-Thérèse de Rochebouet* - Heures d'ouverture: le mercredi de 15 h à 18 h et le samedi de 15 h à 17 h 30 - Tél. 02.96.74.01.51.

AMBULANCES QUINTINAISES : MM. *Bonny* et *Paillardon* - Bureau : 4, rue de la Vallée Tél. 02.96.74.99.65.

AMBULANCES ET TAXIS ROBIN : 42, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.80.26.

POMPES FUNÈBRES :

Ambulances Quintinaises Bonny-Paillardon - La Villeneuve - Tél. 02.96.74.99.65

Pompes funèbres Robin et Funérarium - 42, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.80.26.

GARAGE Le Floch Raymond : 1, rue des Douves - Tel. 02.96.74.93.77.

GARAGE Brouazin J.-claude : Route de Saint-Eutrope, Saint-Brandan - Tél. 02.96.74.83.99.

La Sté Automobile Quintinaise : Route de Saint-Brieuc - Tél. 02.96.74.87.96.

TÔLERIE AUTOMOBILE : *Jean-Yves Le Goff* - route de Saint-Eutrope, Saint-Brandan Tél. 02.96.74.09.27.

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE : *Christophe Pénault* - La Villeneuve, Saint-Brandan Tél. 02.96.79 60.49.

AUTO-ÉCOLE CAMPUS : 2, rue de la Vallée - Tel. 02.96.74.87.38.

AUTO-ÉCOLE YVES COLLIN : 8, Grand'Rue - Tél. 02.96.74.94.08.

AUTO-ÉCOLE DU CHÂTEAU : 14 *bis*, rue de la Vallée - Tel. 02.96.74.94.61.

PRESSE :

• Correspondant *Ouest-France* : M. *Jacques Fuller* - 8, rue Rochonen - Tél. 02.96.74.86.08. Fax. 02.96.74.05.67.

• Correspondant *Le Télégramme* : M. *Joël Sangan* - "Le Beau Douë", Le Fœil - Tél. 02.96.74.81.93. Fax. 02.96.79.66.43.

PRESBYTÈRE : Abbé *Eugène Biou*, Curé et abbé *Michel Tromeur* - Tél. 02.96.74.92.17.

CULTE : Basilique Notre-Dame-de-Délivrance, rue Notre-Dame - Messes tous les soirs à 18 h 30 dans la petite salle Notre-Dame à droite de la basilique, sauf en cas d'obsèques dans les relais de la paroisse de Quintin. **Messes dominicales :** Le samedi à 19 h et le dimanche à 9 h à la chapelle de l'hôpital - Le dimanche à 10 h à la basilique. Messe le 1er et le 3e dimanche du mois au Foeil à 11 h 15. **Pardon :** 2e dimanche de mai.

COMMUNAUTÉ DES FILLES DU SAINT-ESPRIT : (Bureau d'aide sociale) - Tél. 02.96.74.93.31

SANTÉ PUBLIQUE - SERVICES SOCIAUX

MÉDECINS :
Maison médicale du "Vieux-Moulin" - Tél. 02.96.74.89.89
- Dr *Bourges Claude*
- Dr *Brousseau Jacques*
- Dr *Pigeon Philippe*
- Dr *Verdier Jean*
- Dr *Delobel Philippe*

Cabinet Saint-Sébastien - 9 *bis*, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.95.00
- Dr *Lemonais Bernard*
- Dr *Thomas Maryannick*

Chancereul Patrice - 3, Place Jean Rouault - Plaintel - Tél. 02.96.32.06.43

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DIPLÔMÉS :
Mme *Nadine Guéhard* - 3, impasse de la Pompe - Tél. 02.96.74.93.98
Mme *Catherine Rault* - La Noë. Saint-Brandan - Tél. 02.96.74.93.20
Mme *Maryse Le Normand* et M. Bruno Le Biannic - 12, rue Rochonen - Tél. 02.96.74.98.01
Mmes *Catherine Briens et Anne Raimbault* - 18, rue aux toiles - Tel. 02.96.74.80.96

PHARMACIENS :
M. *Jean-François Bothorel* - 10, rue au Lin - Tél. 02.96.74.94.46
Mme *Catherine Mazivet* - 21, Grand'Rue - Tél. 02.96.74.93.51
Mlle *Martine Rannou* - 46, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.84.17
M. Véro Patrick - 9, rue de la Gare - Saint-Brandan - Tél. 02.96.74.93.06

OPTICIENS :
M. *Jean Bothorel* - 7, rue au Lin - Tél. 02.96.74.95.65
Centroptic - Place du Martray - Tél. 02.96.74.85.91

OPHTALMOLOGISTE : Dr *Marc Gérault* - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.07.07

ORTHOPTISTE : *Sylvie Bergerot* - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.79 60.06

ORTHOPHONISTES : *Sylvie* et *Jean-Pierre Cosinux* - 4, imp. de la Pompe.-Tél. 02.96.74.07.56

DENTISTES :
MM. *Yves Le Gal, Bruno Saverat* - 6-8, rue du Jeu-de-Paume - Tél. 02.96.74.94.00. (Docteurs en chirurgie dentaire).
M. *François Noël* - 4, impasse de la Pompe - Tel. 02.96.74.94.66. (Chirurgien dentiste).
Mme *Brigitte Évrillard-Duault*, M. *Christophe Bourel* et Mme *Antoinette Hostiou* (collaboratrice) - 12, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.02.96. (Docteurs en chirurgie dentaire).
M. Charles Carl de Cuverville - 57, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.84.32.

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES :
MM. *Alain Dudoret* - "Le Vieux-Moulin" - Tél. 02.96.74.92.61.
MM. *Yves Bertin* et *Michel Maurice* - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.93.86.

PODOTHÉRAPEUTE-PÉDICURE :
Mme *Agnès Huon-L'Hoste* - 1 *bis*, rue Abbé-Fleury - Tél. 02.96.74.91.62.
Mlle *Marie-Christine Le Goff* (pédicure) - "Le Vieux-Moulin" - Tél. 02.96.74.92.61.
Mlle *Claire Le Chanu* (pédicure-podologue) - 18, rue aux Toiles - Tél. 02.96.74.94.14.

CENTRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE : 2, rue du Chéneau-Blanc - Tél. 02.96.74.93.52 - Assistantes sociales - Tél. 02.96.60.80.60.

COMITÉ D'ENTRAIDE DU PAYS DE QUINTIN : Service maintien à domicile des personnes âgées. Soins infirmiers à domicile. Pour tous renseignements s'adresser au 21, rue Saint-Thurian - Tél. 02.96.74.81.36.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL : Mme Sylvie Olivo - 10, rue Saint-Ladre - Tél. 02.96.74.09.32.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Mairie - Tél. 02.96.74.84.01.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : Place de la Mairie, Mme Christelle Riou - Tél. 02.96.79.63.11.

CENTRE JULES-LEQUIER : Dr *Houillon* et Mmes *Le Meur* et *Le Coq* - 10, rue des Douves Tél. 02.96.79.61.28.

CENTRE MÉDICO-PSYCHO-INFANTO-JUVÉNIL : Dr *B.Le Tual* - 4, rue Émile-Nau - Tél. 02.96.79.60.30.

HÔPITAL : Directeur M. *Jean Le Brat* - 1, rue des Carmes - Tél. 02.96.79.66.66.

FOYER-LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : Résid. "Le Pavillon" - Tél. 02.96.74.93.89.

MAISON DE CONVALESCENCE : "La Salle Verte". Tél. 02.96.79.67.00. Surveillante Mme *Éliane Le Razer.*

VÉTÉRINAIRES :
MM. *Jean Le Helloco* et *Guy Pouliquen* - Rond-point de La Villeneuve - Tél. 02.96.74.94.93
MM. *Noël Loyer* et *Marc Péduzzi* - 1 *bis*, rue de la Madeleine - Tél. 02.96.74.00.00.

DIVERS

CAMPING MUNICIPAL DU VÉLODROME : Responsable. Tél. 02.96.74.92.54.

OFFICE DU TOURISME : 6, place 1830 - Tél. 02.96.74.01.51 ou 02.96.74.84.01 (mairie). Fax. 02.96.74.06.82.

SALLE DES FÊTES MUNICIPALE: "Les Quinconces". Gardien: Tél. 02.96.74.92.54 ou 02.96.74.84.01.

M.J.C. : "Les Quinconces" - Directeur M. *Éric Pasquet* - Tél. 02.96.74.92.55.

MARCHÉ : Tous les mardis de 9 h 30 à 13 h.

ZONE ARTISANALE : Se renseigner à la mairie - Tél. 02.96.74.84.01

ARTISANAT D'ART :
• Atelier de Sainte-Marie - H.S.M. Vitraux - 12, chemin de la Perche - Tél. 02.96.74.92.28 -
• Ateliers de vitraux et de décorations ornementales - M. *Raymond Budet* - Saint-Eutrope, Saint-Brandan - Tél. 02.96.74.92.90.

CINÉMA "LE ROCHONEN" : 14, rue Rochonen - Tél. 02.96.79.60.83 (salle) - Tél. 02.96.74.95.83 (secrétariat).

LEADER : Mlle *Stéphanie Chapelain* - Tél. 02.96.74.84.01.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : Mme *Mickaëlle Gaudin-Besnard* - Tél. 02.96.79.62.55.

Cabinet
François DZIKOWSKI
GÉOMÈTRE EXPERT D.P.L.G.
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

LOTISSEMENTS
ÉTUDES
MAÎTRISE D'ŒUVRE
BORNAGES
NUMÉRISATION de RÉSEAUX
GESTION et RÈGLEMENT
de COPROPRIÉTÉ

37, boulevard du Littoral
22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX
Tél. 02 96 70 41 66
Fax 02 96 70 38 78

17, rue au Lin
22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 81 01

MENUISERIE T. DENOUAL
Tradition du Bois
Menuiserie sur mesure - Bois - PVC
Agencements cuisines
Escaliers - Rénovation...
25 bis, rue de la Gare - 22800 ST-BRANDAN
Tél. 02 96 74 08 42 / 02 96 79 65 90 - Fax 02 96 74 97 84

milquin
LAITERIE DE QUINTIN
Tél. 02 96 74 84 00 Fax. 02 96 74 04 38

UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE QUINTIN
Les commerçants de Quintin vous offrent leurs Meilleurs Vœux pour l'An 2000.
Du mardi 28 au vendredi 31 décembre 1999 venez fêter le changement de millénaire avec vos Commerçants Quintinais.
Venez gagner des centaines de bouteilles de champagne!
U.D.C., plus de 50 commerçants à votre service toute l'année.

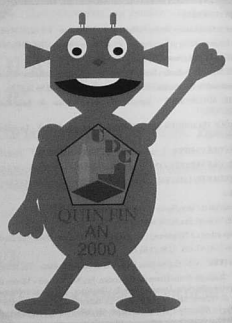

Graphe, 22800 Quintin – Achevé d'imprimer en décembre 1999

LEDU
Tél. 02 96 79 54 00
22170 CHATELAUDREN
TRAVAUX PUBLICS
RÉSEAUX AÉRIENS
RÉSEAUX SOUTERRAINS
INDUSTRIE
ÉLECTRICITÉ - AUTOMATISME
STATIONS DE POMPAGE
TRAITEMENT DES EAUX
CHAUDRONNERIE
VANNES DE BARRAGES
PRÉFABRICATION BÉTON ARME
SERVICE MAINTENANCE & ASTREINTE

OPTIQUE Jean BOTHOREL
Un opticien qui ne vous quitte pas des yeux
VISION PLUS
7, rue au Lin - 22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 95 65

Ambulances -Taxis
Robin
FUNÉRARIUM
POMPES FUNÈBRES
42, rue St-Thurian - QUINTIN - 02 96 74 80 26

Jacques PICHARD
19 Grande Rue - 22800 Quintin
Tél. 02 96 74 80 00 Fax. 02 96 74 81 94
AXA ASSURANCES
Particuliers • Commerçants
Entreprises • Agriculteurs
Placements • Retraite
Prévoyance

Le groupe de rédaction, avec la participation ***(de gauche à droite et de bas en haut)*** **:**

Lucien TAMORÉ, Marie-Thérèse COSSON, François KERGOAT, Béatrice PÉRENNÈS, Ernest ALLAIN, Jean BERNARD, l'abbé Eugène BIOU, Marguerite LE LAY, Jean-Yves ROSSIGNOL, Pierre BLAIS, Claude MORIN, Pierre ANDRÉ, Annick NÉDÉLEC, Anne-Marie LE TURDU, Madeleine DANIEL, Pierre SALMON, Père Jean-Noël EOUZAN, Claude BOUREL, Monique WARIN, Jean GOUÉDARD, Gérard GAUTIER, Pierre LENOUVEL, Georges GENDREAU, Claude CHASTEL, Jean BOTHOREL, Paul JOUANNY.

électricien conseil
SYSTEME BIEN ETRE
PARTENAIRE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Neuf et Rénovation

PASCAL
TANGUY

«La Gravelle» LE FOEIL
22800 QUINTIN
02 96 74 00 96

Le Crédit Immobilier ?
c'est au...
...CRÉDIT IMMOBILIER

Pour financer mon logement, c'est évident !

DIMENSION COMMUNICATION S.A.

CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
BRETAGNE
4, rue des Lycéens-Martyrs
22000 ST-BRIEUC
Tél. 02 96 62 00 22

Coupon à renvoyer à votre agence CIB.

Je désire sans engagement de ma part :

❒ une documentation sur votre gamme de prêts immobiliers et vos avantages

❒ un rendez-vous avec un conseiller

NOM, Prénom _____ Tél. _____

Adresse _____

_____ Ville _____

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

En application de la loi 78-17 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que les renseignements vous concernant ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire des obligations légales et réglementaires. Nous vous informons que l'Article 27 vous donne droit d'accès et de rectifications de renseignements.

Gamme 2000 Les +

- Une gamme riche en nouveautés à prix compétitifs (Amical 1 Mascot' à 195 900 F).
- 2 nouveaux modèles attendus viennent s'ajouter au succès de la gamme Amical.
- Retour du modèle 505 en version Atlas proposé en plusieurs motorisations.
- Naissance de la ligne Anthea (Capucine luxe).
- Pour satisfaire la demande, évolution de la ligne Aryal en version plus courte et prestation luxueuse.
- Toutes nos lignes disposent d'un large choix de décors et d'harmonies.
- Extérieurement, les nouvelles surfaces polyester ne manqueront pas de vous séduire.
- Et d'autres points forts à découvrir chez votre concessionnaire Autostar.

Autostar +

L'esprit de vos vacances

AUTOSTAR
Les camping-cars Passion

Minitel 36-15
AUTOSTAR

www.AUTOSTAR.fr

Réservez dès maintenant votre catalogue AUTOSTAR 2000 en adressant vos coordonnées à :
AUTOSTAR S.A. Z.I. du Launay - 22800 QUINTIN - Tél. 02 96 79 62 00 - Fax. 02 96 74 09 37

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél : .....